

La Lettre

de la Fondation de la Résistance

Reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 1993. Sous le Haut Patronage du Président de la République
n° 110 – septembre 2022 – 5,50 €



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE
ET DE LA DÉPORTATION 2022-2023

L'ÉCOLE ET LA RÉSISTANCE DES JOURS SOMBRES AUX LENDEMAINS DE LA LIBÉRATION (1940-1945)

No 4
L'ÉCOLE LIBÉRATRICE
ORGANE DU SYNDICAT NATIONAL DES INSTITUTEURS
(RECONSTITUÉ CLANDESTINEMENT)
C. G. T. F. G. E.

Les instituteurs dans l'insurrection nationale

occasion pour former des milices patrioti-
les courageux et les plus ex-
même

RENSEIGNEMENTS UTILES

Concours national de la Résistance et de la Déportation 2022-2023

Dans cette rubrique figurent les informations essentielles pour participer à ce concours. Nous vous conseillons de vous reporter, pour plus de détails, aux informations officielles du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, mises en ligne sur le site eduscol.education.fr/cnrd. Pour toute demande d'informations, vous pouvez écrire à l'adresse suivante : cnrd.dgesco@education.gouv.fr

Thème : « L'École et la Résistance. Des jours sombres aux lendemains de la Libération (1940-1945). »

INSCRIPTIONS

- **Pour les établissements situés sur le territoire national** : se référer aux instructions données par le recteur de l'académie (la liste des interlocuteurs au sein des services territoriaux de l'Éducation nationale est disponible sur la page eduscol dédiée au concours, indiquée ci-dessus).
- **Pour les établissements français à l'étranger** : se référer aux informations communiquées par l'AEFE et la MLF.

PARTICIPATION AU CONCOURS

Catégories de participation	Modalités de participation
■ 1^{re} catégorie – Classes de tous les lycées (à l'exception des formations post-baccalauréat)	Réalisation d'un devoir individuel en classe, sous surveillance, sans documents personnels. Durée: 3 heures.
■ 2^e catégorie – Classes de tous les lycées (à l'exception des formations post-baccalauréat)	Réalisation d'un travail collectif pouvant prendre différentes formes. Pour la taille et le poids des travaux ainsi que la durée des travaux audiovisuels et sonores, se reporter au règlement annuel du concours.
■ 3^e catégorie – Collèges (classes de 3 ^e uniquement)	Réalisation d'un devoir individuel en classe, sous surveillance, sans documents personnels. Durée: 2 heures.
■ 4^e catégorie – Collèges (classes de 3 ^e uniquement)	Réalisation d'un travail collectif pouvant prendre différentes formes. Pour la taille et le poids des travaux ainsi que la durée des travaux audiovisuels et sonores, se reporter au règlement annuel du concours.

TRANSMISSION DES PRODUCTIONS RÉALISÉES

- Les copies individuelles et les travaux collectifs sont à transmettre par l'établissement scolaire :
- **Pour les établissements situés sur le territoire métropolitain** : au service de l'Éducation nationale compétent (généralement la DSDEN mais par sécurité, se référer aux instructions données par le recteur) ;
 - **Pour les établissements des DROM-COM** : au rectorat ou vice-rectorat ;
 - **Pour les établissements français à l'étranger** : se référer aux instructions reçues lors de l'inscription.

RÉSULTATS ET REMISES DES PRIX

Les lauréats académiques recevront leur prix lors d'une cérémonie organisée, si possible, à une date symbolique et dans un lieu lui conférant un caractère solennel. Les meilleurs travaux de chaque catégorie seront sélectionnés à l'échelle académique pour être présentés au jury national. Les lauréats nationaux seront récompensés au cours d'une cérémonie officielle à Paris.

Concours de la meilleure photographie d'un lieu de Mémoire

Les Fondations de la Résistance, pour la Mémoire de la Déportation et Charles de Gaulle organisent chaque année, après les résultats du Concours national de la Résistance et de la Déportation, le concours de la meilleure photographie d'un lieu de Mémoire.

Ce concours offre aux élèves la possibilité d'exprimer leur sensibilité aux aspects artistiques et architecturaux des lieux de Mémoire au travers de la technique photographique. Avant toute participation, nous vous invitons à lire le règlement du concours :

http://www.fondationresistance.org/pages/action_pedag/concours_p.htm

Les photographies doivent être envoyées à l'adresse suivante **avant le 14 juillet 2023**

**Les Fondations de la Résistance,
pour la Mémoire de la Déportation et Charles de Gaulle
Concours de la meilleure photographie
d'un lieu de Mémoire
30 boulevard des Invalides
75007 PARIS**

Les trois meilleures photographies seront diffusées sur les sites de la Fondation de la Résistance (www.fondationresistance.org), de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (www.fondationmemoirededeportation.com) et de la Fondation Charles de Gaulle (www.charles-de-gaulle.org).



Photographie du monument du Mémorial national du camp de Drancy prise par Jeanne BLUZAT, élève de troisième au collège Pierre Ronsard à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne) qui a obtenu le premier prix en 2020-2021.

SOMMAIRE

La Lettre de la Fondation de la Résistance
n° 110 – septembre 2022

Lettre de cadrage

- 4 Lettre de cadrage de l'Inspection générale de l'Éducation nationale

Partie 1 / L'ÉCOLE DES ANNÉES SOMBRES

- 8 L'École à la veille de la guerre
10 L'École dans la drôle de guerre
12 La défaite, l'exode et les débuts de l'Occupation
14 La Révolution nationale à l'École
16 Les hommes de Vichy
17 **FICHE RESSOURCES**
Comment rechercher des documents-sources sur la Révolution nationale à l'École ?

Partie 2 / RÉSISTER À L'ÉCOLE

- 18 Une résistance enseignante
20 Une résistance des élèves
22 La résistance du quotidien en milieu scolaire
24 La répression allemande contre les enseignants et les élèves résistants
25 **FICHE RESSOURCES**
Retracer le parcours d'un lycéen résistant et déporté : l'exemple de Jacques Sabine

Partie 3 / PENSER L'ÉCOLE DE DEMAIN

- 26 La place de l'École dans les discours résistants sur la défaite de 1940
28 L'École de la France libre
30 L'École de la Résistance
32 L'École de la France libérée
34 **FICHES RESSOURCES**
Comment travailler sur des traces archivistiques et mémorielles dans les établissements scolaires ?
L'École comme lieu de mémoire et lieu de transmission

Annexes

- 35 Ressources
36 Remerciements



Le symbole @ indique au fil des pages de la brochure des ressources qui peuvent être consultées en ligne. Les liens pour y accéder sont disponibles sur la brochure numérique, version augmentée de la brochure papier, accessible sur les sites de la Fondation de la Résistance et du Musée de la Résistance en ligne.

Pour toute information complémentaire, écrivez à la Fondation de la Résistance à l'adresse :

raphaelle.bellon@fondationresistance.org

Préface

Le thème du Concours national de la Résistance et de la Déportation 2022-2023 porte sur « L'École et la Résistance. Des jours sombres aux lendemains de la Libération (1940-1945) ». En soixante ans d'existence, c'est la première fois que ce concours



Fondation de la Résistance

– à mi-chemin entre histoire, mémoire et formation civique – invite les candidats à se pencher sur l'histoire de l'institution scolaire française durant la Seconde Guerre mondiale. Mise au pas par le régime de Vichy, l'École fut un terrain favorable au développement de formes variées de Résistance.

Mais ce thème est aussi l'occasion d'étudier les réformes scolaires imaginées par les résistants en pleine Occupation. Ceux-ci ne souhaitaient pas seulement libérer leur pays, ils désiraient aussi que la France qui émergerait de ces combats soit une France nouvelle avec plus de justice sociale. À côté des réformes économiques et politiques portées par le Conseil national de la Résistance, ils considéraient que l'École constituait un fondement essentiel de cette future République sociale en apportant au plus grand nombre une formation de qualité et en permettant une promotion sociale et un renouvellement des cadres de la Nation. Cette brochure pédagogique a mobilisé l'expertise de l'ensemble de l'équipe de la Fondation, dans les domaines scientifique, pédagogique, éditorial, documentaire ou multimédia.

Je tiens aussi à saluer, au nom de la Fondation de la Résistance, l'implication des fondations, des associations, des musées, des centres d'archives, des témoins mais surtout des enseignants qui depuis plus de soixante ans font vivre ce concours initié par les résistants et que nous avons reçu en héritage. ■

Gilles Pierre Levy

Président de la Fondation de la Résistance



Couverture

1. Promotion d'élèves de l'école normale d'instituteurs à Douai (Nord) en 1939. © Réseau Canopé, Le Musée national de l'Éducation.

2. Le maréchal Pétain visite l'école de la petite commune de Lalizolle, près de Gannat (Allier), vers 1942.

Photographie de presse extraite de *L'Illustration*. © Réseau Canopé, Le Musée national de l'Éducation.

3. Des maquisards de Boussolet (Haute-Loire) autour de leur instructeur Albert Oriol-Maloire en 1944.

Avant la guerre, Albert Oriol-Maloire (1919-2003) est instituteur. Aspirant de réserve, chef d'un groupe franc en Lorraine pendant la drôle de guerre, il est grièvement blessé. Démobilisé après avoir été décoré de la croix de guerre 1939-40, il rejoint la Résistance dans la Loire en 1942. En mars 1944, il entre dans la clandestinité et prend comme pseudonyme *Maloire*. Du fait de son expérience militaire, il se voit confier le commandement du premier maquis de l'Armée Secrète Loire, réfugié en Haute-Loire, à Boussolet. © Keystone-France/GAMMA RAPHO.

4. Journal clandestin *L'École Libératrice*.

Organe du syndicat national des instituteurs CGT FGE (reconstitué clandestinement), n° 4, juin 1944. Coll. Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne.

LETTRE DE CADRAGE

de l'Inspection générale de l'Éducation nationale

L'École doit et se doit d'enseigner l'histoire de l'École. Le Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD) est marqué, dès ses débuts, par la présence et par l'influence de résistants qui furent, aussi, des pédagogues. C'est ainsi qu'a été conçue et construite la question posée par le thème de la session 2022-2023 du CNRD : « **L'École et la Résistance. Des jours sombres aux lendemains de la Libération (1940-1945)** ».

Si pour l'École, cette période est marquée par la guerre et la défaite, l'Occupation et le régime de Vichy, la collaboration, la France libre et la Résistance, c'est que loin d'être à l'écart des dangers, des absents et des morts elle se révèle comme toujours dans l'histoire comme un prisme et un miroir de son temps.

Ce sont les jours sombres de la guerre, de la défaite et de l'exode, jusqu'à la difficile reprise des cours dans un quotidien épuisant et lourd marqué par la volonté du nouveau régime de mettre l'École au pas. Ce sont les résistances des enseignants, des élèves, mais aussi les refus du quotidien des persécutions et de la déportation des Juifs. Ce sont les hommes de la France libre et de la Résistance qui, dans la nuit et dans la terreur pensent l'École des lendemains, parce que libérer la France, c'est libérer l'École¹.

■ L'École des jours sombres

La guerre, la défaite, l'exode

La guerre qui éclate en septembre interrompt le fonctionnement normal de l'école. 26 000 enseignants du primaire, 5 000 enseignants du secondaire et quelques centaines d'enseignants du supérieur sont mobilisés, la plupart comme officiers et sous-officiers de réserve. Au nombre de ceux-là, le professeur Marc Bloch qui se définit lui-même comme « *le plus vieux capitaine de l'Armée française* ».

Les écoles alsaciennes sont transférées dans le Sud-Ouest et le Centre dans le cadre du déplacement des populations qui se trouvent dans la zone de front, en déracinant les élèves et leurs enseignants. Par crainte de la guerre aérienne, des enfants de Paris sont également déplacés dès septembre 1939. 38 000 enfants au total quittent la capitale. Des classes entières d'enfants parisiens avec leurs enseignants² se retrouvent ainsi en milieu rural : la Bourgogne, l'Auvergne, l'Ouest. Tout cela pose des problèmes logistiques pour le bon déroulement des examens, notamment la session spéciale du baccalauréat qui se tient en octobre 1939 et pour laquelle il faut organiser des centres d'examen supplémentaires en province³.

Du fait du contexte de la guerre, le quotidien des élèves est partout perturbé. Certains établissements scolaires sont parfois réquisitionnés par l'armée et il faut donc trouver des solutions d'hébergement des classes. Les élèves doivent suivre des formations à la Défense passive pour adopter les bons réflexes en cas de bombardements. Ils s'inquiètent du sort de leurs pères mobilisés.

L'offensive allemande et la défaite de 1940 viennent interrompre la fin de l'année scolaire. Dans les départements du Nord, les élèves et leurs enseignants fuient comme l'ensemble des populations l'avance allemande dans le cadre de l'exode. Malgré le contexte, les épreuves du baccalauréat ne sont pas annulées. Elles sont décentralisées et avancées à la mi-juin.

Leur organisation varie selon les lieux mais vire parfois au chaotique : certaines sont ainsi organisées à Paris dans les caves des universités. De nombreux bacheliers ne peuvent passer l'examen du fait des événements.

Focus

- L'université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand en septembre 1939.
- Un établissement confronté à la guerre : l'école normale de Bonneville réquisitionnée pour servir d'hôpital militaire.
- Un témoignage : l'institutrice Berthe Auroy à Chartres lors de la drôle de guerre.
- Un événement : le baccalauréat 1940.

Reprendre l'école, reprendre les cours, reprendre le travail

La reprise des cours à la rentrée d'octobre 1940 s'effectue dans un contexte difficile et particulier. En zone occupée, les Allemands ont réquisitionné de nombreux bâtiments scolaires, comme par exemple l'École normale supérieure, pour y installer leurs services et leurs troupes. Des classes sont « démenagées » dans des bâtiments de fortune. Entraînés en zone Sud dans le mouvement de l'exode en mai-juin 1940, des étudiants ou des enseignants n'ont pas encore pu rentrer en zone occupée car les Allemands n'autorisent les retours de façon progressive qu'à partir d'octobre.

Dans les établissements scolaires, une atmosphère morne l'emporte, en l'absence des professeurs mobilisés en 1939 et qui ont été faits prisonniers lors des combats de mai-juin 1940. Ils sont au nombre de 13 139, dont seulement 2 245 reviennent jusqu'en juillet 1943. Dans le même temps, le nombre d'instituteurs décline, à la mesure d'une politique scolaire contestée.

Comme l'ensemble de la société, les différentes catégories d'élèves sont confrontées dans leur quotidien aux nouveaux problèmes du temps, liés aux pénuries et restrictions. Le rationnement entre en vigueur en septembre 1940. Les cahiers et les livres, l'encre et les crayons, l'éclairage et le chauffage font défaut. Une école buissonnière se développe pour améliorer le quotidien. Les élèves sont classés dans la catégorie J. Dans le cadre des emplois du temps scolaires, les écoliers participent à des tâches nouvelles dans le contexte de la pénurie en se livrant collectivement à des collectes (les marrons d'Inde !) ou à la chasse aux doryphores.

Focus

- Les conséquences des pénuries dans le quotidien des élèves.
- Les enfants perdus de l'exode et leur difficile prise en charge.

L'École de Vichy, l'École sous Vichy, l'École sans Vichy

L'École de la République avait fait des républicains. L'École de Pétain ferait des pétainistes. Pour le régime de Vichy, issu de la défaite, l'École doit être le principal instrument qui permette de modeler les esprits conformément à

l'idéologie de la Révolution nationale⁴. Dans un article publié le 15 août 1940 dans *La Revue des Deux Mondes*, Pétain se livre à un réquisitoire contre l'École républicaine, jugée trop « *individualiste* ». Les instituteurs sont immédiatement montrés du doigt, comme responsables de la faillite de la France, en ayant insufflé à leurs élèves des valeurs libérales, laïques et égalitaires en contradiction avec ce que le régime considère être les valeurs françaises traditionnelles⁵. Faut-il rappeler qu'avant d'obtenir le portefeuille de la Guerre dans le gouvernement Doumergue du 9 février 1934, le maréchal Pétain avait souhaité le ministère de l'Éducation nationale ?

Dès juillet 1940, une première vague de purge et d'épuration se développe, entraînant la révocation d'un millier d'instituteurs classés à gauche. Elle est suivie de deux autres vagues entraînant la suspension des enseignants « *notoirement francs-maçons* », par le décret du 13 août 1940, puis celle des enseignants considérés comme « *juifs* » d'après les dispositions du statut du 3 octobre 1940. Le 18 septembre, les écoles normales d'instituteurs, que Charles Maurras avait qualifiées « *d'antiséminaires malfaisants de la démocratie* » sont supprimées. Dans une circulaire du 15 novembre, le ministre Ripert invoque « *le relèvement de fonctions d'un certain nombre de fonctionnaires [...] qui ont consacré une partie de leur temps à une agitation politique contraire aux intérêts de la France* ».

L'école élémentaire constitue l'un des lieux privilégiés du culte du maréchal, qui se manifeste aussi bien à travers les chants appris aux élèves (*Maréchal nous voilà*) que par les exercices qui leur sont demandés : les élèves sont encouragés à écrire régulièrement au chef de l'État (deux millions de lettres envoyées pour la Noël 1940) tandis que des concours de dessin sont également organisés, comme celui de représenter « *La France que le maréchal aime tant* ». Les rituels républicains enracinés depuis la fin du XIX^e siècle sont remplacés par ceux du nouveau régime : les portraits de Pétain remplacent les bustes de Marianne, le salut aux couleurs devient obligatoire lors d'une cérémonie quotidienne, la Révolution nationale entend parachever l'embrigadement de la jeunesse.

L'idéologie du régime pèse considérablement sur le contenu et la nature des matières enseignées, comme le montrent la réintroduction dans les écoles publiques d'un enseignement religieux optionnel, le développement d'apprentissages manuels et artisanaux, la refondation des programmes d'histoire et de géographie. Dès le 14 septembre 1940 en histoire, la période de la Révolution, qui constituait une sorte de « fin de l'histoire » dans l'École républicaine, est désormais proscrite au profit du retour à une « France éternelle » qui serait paysanne, catholique, nationaliste et qui aurait ses héros symboliques comme Louis IX (Saint Louis), roi sanctifié mais également croisé et antijui ou Jeanne d'Arc, illustrant le nationalisme anti-anglais. Quant à la géographie, son enseignement prône une approche régionaliste permettant de mettre en valeur les coutumes et traditions dans toute leur diversité provinciale⁶.

L'introduction d'un enseignement physique et sportif répond enfin à des motivations idéologiques, avec la volonté de façonner un « Homme nouveau », de développer le sens de l'effort et l'émulation⁷.

Cette tentative d'« assomption » de l'École ne doit pas occulter qu'une partie de la société scolaire, marquée par une sorte de « surmoi républicain », fait preuve d'une certaine inertie et se révèle résiliente. Dans bien des endroits et dans bien des cas, derrière le discours officiel prônant l'adhésion aux valeurs du nouveau régime, l'École n'en demeure pas moins un havre provisoire, où se maintient l'esprit critique à l'égard d'une propagande souvent outrancière ainsi que l'égalité et la protection des élèves, quelles que fussent leurs origines.

Focus

- Un serviteur de Vichy : l'historien Jérôme Carcopino.
- La Révolution nationale à l'école, en France et dans l'Empire colonial.
- La fermeture des écoles normales.
- L'épuration du monde enseignant au cours de la seconde moitié de l'année 1940.

■ Résister à l'École

Une résistance enseignante

Parce qu'ils sont parmi les plus attachés à la République que souhaite faire disparaître le régime de Vichy, parce qu'ils vivent particulièrement mal les mesures du nouveau régime au sein du système scolaire, parce qu'ils sont parmi les premiers touchés par les mesures d'épuration au sein de la fonction publique, les enseignants constituent un vivier important pour une résistance qui se développe dès les premiers mois de l'Occupation. Nombreux sont les enseignants qui ne cachent pas auprès de leurs élèves leur opposition au régime de Vichy, ainsi Jean Guéhéno ou Pierre Favreau, tous deux professeurs au lycée Louis-le-Grand. Cette opposition se manifeste jusqu'au plus haut niveau de la hiérarchie par la réaction de l'inspecteur général de l'Instruction publique Gustave Monod, qui refuse d'appliquer le statut des Juifs du 3 octobre 1940⁸. Il est bien le seul.

Le milieu des enseignants, chercheurs et universitaires fournit cependant quelques-uns des pionniers de la Résistance en région parisienne, comme le montrent l'exemple de Raymond Burgard, professeur de français au lycée Buffon, l'un des créateurs du mouvement Valmy, ou celui du réseau qui se constitue au sein du musée de l'Homme autour des enseignants-chercheurs Boris Vildé et Anatole Letwisky. Nommé professeur à la Sorbonne en mars 1941 après un passage à l'université de Strasbourg replié à Clermont, Jean Cavaillès devient l'un des dirigeants du mouvement Libération-Nord, tandis que Lucie Aubrac, agrégée d'histoire-géographie devient une responsable de Libération-Sud.

En zone Sud, des enseignants jouent également un rôle important dans la constitution des mouvements qui émergent en 1940-1941. Le mouvement Liberté fondé par François de Menthon, professeur de droit et d'économie à Lyon, recrute dans le milieu universitaire (Pierre-Henri Teitgen, René Courtin, Marc Bloch ...). Des enseignants du secondaire sont les animateurs locaux de ces organisations clandestines : Martial Brigouleix, professeur de français et d'histoire géographie à Tulle au sein de Combat en Corrèze avec Edmond Michelet, ou Jean-Jacques Chapou, professeur de lettres au lycée de Cahors, proche de Léon Jouhaux et responsable local de Libération.

En milieu rural, les instituteurs constituent souvent la cheville ouvrière des premiers groupes et noyaux de résistance. Leur rôle ne cesse de s'accroître au fur et à mesure que la résistance se développe. Ils exercent souvent la fonction de secrétaire de mairie, ce qui leur permet de fabriquer des faux papiers et de fournir aux clandestins des tickets de rationnement. De nombreux

instituteurs deviennent également des chefs, du fait de leur expérience de l'encadrement et de leur expérience militaire : la plupart d'entre-eux avaient suivi à la fin de leurs études la formation qui permettait d'être sous-officier ou officier de réserve. Ces chefs de maquis émergent, lorsque le phénomène se développe à partir de 1943⁹. L'une des figures les plus emblématiques est celle notamment de Georges Guingouin en Haute-Vienne¹⁰. À la Libération, de nombreux instituteurs engagés dans la Résistance occupent des fonctions locales et participent à la restauration de la légalité républicaine.

Focus

- Un mouvement développé au sein de l'université : Liberté.
- Raymond Burgard et le mouvement Valmy.
- Quelques figures d'enseignants résistants : Jean Cavaillès (supérieur), Martial Brigouleix (lycée), Georges Guingouin (instituteur), Mathilde Mir (institutrice).
- Résister dans une zone interdite : Gérard Morpain, agrégé d'histoire au lycée du Havre.

Une résistance des élèves

Du fait de l'insouciance et de l'état d'esprit contestataire qui peuvent la caractériser, la jeunesse qui retrouve les bancs de l'école ou de l'université en septembre-octobre 1940 est sans doute l'une des premières catégories à exprimer ouvertement son rejet de l'occupation allemande au sein de la société française. Dans tous les départements, les préfets se font l'écho dans leurs rapports des petits gestes de défi et de révolte (graffitis sur les murs, diffusions de tracts fabriqués de façon artisanale, imprécations et quolibets lancés à l'égard des Allemands ou des partisans de la collaboration) qui se multiplient dans les lycées lors des semaines qui suivent la rentrée scolaire.

Paris n'échappe pas à la règle, d'autant que s'y ajoute aux lycéens une population étudiante importante. En octobre 1940, les Renseignements généraux observent la progression d'un climat frondeur à la Sorbonne, où les cours ont repris. Cela se traduit par des lancers de tracts, des inscriptions sur les murs, des papillons laissés dans les livres de la bibliothèque universitaire qui dénoncent la présence allemande. Les incidents se multiplient au Quartier latin entre soldats allemands et étudiants amenés à se croiser et à fréquenter les mêmes lieux. Le 25 octobre, à la faculté de médecine, la présence de trois officiers allemands à un cours provoque le départ des étudiants. La même scène se produit le 7 novembre à la Sorbonne. Des accrochages dans des cafés du Quartier latin entre étudiants et membres des forces d'occupation entraînent également la fermeture des établissements concernés, notamment deux hauts lieux de la vie étudiante à Paris, le Café d'Harcourt, place de la Sorbonne, et les cafés Dupont-Latin et Capoulade.

La manifestation des lycéens et étudiants parisiens sur les Champs-Élysées le 11 novembre 1940, alors que toute commémoration de l'armistice est interdite, constitue la première forme de manifestation collective contre l'occupant et, selon le général de Gaulle, de résistance et d'appui à son action. Elle entraîne une riposte très importante des Allemands et de Vichy. Le commandement allemand impose pendant plusieurs semaines la fermeture de tous les établissements d'enseignement supérieur et demande une reprise en main des lycées. Le gouvernement de Vichy relève de ses fonctions le recteur Gustave Roussy, qui n'a pas su empêcher la manifestation et le remplace à titre temporaire par Jérôme Carcopino qui conserve sa fonction de directeur de l'École normale supérieure¹¹.

Aux actions spontanées et souvent sans lendemain succèdent progressivement à partir de 1941 de véritables organisations de Résistance qui naissent et se développent dans le milieu des lycéens et étudiants. À la Sorbonne, Défense de la France est créé par trois étudiants, Philippe Viannay, Robert Salmon et Hélène Mordkovich et recrute essentiellement au sein de l'université et des grands lycées parisiens. Élève au lycée Louis-le-Grand, Jacques Lusseyran crée en mai 1941 un journal clandestin, *Le Tigre*, qu'il diffuse dans les milieux étudiants.

À Bourg-en-Bresse, encouragés par plusieurs de leurs professeurs, des élèves du lycée Lalande forment en 1941 un groupe de résistants rattaché au mouvement Libération. Ils diffusent des tracts et journaux clandestins et organisent des manifestations patriotiques. Fin 1942 une section des Forces unies de la jeunesse est créée au lycée qui devient une cible importante de la répression. 32 élèves du lycée seront tués ou exécutés et une vingtaine déportés. Le lycée Lalande est le seul lycée civil à obtenir la médaille de la Résistance française. Les Jeunesses communistes et les Francs-tireurs et partisans (FTP) recrutent au sein des lycées. C'est la trajectoire des cinq martyrs du lycée Buffon, qui basculent dans la lutte armée. Arrêtés par les brigades spéciales de Vichy et remis aux autorités allemandes, ils sont condamnés à mort et ont été exécutés le 8 février 1943.

Une importante organisation de Résistance se constitue dans les lycées parisiens : le corps franc Liberté, dont plus d'une centaine de membres quitte la capitale à l'annonce du débarquement, le 6 juin 1944, pour rejoindre les maquis de Sologne et participer à la lutte armée. 41 d'entre-eux tombent sous les balles allemandes le 10 juin 1944 alors qu'ils ont été découverts dans des fermes près de La Ferté Saint-Aubin. D'autres seront déportés et mourront dans les camps nazis comme François Bayet (1926-1945).

Nombre de lycéens, élèves des classes préparatoires, étudiants et enseignants se sont enfin engagés dans la France libre, à l'exemple d'Yves Guéna, Émile Chaline¹² et André Quélen, anciens condisciples au lycée de Brest, d'Hubert Germain, de Léon Bouvier ou de Marie Schnir (1907-1972), agrégée d'histoire-géographie, directrice du lycée de jeunes filles du Havre (septembre 1940-septembre 1941), qui servit au Commissariat à la Justice et à l'Instruction publique, à Londres, après son éviction de France par l'Espagne. La création de l'École des Cadets de la France libre, la lutte contre Vichy pour le contrôle des lycées français à l'étranger, la participation de la France libre aux discussions internationales en matière d'éducation, avec le rôle de Louis Gros, agrégé d'histoire, constituent autant d'initiatives.

Focus

- Un événement : la manifestation du 11 novembre 1940.
- Un établissement : le lycée Lalande, seul lycée décoré de la médaille de la Résistance.
- Portraits : les cinq martyrs du lycée Buffon/Jacques Lusseyran.
- Une organisation : le corps franc Liberté/le mouvement Défense de la France.
- Une singularité : résister à l'école, en Alsace et en Moselle incorporées au Reich.

Une résistance du quotidien

Parce qu'ils sont du fait de leur statut particulièrement exposés aux différentes mesures adoptées par le régime de Vichy ou l'occupant allemand, les établissements scolaires sont des lieux où s'exerce également une importante résistance « au quotidien » qui, sans passer par un engagement dans une organisation particulière,

n'en révèle pas moins un refus de s'accommoder avec l'ordre nouveau. Des petits gestes, des comportements et certaines formes de désobéissance développées par les enseignants dans le cadre de leur métier permettent de manifester un désaccord avec la politique de Vichy. Parmi les attitudes les plus répandues figure le refus de s'associer au culte de la personnalité rendu à Pétain en ne faisant pas chanter *Maréchal nous voilà* par les élèves ou en décrochant les portraits du chef de l'État.

Les persécutions raciales n'épargnent pas l'École, bien au contraire. En France, on compte 10 000 enfants et jeunes de moins de dix-huit ans sur 76 000 déportés, du printemps 1942 à l'été 1944. C'est dans le contexte de la persécution des Juifs et des rafles qui se mettent en place dans tout le pays à partir de 1942, et n'épargnent plus les enfants, que les établissements scolaires deviennent des lieux importants du « sauvetage ».

Alors que de nombreux enfants juifs sont hébergés avec l'aide de l'Œuvre de secours aux enfants (OSE) notamment, des écoles acceptent de les scolariser pour leur permettre de continuer leurs études. Les enfants sont scolarisés soit par détachement d'enseignants, comme c'est le cas pour la maison d'enfant de Masgelier dans la Creuse, soit par l'accueil dans les classes existantes (comme à Chabannes dans le même département). À la fin de 1942 les dirigeants de l'OSE choisissent de disperser les enfants regroupés dans les maisons afin de leur permettre d'échapper aux rafles. Des collèges et lycées dotés d'un internat accueillent dans la Creuse de nombreux enfants juifs cachés par le réseau Garel. Ce fut le cas à La Souterraine où le directeur, J.-B. Robert a été reconnu « Juste » mais aussi à Bourgneuf, au collège d'Aubusson, au lycée de Guéret¹³.

Focus

- Gabrielle Perrier, l'institutrice d'Izieux.
- Le lycée de La Souterraine, lieu de sauvetage des enfants juifs en Creuse.
- Les actions résistantes des lycéens et des enseignants et les risques encourus : focus sur des déportés ou sur des lycéens victimes de rafles.
- Résister à l'école, dans l'Empire/ dans les établissements d'enseignement français à l'étranger.

■ Penser l'École des lendemains¹⁴

L'École de la France libre

La France libre s'est conçue très tôt comme le gouvernement légitime de la France. Il était normal qu'elle développât des structures de réflexion sur l'avenir de la France et les réformes à engager dans le milieu scolaire. Comme du côté de Vichy, la France libre considérait, elle aussi, que la défaite de 1940 n'était pas qu'une défaite militaire, mais révélait également une désagrégation profonde de la nation et de ses valeurs. L'École devait donc dans un tel contexte constituer l'instrument du redressement¹⁵. Au-delà d'un constat similaire, les solutions envisagées à Londres étaient totalement opposées à la politique réactionnaire développée par Vichy.

Les Français libres n'accusent en effet pas les réformes du Front populaire et les premières mesures de démocratisation de l'École d'être responsables de la défaite, mais considèrent à l'inverse nécessaire d'aller encore plus loin en supprimant progressivement le caractère élitiste et le recrutement « bourgeois » de l'enseignement secondaire. Au cours de l'entre-deux-guerres, l'enseignement primaire et l'enseignement

secondaire constituent en fait deux filières parallèles. Réservé à une élite, l'enseignement secondaire, qui est payant et nécessite l'apprentissage du latin permet seul l'accès au baccalauréat et à l'université. Réservé aux meilleurs élèves du primaire après l'obtention du certificat d'études, l'enseignement primaire supérieur (EPS) permet l'accès à certains concours et aux écoles normales, mais pas à l'université. Du fait de programmes différents entre l'EPS et les lycées, il n'existe enfin pas de passerelles entre les deux.

À Londres, dès l'été 1940, de Gaulle confie la responsabilité des « questions intellectuelles et juridiques » au juriste René Cassin. Lors de la formation du Comité national français (CNF), en septembre 1941, ce dernier prend la charge d'un Commissariat à la Justice et à l'Instruction publique. En décembre 1941, un nouveau pas est franchi avec la constitution de quatre commissions pour l'étude des problèmes de l'après-guerre¹⁶. Sous l'autorité de René Cassin, voit ainsi le jour une Commission d'études des problèmes intellectuels et de l'enseignement. Présidée par Joseph Cathala, professeur de chimie à l'université de Toulouse avant la guerre, la commission travaille de juillet 1942 à juillet 1943. À Alger, après la formation du CFLN en 1943 est créée, sous l'autorité de René Capitant, commissaire du CFLN à l'Éducation nationale, une commission de réforme de l'enseignement. Cette commission, présidée par l'historien Marcel Durry est composée essentiellement d'enseignants et de chercheurs (Francis Perrin, Louis Gernet ou Henry Laugier). Elle se réunit de mars à août 1944¹⁷.

Parmi les projets développés par la France libre figure celui, totalement révolutionnaire pour l'époque, de créer une « École unique » et de rendre obligatoire et d'unifier l'enseignement secondaire. Les réformateurs de la commission Cathala l'expriment avec clarté en avril 1942 : « Par expérience, nous avons la conviction que tous les enfants peuvent suivre des études secondaires ». Le primaire devenait l'antichambre du secondaire.

Le rapport de la commission Durry d'août 1944 trace l'ébauche d'une vaste révolution du système éducatif : âge de l'obligation scolaire porté à 16 ou 18 ans ; gratuité totale de l'enseignement public ; unification des lycées, des écoles primaires supérieures et des cours complémentaires ; suppression des barrières propres à l'enseignement secondaire traditionnel (« petites classes » des lycées, examen d'entrée en sixième, examen des bourses, latin obligatoire). Le baccalauréat fait l'objet de débats passionnés, entre ceux qui proposent de le supprimer de façon à étendre à l'université la démocratisation programmée et ceux qui, plus prudents, entendaient simplement le réformer, en introduisant la prise en compte du contrôle continu. La commission laissa cette épineuse question de la réforme du baccalauréat en suspens.

Focus

- Enseignement primaire et enseignement secondaire : deux filières parallèles et socialement marquées à la veille de la guerre.
- La commission Cathala/ la commission Durry.
- Portraits : René Cassin, René Capitant.

L'École de la Résistance

La Résistance intérieure conduit également une importante réflexion sur les réformes à mener à la fin de la guerre dans le domaine scolaire. La presse clandestine est le lieu naturel et privilégié de la présentation des débats intellectuels de la Résistance. Dès 1942, la plupart des grands mouvements de Résistance disposent, à côté de leur périodique principal, de revues clandestines, le plus souvent d'une haute tenue intellectuelle, consacrées aux questions culturelles et politiques : ainsi *Les Cahiers* pour l'Organisation

civile et militaire (OCM), *Les Cahiers de la Libération* pour Libération Sud, *L'Université libre* pour le Front national ou *La Revue libre* pour Franc-Tireur. À partir de l'été 1942, la création d'organes communs à l'ensemble de la Résistance facilite la diffusion de ces débats.

La fondation, en juillet 1942, sous l'impulsion de Jean Moulin, du Comité général d'études (CGE) joue un rôle décisif en ce sens. Le CGE dispose de sa propre revue, *Les Cahiers politiques*, animée par Marc Bloch, qui ont pour mission de collecter les propositions de la Résistance intérieure pour l'après-guerre et d'en proposer des synthèses à Londres.

On retrouve chez les résistants de l'intérieur la même volonté que chez les Français libres d'engager un processus de démocratisation de l'enseignement secondaire en sorte qu'émergent de son sein des élites puisées dans les racines populaires de la nation. Cette idée se lit dans le programme commun adopté en mars 1944 par le Conseil national de la Résistance (CNR) qui proclame « la possibilité effective pour tous les enfants français de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée, quelle que soit la situation de fortune de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit ainsi promue une élite véritable non de naissance, mais de mérite et constamment renouvelée par les apports populaires ».

Chez les résistants de l'intérieur se lit enfin la volonté de promouvoir de nouvelles méthodes, au profit d'une pédagogie active défendue notamment par Marc Bloch pour mettre fin au « bachotage » et à des enseignements trop théoriques, comme en témoigne son article « Sur la réforme de l'enseignement » publié dans *Les Cahiers politiques*, dont il est rédacteur en chef, en juillet 1943. C'est le même Marc Bloch qui, alors qu'il est un des chefs de la Résistance, écrit sur le latin en classe, quelques mois avant d'être fusillé¹⁸.

Focus

- *Les Cahiers* de l'OCM.
- Le Comité général d'études (CGE) du CNR.

L'École de la France libérée

Libérer la France, est-ce libérer l'École ? La Libération n'accouche pas forcément des réformes qui avaient été envisagées par les résistants, dans la France libre ou à l'intérieur. Elle se déroule aussi dans un cadre de structures scolaires qu'il convient de replacer dans un temps plus long. Elle se déroule enfin dans un contexte d'épuration de la fonction publique¹⁹.

La Libération se déroule, pour la France et pour l'essentiel d'août-septembre 1944 à mai 1945, le Comité français de la Libération nationale (CFLN) est mis en place le 3 juin 1943 et le Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) le 3 juin 1944. La période de « gouvernement » du général de Gaulle dure donc ensuite moins de deux ans. Mais elle est importante dans bien des domaines comme en témoignent les réformes de structures à un moment où la France est encore en guerre, où la refonte d'une Armée semble plus urgente que celle de l'École²⁰, où à Sétif, au Liban ou en Indochine des incendies font rage. Refaire l'Armée et rétablir l'ordre, donc. Il n'empêche : de 1940 à 1944, durant les jours les plus sombres comme les plus glorieux, en France comme hors du territoire national, des patriotes de tous bords n'ont jamais cessé de penser à l'École des lendemains. Elle est présente à la Libération.

La question scolaire est posée à la fois par la France libre, par la France combattante, par la Résistance intérieure et développée par des textes

issus de commissions, de groupes d'études et de rapports. Les débats intellectuels qui ont eu lieu pendant la guerre, marqués à la fois par le traumatisme de la défaite, l'inadaptation de l'École de la III^e République et de son enseignement trop abstrait et la nécessité d'une réforme de l'enseignement révèlent des éléments de convergence.

La question semble bien recouper celle de la continuité de l'avant et de l'après, de Jean Zay à 1945, et s'articule autour de deux grands moments : le Front populaire et l'immédiat après-guerre. Quelle est la part relative de la France libre et de la Résistance dans les réformes de la Libération ? Quelle est la postérité de cette période courte et intense, qui s'ouvre en 1940 avec le traumatisme de la défaite, culmine de septembre 1944 à janvier 1946 et semble s'arrêter avec le départ du général de Gaulle ? Quelle est la réalité d'un « banc d'essai » du gaullisme de l'immédiat après-libération du territoire ?

Une réflexion l'emporte sur les autres : malgré les réformes entamées par le Front populaire, l'École n'est pas assez démocratique. Surtout, des élites mal éduquées ont failli, même si les fils ont pu racheter les fautes de leurs pères, en particulier dans la France libre²¹. Démocratiser l'École, c'est la rendre plus ouverte et méritocratique, comme l'écrit le CNR²². Former les élites, c'est tout l'objectif des inspecteurs généraux de l'Instruction publique Gustave Monod et Louis François.

Mais l'« audace réformatrice » n'est pas la même chez tous. Les résistants de l'intérieur sont partisans d'une réforme radicale, mais leurs projets se révèlent *in fine* plus modérés que ceux de la France libre... La condamnation du bachotage ne va pas jusqu'à l'anti-intellectualisme. Ce n'est pas parce que Vichy a dévoyé l'État qu'il faut s'en passer. L'Éducation doit être nationale et l'École doit être publique. Des textes de la Résistance intérieure, c'est cependant une forme de prudence qui émerge, ce qui permet d'éviter les questions les plus fondées : laïcité, école unique, avenir de l'enseignement supérieur.

À la Libération se font jour et s'opposent cependant des stratégies politiques marquées par un dissensus croissant²³. La laïcité, la réforme scolaire et la question de l'enseignement privé traversent les positions divergentes des partis, du tripartisme de 1945 à la troisième force de 1947²⁴.

La France libre fait preuve d'une autre audace²⁵. Autour de la question décidément centrale des élites et de leur rôle se trace une ligne de partage. Pour les résistants, il faut les renouveler, pour les Français libres, il faut les ouvrir. Le général de Gaulle l'écrit : « Plus que jamais, il me fallait donc prendre appui dans le peuple, plutôt que dans les "élites" qui entre lui et moi tendaient à s'interposer ». Les opposant, de Gaulle ajoute que « jamais la masse des Français ne tint la défaite pour acquise²⁶ ». Le sujet vient évidemment atterrir sur celui des études longues : pour les Français libres, l'élitisme républicain ne suffit pas. L'attitude des corps intermédiaires est mise en cause. Un lien direct et indispensable entre le peuple et ses élites doit passer par une refonte de l'École ! De ce point de vue, des réformateurs d'Alger au GPRF de Paris, les sujets ne manquent pas : la formation des maîtres, le lycée comme épicerie de l'École, la démocratisation comme finalité.

On y retrouve d'authentiques et audacieux réformateurs : René Capitant, ministre de l'Éducation nationale du GPRF, Gustave Monod, directeur de l'enseignement du second degré de 1944 à 1951²⁷, Louis François. Ce dernier réalise une synthèse de l'École, de la Libération et de la République. Officier sous les ordres du général de Gaulle à la 4^e division cuirassée de réserve en mai-juin 1940, il est résistant du réseau Confrérie Notre-Dame, déporté. Inspecteur général de l'Instruction publique en 1945, il introduit dans les années qui suivent l'Instruction civique, jusque-là réservée à l'école élémentaire, dans l'enseignement secondaire²⁸. Pour former les élites à la République !

La plupart des projets de réformes sur la démocratisation et la mise en place d'une école unique sont repris dans le rapport de la commission Langevin-Wallon qui travaille du 8 novembre 1949 au 19 juin 1947²⁹. Si le rapport est rejeté en 1947 dans un contexte de guerre froide naissante, il n'en reste pas moins un texte de référence, en creux comme en relief, qui pourra inspirer certaines réformes, des années 1950 jusqu'aux années 1970. C'est également dans l'esprit de l'École de la Libération qu'on peut évoquer celles qu'entreprend le général de Gaulle dès 1958³⁰.

Focus

- Le rapport Langevin-Wallon.
- Portraits de quelques résistants qui deviennent des acteurs des évolutions scolaires après la guerre : ex. l'inspecteur général Louis François³¹ et l'inspecteur général Gustave Monod, directeur de l'enseignement du second degré au sein du ministère.
- Former des élites au service de l'État : la création de l'École nationale d'administration en 1945.
- Histoire et mémoires de l'École : enquêtes dans les établissements scolaires, plaques commémoratives et cérémonies, associations d'anciens élèves et d'enseignants...

L'École, celle des jours sombres jusqu'aux lendemains de la Libération pose encore, à l'École d'aujourd'hui, des questions toujours actuelles. C'est dans ce dialogue du passé au présent et du présent au passé que notre École peut rendre hommage à l'École de la France libre, de la Résistance et de la Libération.

Tristan Lecoq

Inspecteur général (histoire-géographie)

Président du collège national des correcteurs du CNRD³²

1. Pour une lecture d'ensemble de la période, Tristan Lecoq et Laurent Douzou (dir.), *Enseigner la Résistance*, Paris, Canopé, 2016 ; Sébastien Albertelli, Julien Blanc et Laurent Douzou, *La Lutte clandestine en France. Une histoire de la Résistance 1940-1944*, Paris, Seuil, La Librairie du XXI^e siècle, 2019 ; Fabrice Grenard, *Le Choix de la Résistance*, Paris, PUF, 2021 et, pour l'histoire de l'École, Jean-François Condette, Jean-Noël Luc et Yves Verneuil, *Histoire de l'enseignement en France XIX^e-XXI^e siècle* (chapitre 9 « L'École dans la Seconde Guerre mondiale. 1939-1945 », Paris, Armand Colin, 2020, p. 205-215.

2. Sur le déplacement et l'accueil des Alsaciens dans le Sud-Ouest de la France Shannon L. Fogg, *The Politics of Everyday Life in Vichy France : Foreigners, Undesirables and Strangers*, Cambridge University Press, 2011.

3. Le nombre de bacheliers en 1939 est de 27 000, soit 8 % de la tranche d'âge correspondante de la population française.

4. Matthieu Devigne, *L'École des années noires. Une histoire du primaire en temps de guerre*, Paris, PUF, 2018.

5. Rémy Handourtzel, *Vichy et l'École 1940-1944*, Paris, Noësis, 1997 et Juliette Fontaine « Réformer l'École sous Vichy. Changements et permanences de l'institution scolaire dans la France occupée (1940-1944) », in *Éducation et sociétés*, n° 36/2015/2, Paris, 2015.

6. L'agrégation de géographie est créée en 1943. Sur l'histoire de la géographie entre 1939 et 1945, voir Nicolas Ginsburger, Marie-Claire Robic et Jean-Louis Tissier (dir.), *Géographes français en Seconde Guerre mondiale*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2021.

7. Sur la Révolution nationale à l'École, Rémy Handourtzel, « Vichy ou l'échec de l'école nationale (été 1940-été 1944) » in Benoît Falaise, Charles Heimberg et Olivier Loubes (dir.), *L'École et la nation*, Paris, ENS éditions, 2013.

8. Tristan Lecoq, « Gustave Monod : l'inspecteur général qui a dit non » in *L'Histoire*, n° 357, octobre 2010.

9. Fabrice Grenard, « Les instituteurs dans les maquis » in *Le Maitron*, janvier 2018.

10. Fabrice Grenard, *Une légende du maquis. Georges Guingouin, du mythe à l'histoire*, Paris, Vendémiaire, 2014.

11. Maxime Tandonnet, 1940. *Un autre 11 novembre*, Paris, Tallandier, 2009 et Alain Monchablon, « La manifestation à l'Étoile du 11 novembre 1940. Histoire et mémoires », in *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 2011/2, n° 110, p. 67-81. Sur le rôle de l'historien Jérôme Carcopino au cours de la période, Stéphanie Corcy-Debray, Jérôme Carcopino, *un historien à Vichy*, Paris, L'Harmattan, 2003. La manifestation rassemble

5 000 lycéens et étudiants sur 50 000, soit 1/10 des effectifs de l'époque. Rapporté aux effectifs d'aujourd'hui, soit 200 000 collégiens et lycéens et 300 000 étudiants, ce chiffre donnerait 50 000 manifestants, en pleine Occupation.

12. Élève en classe préparatoire à l'École navale, Émile Chaline rejoint Londres quelques jours après l'appel du 18 juin. Élève officier des Forces navales françaises libres (FNFL), il fait carrière dans celles-ci puis dans la Marine nationale. Il quitte le service armé en 1981 comme vice-amiral d'escadre.

13. *Le sauvetage des enfants juifs de France. Actes du colloque de Guéret, 29 et 30 mai 1996*, Association pour la recherche et la sauvegarde de la vérité historique sur la Résistance en Creuse, 1998. Pour une approche générale des stratégies de sauvetage des Juifs en France, Jacques Semelin, *La Survie des Juifs en France 1940-1944*, Paris, CNRS éditions, 2018.

14. La thèse de Jean-François Muracciole « Les projets de la France libre et de la Résistance en matière d'éducation (enseignement, jeunesse, sport, culture) 1940-1944 » soutenue en 1995 à l'université Lille III est une source essentielle pour traiter de l'ensemble du sujet. Elle est publiée sous le titre *Les Enfants de la défaite : la Résistance, l'éducation et la culture*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998.

15. L'ouvrage de Marc Bloch *L'Étrange Défaite*, Paris, Gallimard, 1990 montre bien la façon dont le traumatisme de 1940 provoque une réflexion, chez les résistants, sur l'École et sa réforme.

16. Décret du 2 décembre 1941, *Journal officiel de la France libre*, 20 janvier 1942, p. 2.

17. Arrêté du 21 janvier 1944, *Journal officiel de la République française* (Alger), 29 janvier 1944, p. 88.

18. Marc Bloch, capturé dans la nuit du 8 mars 1944, est emprisonné à Montluc et fusillé le 16 juin par les Allemands.

19. François Rouquet, « Mon cher Collègue et Ami ». *L'épuration des universitaires (1940-1953)*, Rennes, PUR, 2010.

20. Tristan Lecoq, « Refaire l'Armée française (1943-1945) : l'outil militaire, l'instrument politique, le contrôle opérationnel » in *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 257, janvier-mars 2015, Paris, Presses universitaires de France, avril 2015.

21. Jean-François Muracciole, *Les Français libres. L'autre résistance*, Paris, Tallandier, 2009.

22. Claire Andrieu, *Le Programme commun de la Résistance. Des idées dans la guerre*, Paris, Éditions de l'Érudit, 1984.

23. Isabelle Clavel, « Réformer l'École après 1944 : du consensus au dissensus entre la SFIO et le MRP » *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, Paris, n° 18, septembre-octobre 2012.

24. Les débats de la commission Philip, réunie le 6 novembre 1944 pour étudier le problème des écoles publiques et privées, en sont un témoignage. Sur ce point, on lira Antoine Prost, « La commission Philip sur la laïcité » in Christian Chavandier et Gilles Morin (dir.), *André Philip, socialiste, patriote, chrétien. Colloque « Redécouvrir André Philip »* tenu à l'Assemblée nationale les 13 et 14 mars 2003, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2005.

25. Jean-François Muracciole, « La Résistance, l'éducation et la culture » in *Tréma* 12/13 2010.

26. Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre*, tome 3, « Le Salut 1944-1946 », Paris, Plon, 1954, p. 592.

27. Rémy Handourtzel, « Gustave Monod à la tête de l'enseignement du second degré » *Les Cahiers de l'animation* 1986 IV, V numéro 57/58, Paris, 1986. Gustave Monod connaît de 1947 à 1951 cinq ministères de l'Éducation nationale.

28. C'est la circulaire du 10 mai 1948 qui développe ses conceptions d'une formation à la vie civique de la communauté politique des lycéens, futurs citoyens. C'est en 1959 que Louis François, membre du cabinet de son ami André Boulloche, compagnon de la Libération et ministre de l'Éducation nationale du général de Gaulle, obtient que soit confié aux professeurs d'histoire et de géographie l'enseignement de l'Instruction civique. C'est à ce moment que sont dessinés les premiers contours d'un concours de la Résistance.

29. Arrêté du 8 novembre 1944 portant création d'une Commission d'études pour la réforme de l'enseignement *Journal officiel de la République française*, 10 novembre 1944, p. 1268.

30. Pour une lecture de cette période, on lira Serge Berstein, Pierre Birnbaum et Jean-Pierre Rioux (dir.), *De Gaulle et les élites*, Paris, Éditions La Découverte, 2008 (Bruno Poucet, chapitre 8, « Les cadres de l'éducation nationale et les ambitions gaulliennes de réforme pour l'école et l'université » p. 128-142).

31. Jean-Paul Martin, Nicolas Palluau (dir.), *Louis François et les frontières scolaires*, Rennes, PUR, 2014.

32. Cette note de cadrage n'aurait pas été possible sans le remarquable travail préparatoire accompli par Fabrice Grenard, agrégé et docteur en histoire, directeur historique et chef du département recherche et pédagogie de la Fondation de la Résistance. Qu'il reçoive l'expression de ma reconnaissance. Cette note n'engage par ailleurs que son signataire.



©Réseau Canopé – Le Musée national de l'Éducation



Une école de garçons de la région parisienne en 1943. Mairie et école de garçons de Sainte-Marguerite-sur-Duclair (Seine-Inférieure) vers 1930.

L'ÉCOLE DES ANNÉES SOMBRES

Élément incontournable du « modèle républicain » et vecteur d'enracinement de ses valeurs depuis la fin du XIX^e siècle, l'institution scolaire subit de plein fouet les événements tragiques de l'année 1940. L'École doit s'adapter aux conséquences de la guerre et de l'Occupation tandis que le régime de Vichy souhaite la transformer profondément dans le cadre de sa politique dite de Révolution nationale.

L'ÉCOLE À LA VEILLE DE LA GUERRE

La révolution scolaire des années 1880 avec les lois Ferry instaurant une école « gratuite, laïque et obligatoire » a profondément changé la société française en supprimant l'illettrisme, en dotant tous les élèves d'un savoir élémentaire et en favorisant une plus grande mobilité sociale.

En dépit de ces avancées, de nombreux conservatismes se maintiennent. Dans une société encore profondément rurale, le calendrier scolaire dépend toujours des travaux des champs et de la moisson, ce qui explique une rentrée tardive, début octobre. L'école n'est obligatoire que jusqu'à 13 ans (14 ans à partir de 1936) et la majorité des élèves la quitte donc très jeune pour entrer en apprentissage et trouver un travail qui permette de gagner son indépendance par rapport à sa famille ou bien de lui apporter un salaire supplémentaire. Si toutes les communes sont dotées d'écoles primaires, les établissements du secondaire (collèges et lycées) restent beaucoup plus rares, limités dans la plupart des départements aux préfectures. Cela oblige une majorité de collégiens et de lycéens à fréquenter les internats où les règlements et la discipline stricte se révèlent de plus en plus inadaptés à l'évolution des mœurs comme le dénonce le film de Jean Vigo *Zéro de conduite*, réalisé en 1933 mais interdit jusqu'en 1946. L'École reste non mixte, à tous les niveaux. Le concours de recrutement pour l'enseignement secondaire, l'agrégation, n'est pas le même pour les hommes et les femmes.

Un accès limité à l'enseignement secondaire

Parce qu'il reste payant et particulièrement élitiste (du fait notamment de l'enseignement du latin), l'enseignement secondaire n'est accessible qu'à une minorité issue des classes les plus aisées. Les bons élèves des milieux modestes qui souhaitent poursuivre après le certificat d'études entrent dans l'enseignement primaire supérieur ou technique. Les meilleurs d'entre eux deviendront instituteurs, employés de la fonction publique ou seront ingénieurs diplômés d'une école technique, comme par exemple les Arts et Métiers. Mais l'université leur reste inaccessible puisque seul le baccalauréat permet d'y entrer. Ils ne pourront envisager les carrières qui nécessitent un diplôme universitaire, notamment celles de magistrat, médecin, professeur, haut fonctionnaire, cadre en entreprise. Seuls les enfants de la bourgeoisie ayant eu la possibilité de suivre des études secondaires y ont accès.

« Modernes contre classiques »

Cette opposition entre un enseignement primaire de masse, obligatoire pour tous, et un enseignement secondaire totalement élitiste entraîne au cours de l'entre-deux-guerres un débat autour de « l'École unique » entre les « modernes » et les « classiques ». Les premiers souhaitent

que tous les enfants passent par les écoles communales jusqu'à 12 ans avant d'être répartis ensuite selon leurs résultats entre différents établissements de l'enseignement secondaire. Ils appellent donc de leurs vœux la suppression du fossé entre primaire et secondaire. Ils souhaitent également que les diplômés de l'enseignement primaire supérieur (brevet supérieur, certificat d'aptitudes à l'enseignement pour devenir instituteur) puissent bénéficier d'une équivalence avec le baccalauréat afin d'élargir l'accès à l'université. Les « classiques » au contraire, qui sont très attachés à l'élitisme et craignent qu'une trop forte ouverture de l'université ne se traduise par une baisse de la qualité des diplômés universitaires, souhaitent renforcer la frontière entre l'enseignement primaire et le secondaire.

Cette opposition explique que les réformes destinées à ouvrir davantage l'accès à l'enseignement secondaire se heurtent à des blocages et pesanteurs sociologiques. Une loi du 31 mai 1933 adoptée par le gouvernement radical d'Édouard Herriot étend la gratuité à la classe de sixième. Mais les effets de cette loi sont limités avec la mise en place de nouveaux barrages : création d'un examen d'entrée en sixième et réforme des programmes dans un sens élitiste afin de refermer les possibilités d'accès aux masses qu'attirait la gratuité. En 1938, à la veille de la guerre, sur une population d'environ 6 millions d'élèves, tous niveaux et tous âges confondus, seuls 195 000 garçons et filles fréquentent le lycée.

Les instituteurs, « hussards » de la République

À la veille de la guerre, les instituteurs jouent un rôle fondamental au sein de l'École et plus largement dans la société française. Depuis Charles Péguy dans *L'Argent*, en 1913, la formule est devenue célèbre : les instituteurs sont « les hussards noirs » de la République, en première ligne pour diffuser ses valeurs et la défendre en cas de menace.

Si l'entre-deux-guerres confirme largement le rôle social des instituteurs qui s'était affirmé depuis la fin du XIX^e siècle, la période montre aussi une évolution importante de leur engagement puisqu'au patriotisme fervent affiché avant 1914 a succédé dans leurs rangs un profond pacifisme qui s'explique par la volonté de ne pas revivre l'hécatombe du premier

conflit mondial. Lorsque l'on y regarde de plus près, la réalité de l'engagement des instituteurs dans leur temps révèle une autre histoire, celle de la République et des républicains face à la guerre et aux fascismes. Il faut avant tout dire avec Jean-Louis Crémieux-Brillhac dans *Les Français de l'an 40*, que, comme en 1914, les maîtres et leurs élèves firent la guerre sans faillir, tous les chiffres et tous les témoignages concordent. Si on juge l'arbre de l'enseignement républicain à ses fruits, ce n'est vraiment pas de là que la défaite provient. Pourtant, en 1940, lorsqu'il cherche à comprendre les raisons de la défaite, Marc Bloch doute lui aussi des « instituteurs, mes frères ». Le fait est que dans l'entre-deux-guerres le Syndicat national des



© Réseau Canopé - Le Musée national de l'Éducation
Photo Tourne & Pettin

Promotion d'élèves de l'école normale d'instituteurs à Douai (Nord) en 1939. Qualifiés par Charles Péguy au début du XX^e siècle de « hussards » de la République, les instituteurs jouent un rôle considérable dans l'enracinement des valeurs républicaines auprès de leurs élèves et plus largement dans la société française de l'époque.

instituteurs (SNI), qui représente plus des deux tiers des enseignants du primaire en 1938, affiche une ligne pacifiste qui va jusqu'à voter en congrès le principe – rituel dès avant 1914 – de la grève générale face à la déclaration de guerre. Mais que signifie ce pacifisme munichois du SNI ? Incontestablement, il a pesé dans l'opinion

et s'inscrit au cœur de la crise d'identité nationale identifiée par Pierre Laborie. Il recouvre cependant une attitude commune en 1914 et en 1939 : le patriotisme des instituteurs de l'école publique n'était pas guerrier, mais il a armé la défense de la démocratie républicaine dans les deux conflits mondiaux.



Jean Zay.

Au lendemain de la victoire du Front populaire, Jean Zay est nommé le 4 juin 1936 à la tête du ministère de l'Éducation nationale. Il reste à ce poste jusqu'à la déclaration de guerre, démissionnant pour ne pas échapper à la mobilisation. Au cours de ses trois années à la tête du ministère, Jean Zay tente d'impulser

Jean Zay : un réformateur et précurseur

les réformes nécessaires pour moderniser le système éducatif. Il prolonge de 13 à 14 ans l'obligation scolaire par une loi du 9 août 1936. Il souhaite encourager les pédagogies nouvelles pour bâtir une démocratie plus sociale. Ses projets de réforme portent sur la coordination horizontale de l'enseignement en degrés, la mise en place de programmes communs à toutes les classes, la création de classes de sixième d'orientation pour tous. Il propose de consacrer plus de temps aux activités culturelles et sportives. Tout ceci en limitant le nombre d'élèves (25 pour la classe d'orientation) et en multipliant par cinq le budget des établissements.

Jean Zay soutient également la création d'une école nationale d'administration afin de rendre l'accès à la haute fonction publique plus méritocratique. Déposé en 1937, ce grand projet de réforme du système éducatif apparaît comme l'un des plus élaborés jamais conçus et l'un des plus démocratiques pour l'époque. Repoussé par la commission de l'enseignement de la Chambre des députés, il ne peut cependant entrer en application. Arrêté après avoir embarqué à bord du *Massilia* fin juin 1940 pour gagner l'Afrique du Nord, Jean Zay participe du fond de sa prison aux projets clandestins de l'École à venir,

jusqu'à son assassinat par la Milice en 1944. De fait, l'école de la Libération est fille de celle voulue par Zay, portée après la guerre par son équipe, Gustave Monod en tête. Par son souci d'humanisme pédagogique et de justice sociale, elle préfigurait non seulement le plan Langevin-Wallon et les classes nouvelles, mais aussi ce que seront la structure et les principes de l'École républicaine jusqu'à nos jours. En 2015, alors que l'ancien ministre de l'Éducation nationale entre au Panthéon, le président Hollande insistera sur le fait que : « Jean Zay, c'est la République. L'École de la République ».

— @ RESSOURCES NUMÉRIQUES —

L'exposition virtuelle sur Jean Zay réalisée lors de son entrée au Panthéon en 2015 aux côtés de Germaine Tillion, Geneviève de Gaulle-Anthonioz et Pierre Brossolette est disponible sur le Musée de la Résistance en ligne.

L'ÉCOLE DANS LA DRÔLE DE GUERRE

La déclaration de guerre modifie profondément le quotidien des Français même si la période dite de la drôle de guerre se caractérise par l'absence de combats d'envergure jusqu'au 10 mai 1940. L'École n'échappe pas à ces nombreux bouleversements.

La mobilisation du pays en faveur de l'effort de guerre **perturbe la rentrée scolaire d'octobre 1939**. Il faut s'adapter au départ des enseignants mobilisés pour le front, à la manifestation des premières pénuries provoquées par l'état de guerre et qui peuvent porter sur des produits indispensables à la vie quotidienne dans les écoles (papier, charbon), à la réquisition de certains bâtiments scolaires par l'autorité militaire pour les besoins de l'armée.

Déplacements et déracinements

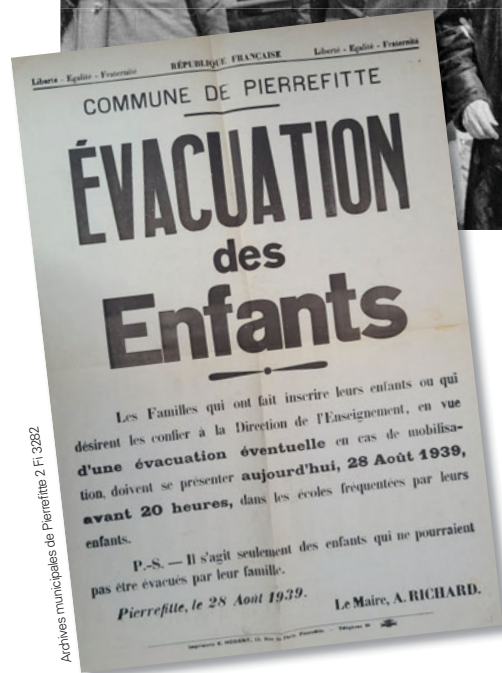
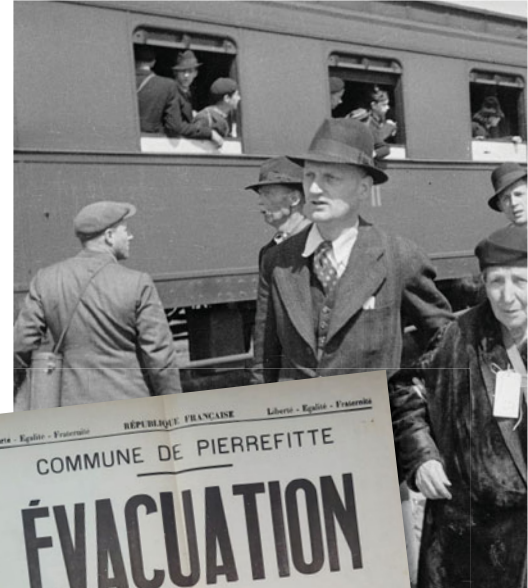
Des plans d'évacuation sont mis en place pour les populations les plus vulnérables. Les évacuations les plus importantes concernent les régions frontalières de l'Est, susceptibles de se trouver sous le feu des combats dès le début du conflit. Trois cent soixante-dix mille Alsaciens et 160 000 Mosellans sont déplacés en septembre 1939 pour être transférés dans les départements du Sud-Ouest et du Centre. Des dispositions sont mises en place pour que les enfants puissent être scolarisés dans les départements d'accueil.

Le déracinement est souvent difficile à vivre pour ces jeunes qui ont dû tout quitter et se retrouvent dans des régions rurales aux caractéristiques très différentes de l'Alsace-Moselle.

De crainte que des bombardements ne ciblent la capitale, des mesures d'évacuation ont également été adoptées **pour les enfants parisiens**. Dès la fin août 1939, il fut décidé de maintenir en colonies de vacances les petits Parisiens ainsi que les instituteurs qui les accompagnaient. Avant même que la guerre ne soit déclarée, 38 000 enfants quittent Paris dans le cadre d'une évacuation encadrée et organisée à destination du centre et de l'ouest de la France. Chaque enfant emporte avec lui un trousseau comportant le strict nécessaire.

Des défis considérables

Pour la plupart de ces enfants, **la rentrée scolaire s'effectue début octobre en province**. Elle constitue un défi considérable dans les départements d'accueil, où la population scolaire connaît une véritable explosion. Au 25 septembre 1939, pour le seul niveau de l'enseignement primaire élémentaire, la population scolaire est ainsi



Archives municipales de Pierrefitte 2, F. 3282

Affiche « Évacuation des Enfants » de la mairie de Pierrefitte (Seine-Saint-Denis) du 28 août 1939. Cet avis offre la possibilité pour les familles de faire évacuer leurs enfants par le biais de l'institution scolaire.

passée dans le Loir-et-Cher de 32 000 à 53 000 enfants, dans l'Yonne de 35 000 à 50 000, dans la Nièvre de 30 000 à 48 000, dans la Charente



© Réseau Canopé - Le Musée national de l'Éducation

Alerte aux Avions !!
Manuel officiel élémentaire de Défense passive contre les attaques aériennes publié chez Hachette en 1940, 32 pages.

La Défense passive à l'école

La hantise des bombardements aériens pouvant se doubler d'une attaque par les gaz amène le gouvernement à adopter des mesures de Défense passive (DP) pour protéger les populations civiles. Ces mesures vont profondément modifier le quotidien des Français. Pour se prémunir des raids nocturnes, ils doivent occulter les fenêtres de leur habitation la nuit. Dans les villes, des abris sont installés dans des caves, des stations de métro et des souterrains réquisitionnés pour la circonstance tandis que des masques à gaz sont distribués aux populations. Des membres de la DP reconnaissables à leur casque, à leur brassard et à une musette contenant un masque à gaz sont chargés de faire respecter le règlement dans leurs quartiers.

Ainsi, avant même le déclenchement des opérations militaires, la guerre fait son intrusion dans l'École. Dès la rentrée 1939, les élèves font connaissance avec **les exercices de la Défense passive**. Dans les établissements scolaires, les enseignants simulent des alertes pour **rejoindre dans le calme les abris** situés à proximité. On les entraîne aussi au **port du masque à gaz** que les élèves gardent à portée de main toute la journée dans leur étui métallique lourd et encombrant. En 1940, un manuel officiel, « rédigé par les Services de la Défense et de l'Éducation nationales » et illustré par Marcel Jeanjean, est publié à l'attention des élèves et des maîtres des écoles primaires. À partir de mai 1940 et jusqu'à la fin de la guerre, les alertes perturbent les cours surtout dans les grandes villes les plus exposées.



© Photographie Inconnu/SCA/CEPAD/Délégés/3 ARVIEE 60 C 1328

La population de Thionville embarque à bord d'un train lors de l'évacuation de la ville en mai 1940.

de 37 000 à 60 000, dans la Vienne de 37 000 à 60 000 (essentiellement en raison de l'évacuation des populations alsaciennes pour ces deux derniers départements). Pour accueillir ces nouveaux élèves de nombreux établissements sont réquisitionnés afin de multiplier les écoles improvisées. Des instituteurs retraités sont mobilisés pour assurer les cours à la place des enseignants partis au front. C'est le cas de **Berthe Auroy** qui quitte son domicile parisien et s'installe à Chartres, où elle se voit confier la responsabilité d'une classe primaire. Dans certains départements de l'Ouest, comme le Maine-et-Loire, où l'enseignement libre est important, les préfets demandent également à ce que des élèves de l'école publique, qui n'avaient pu être placés, puissent être exceptionnellement accueillis dans le cadre d'écoles privées.

Un établissement confronté à la guerre : l'école normale de Bonneville

L'état-major décide de faire de la petite sous-préfecture de Bonneville en Haute-Savoie un important hôpital militaire pour accueillir les soldats malades ou blessés. Ce choix s'explique par plusieurs facteurs. La cité se trouve dans une zone qui ne semble pas directement menacée par les Allemands tout en étant facilement accessible depuis les régions de l'Est où stationne le gros des troupes françaises. Son statut de sous-préfecture et la présence de bâtiments publics importants permettent d'offrir les capacités d'accueil nécessaires. La région de la vallée de l'Arve est considérée comme propice au rétablissement des malades en raison de son climat, de ses sources thermales, de la proximité de la station de Saint-Gervais et du sanatorium de Passy. L'école normale de Bonneville est réquisitionnée par l'armée pour servir de bâtiment principal au nouvel hôpital. Des médecins et infirmiers s'y installent dès les tout premiers jours de la guerre. Les dortoirs de l'école servent de chambres aux malades, le réfectoire devient leur cantine. L'amphithéâtre est transformé et aménagé pour servir de salle de pansements. Le cabinet du directeur de l'école accueille les bureaux des administrateurs de l'hôpital. Aux enseignants formateurs d'hier succède désormais une foule d'officiers, de gestionnaires, de secrétaires et de dactylos qui ont pris possession des principales salles de cours et des bureaux de l'école pour faire vivre le nouvel hôpital militaire. Cet hôpital complémentaire fonctionnera jusqu'aux événements de mai-juin 1940. Privés de leur bâtiment d'accueil, le personnel et les élèves de l'école normale doivent utiliser d'autres lieux et connaissent une année très perturbée.



© Réseau Canopé - Le Musée national de l'Éducation

Alors que l'école normale de Bonneville est réquisitionnée par l'armée pour servir d'hôpital, le dortoir destiné aux élèves internes est transformé en salle médicalisée pour accueillir les malades et les blessés.

L'université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand en septembre 1939

À la suite de l'évacuation de Strasbourg, son université, enseignants et étudiants, reprend son activité dans les locaux de celle de Clermont-Ferrand. Dès la rentrée de novembre 1939, à l'exception des mobilisés, les étudiants alsaciens et auvergnats suivent ensemble les cours des professeurs des deux universités. Très rapidement, l'entrée en vigueur de l'armistice et la nouvelle de l'annexion de fait des trois départements de l'académie de Strasbourg posent la question de la survie de l'institution. Dès le mois de juillet, très discrètement, le gouvernement de Vichy refuse de reconnaître cette annexion, qui n'est pas mentionnée dans la convention d'armistice. Louis-Adolphe Terracher devient secrétaire général de l'Instruction publique à Vichy tout en gardant ses fonctions de recteur de l'académie de Strasbourg. Ami personnel du maréchal Pétain, partisan convaincu de la Révolution nationale, son patriotisme anti-allemand ne fait pourtant aucun doute : il est le seul secrétaire général de ministère qui n'est pas autorisé à se rendre dans Paris occupé. À de très rares exceptions, les enseignants et les étudiants d'origine alsacienne ou mosellane refusent le rapatriement. Ils sont rejoints par la majorité des démobilisés et par des camarades qui réussissent à s'évader des départements annexés de fait. Les doyens de leurs facultés, à travers la Commission des œuvres de guerre qui dispose de fonds abondants, versent des secours d'études et prennent en charge une grande partie de la nourriture, de l'habillement et du logement. L'esprit de résistance de l'université strasbourgeoise est meurtri par **les rafles de 1943** et leur centaine de victimes.

UNIVERSITÉ DE CLERMONT - UNIVERSITÉ DE STRASBOURG		Facultés des Sciences	
ANNÉE SCOLAIRE 1943-1944			
Les Cours et Conférences des Facultés s'ouvrent le LUNDI 15 NOVEMBRE 1943			
COURS DE LA FACULTÉ DES SCIENCES			
ENSEIGNEMENTS	PROFESSEURS	PROGRAMME	HEURES
Analyse Supérieure	M. L. L. L.
Calcul Différentiel et Intégral	M. L. L. L.
Mécanique Générale	M. L. L. L.
Mécanique Générale	M. L. L. L.
Physique Supérieure	M. L. L. L.
Physique Générale	M. L. L. L.
Physique de Gèle	M. L. L. L.
Électrostatique	M. L. L. L.
Chimie Générale	M. L. L. L.
Chimie Physique - Electrochimie	M. L. L. L.
Chimie Industrielle	M. L. L. L.

Programme des cours pour l'année 1943-1944 de la faculté des sciences, université de Strasbourg et Clermont.

Archives départementales du Puy-de-Dôme, 302 Fi 24

LA DÉFAITE, L'EXODE ET LES DÉBUTS DE L'OCCUPATION

La bataille de France qui débute le 10 mai avec l'offensive allemande dans les Ardennes et se termine par le double **armistice signé avec l'Allemagne** (22 juin) puis l'Italie (24 juin) intervient en fin d'année scolaire. Les conséquences de la guerre sont différentes selon les territoires. Dans les régions de l'Est et du Nord où ont lieu les principaux combats, les cours sont la plupart du temps interrompus. Les enfants sont très nombreux au sein des convois de civils qui se développent sur les routes menant vers le Sud, comme l'immortalise le film de René Clément, *Jeux interdits* (1952) qui raconte l'histoire d'une petite fille devenue orpheline sur les routes de l'exode. Vidant un tiers du territoire dans les deux autres, ce gigantesque mouvement de population concerne entre sept et huit millions de personnes. Les départements d'accueil sont débordés par cet afflux de réfugiés. Dans les régions du centre et du sud de la France qui échappent aux combats, les classes se maintiennent jusqu'à la fin de l'année scolaire en juin 1940.

La première rentrée scolaire de l'Occupation

Après une interruption liée aux vacances d'été, la première rentrée scolaire de l'Occupation s'effectue en octobre 1940 dans un climat particulier. En zone occupée, la loi du vainqueur est partout visible et crée un sentiment d'humiliation. **Le drapeau à croix gammée flotte sur tous les bâtiments officiels** réquisitionnés par les Allemands. **Certains bâtiments scolaires**, comme l'école normale supérieure de la rue d'Ulm à Paris, font partie de ces réquisitions. L'heure allemande (en avance d'une heure sur l'heure française) s'affiche aux horloges, la propagande de l'occupant recouvre les murs, les panneaux indicateurs en langue allemande se multiplient dans les grandes villes.

L'absence des professeurs mobilisés en 1939 et faits prisonniers lors des combats de mai-juin 1940 provoque une atmosphère morne dans les écoles. Entraînés en zone Sud dans le mouvement de l'exode en mai-juin 1940, de nombreux étudiants ou enseignants n'ont pas encore pu rentrer en zone occupée car les Allemands n'autorisent les retours qu'à partir d'octobre de façon progressive.

En zone non occupée, si les choses peuvent apparaître moins difficiles, les écoliers n'en restent pas moins profondément marqués



© Réseau Canopé - Le Musée national de l'Éducation

L'école de la Ziegelau à Strasbourg, après un bombardement. C'est dans le nord et l'est du pays que les bâtiments scolaires ont été les plus touchés par les combats.

par les événements des mois précédents et doivent souvent faire face, comme leurs camarades de la zone occupée, à l'absence d'un père tué au combat ou fait prisonnier de guerre. Partout les enseignants doivent s'accommoder de cette situation nouvelle.

L'adaptation nécessaire aux pénuries et restrictions

L'institution scolaire doit également s'adapter aux pénuries qui ne cessent de s'accroître dans tous les domaines et aux restrictions qui touchent le papier. Le rationnement entre en vigueur sur tout le territoire national en septembre 1940. Ses effets se font rapidement sentir. Il entraîne une sous-nutrition chez les élèves du primaire et du secondaire qui appartiennent à la catégorie J, notamment dans les milieux les plus modestes n'ayant pas les moyens de recourir aux différentes formes de trafic et de marché noir qui permettent de compenser les insuffisances du rationnement officiel. La crise du ravitaillement se répercute également dans les cantines des internats, de plus en plus mal approvisionnées. Enfin, les écoliers sont appelés, du fait de la pénurie, à se mobiliser en faveur de la communauté nationale en se livrant collectivement à des collectes (marrons d'Inde) ou à la chasse aux doryphores.

UNIVERSITÉ DE PARIS
SERVICE CENTRAL
DES EXAMENS DU BACCALAURÉAT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
BACCALAURÉAT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
Première Partie — Troisième Série : B

Le Secrétaire administratif du service central des examens du Baccalauréat de l'Enseignement secondaire, soussigné, certifie que M. *Charasomoff*

est le *Joseph Eugène*
département de *2^e classe*
le *25 janvier 1940*
a subi avec succès les épreuves de la Première Partie — Troisième Série du Baccalauréat de l'Enseignement secondaire devant la Faculté des Sciences de Paris, le *14 mai 1940*
Paris, le *3* septembre 1940

Signature de l'inspecteur :



A été créé important...
N. B. - Le présent certificat ainsi que l'acte de naissance seront rigoureusement exigés au moment de l'inscription pour la 2^e partie, soit Philosophie, soit Mathématiques

Le baccalauréat 1940

Sous la III^e République, à la suite d'une réforme introduite en 1874, le baccalauréat se déroule en deux étapes. La première a lieu en classe de première et porte sur les matières dites « nouvelles » (histoire-géographie, langues, sciences), la seconde en terminale avec des épreuves de philosophie et de mathématiques. Depuis 1927, deux sessions existent avec l'instauration d'un rattrapage en septembre. Les professeurs qui font passer l'examen sont à la fois des professeurs d'université et du secondaire.

La session de juin 1940 du baccalauréat intervient alors que la défaite se transforme en débâcle. Pourtant l'examen n'est pas supprimé et tout est fait pour que les épreuves soient maintenues. La date du baccalauréat est avancée à la mi-juin et les épreuves sont décentralisées dans les régions les moins touchées par les combats. Certaines épreuves se déroulent dans des endroits inhabituels comme les caves des facultés. À partir du 17 juin, la plupart des épreuves qui devaient encore se dérouler sont reportées. La session de septembre qui servait habituellement de rattrapage permet de faire passer les dernières épreuves qui n'avaient pu avoir lieu en juin.

Diplôme du baccalauréat délivré à l'été 1940 par le Service central des examens du baccalauréat de l'enseignement secondaire.

© Réseau Canopé - Le Musée national de l'Éducation

Les enfants dans l'exode

La fuite soudaine de millions de personnes dans le cadre de l'exode prend la forme d'un chaos indescriptible. Les familles prennent la route comme elles le peuvent, en voiture pour les plus aisées, en carriole, à vélo, à pied pour les autres. Dans ce chaos, les gens se perdent de vue. Les plus jeunes, vite fatigués, sont remis entre les mains secourables de personnes véhiculées. Mais les camions et les voitures ne suivent pas toujours les itinéraires prévus et les parents ne retrouvent pas facilement leurs enfants. Des familles sont séparées par les mitraillages des avions. Jean Moulin, préfet d'Eure-et-Loir, témoigne dans *Premier combat* (Éditions de Minuit, 1947, posthume) de l'arrivée de flots de réfugiés dans la ville de Chartres : « Il y a cent, mille autres cas plus tristes. Des enfants perdus, des femmes à la recherche de leur mari. Un fils, une fille qui devaient rejoindre une mère et qu'on attend vainement. Beaucoup de drames s'inscrivent en graffiti naïfs sur les murs : "Nous sommes partis. Rendez-vous à Orléans", ou : "Avons perdu Robert. Allons à Poitiers..." , et bien d'autres. »

La Croix-Rouge estime à 90 000 le nombre d'enfants perdus au cours de l'exode. Les services administratifs, largement désorganisés et dont l'action est paralysée, sont relayés dans la conduite des recherches par les radios et les journaux. Ces médias s'organisent pour collecter des informations et servir de relais entre les personnes séparées. Le magazine féminin *Pour Elle*, qui recommence



Magazine *Pour Elle* n° 4 du 4 septembre 1940. Dès sa repartition, ce magazine diffuse des avis de recherche d'enfants perdus pendant l'exode.

à paraître à la mi-août, publie des centaines de clichés d'enfants retrouvés, dont l'âge varie entre quelques mois et 20 ans. Cette rubrique demeure jusqu'au milieu de l'année 1941. À la rentrée des classes 1940, les enfants perdus de l'exode viennent s'ajouter à ceux qui, dans certaines régions, ont été évacués des grandes villes et ne sont pas encore rentrés. Après août-septembre 1939, les enfants de Paris et de sa banlieue sont par exemple à nouveau évacués le 6 juin 1940. Ces absences contribuent au caractère inédit et traumatique de cette période scolaire.

Coll. Palais Galliera, musée de la mode de la Ville de Paris

Des dessins d'enfants d'une école parisienne réalisés au retour de l'exode

Quelques mois après être revenues de l'exode de juin 1940, des jeunes filles d'une quinzaine d'années, élèves de cours complémentaire de l'enseignement primaire supérieur à Paris, sont invitées à dessiner ce qu'elles ont vécu depuis la fin des années 1930. Elles sont encadrées par une grande professionnelle de l'enseignement et de l'art, Adrienne Jouclard, professeur de dessin et artiste-peintre, alors proche de la retraite. Près de soixante-dix élèves illustrent donc leur quotidien avec une spontanéité et une authenticité doublées d'une grande maîtrise technique. Elles nous transmettent des représentations de leur départ entre le mois de mai et la mi-juin 1940, du chaos ponctué de drames régnant sur les routes, de leur arrivée en province puis du retour à l'automne suivant, marqué par l'angoissant passage de la ligne de démarcation. Ce grand reportage collectif s'appuie sur des souvenirs datés et localisés. Certains dessins sont accompagnés de paragraphes descriptifs. Tous se singularisent par une grande diversité de ton : légèreté, gravité, humour ou tragédie. En 1957, Adrienne Jouclard

fait don de ce fonds inédit de trois cents dessins à l'Institut pédagogique national, aujourd'hui Munaé à Rouen. Outre l'exode, sont également représentées les fêtes patriotiques avant 1939, la mobilisation

générale, les évacuations, les alertes lors des bombardements entraînant la descente dans les abris puis la réalité des pénuries et du rationnement à partir de l'automne 1940.



Passage de réfugiés à Meillant (Cher), 17-19 juin 1940, dessiné par Germaine Niederlender, élève de M^{me} Jouclard.

© Réseau Canopé - Le Musée national de l'Éducation

— @ RESSOURCES NUMÉRIQUES —

Retrouver les dessins d'exode des élèves de M^{me} Jouclard dans le [catalogue en ligne du Musée national de l'Éducation de Rouen](#).

LA RÉVOLUTION NATIONALE À L'ÉCOLE

Pour le régime de Vichy qui s'installe au lendemain de la défaite sous la direction du maréchal Pétain, l'École constitue un levier fondamental pour redresser le pays mais aussi contrôler la jeunesse. À partir de l'automne 1940, l'École va vivre à l'heure de la Révolution nationale symbolisée par la devise « Travail, Famille, Patrie ». Le douzième article des « Principes de la Communauté », sorte de profession de foi de l'État français, précise ainsi que l'« École est le prolongement de la Famille ».

Pendant quatre ans, de nombreuses directives sont imposées aux chefs d'établissement qui vont engendrer des rapports conflictuels continus entre les différents ministres et le corps enseignant. En effet, si dans l'ensemble les instructions sont appliquées, d'ailleurs plus dans le public que dans le privé, et davantage en zone non occupée, quelques enseignants, par hostilité à la politique éducative voulue par Vichy, s'y opposent. Le *Message aux Instituteurs*, du 3 septembre 1942, dans lequel Pétain compare le métier d'enseignant à celui de militaire n'arrange pas les choses : « Au poste que j'occupe actuellement, mes messages à la Nation ne constituent-ils pas un véritable enseignement ? C'est donc comme instituteur que je me présente à vous aujourd'hui et que je me permets de vous adresser quelques conseils ». Il annonce ainsi aux instituteurs qu'ils sont à la fois des éducateurs et des instructeurs.

De nouveaux enseignements inspirés par l'idéologie du régime

L'idéologie conservatrice et réactionnaire du régime de Vichy se traduit par la rénovation du contenu de certains cours. Un enseignement obligatoire des questions démographiques est institué le 11 mars 1942. Pour encourager les jeunes filles à devenir de futures mères de famille, le cours d'enseignement ménager, qui existait avant 1939 de façon facultative, est rendu obligatoire pour toutes les élèves de 14 à 18 ans. Ce cours semble d'ailleurs indispensable, à la suite de la loi du 11 octobre 1940 qui organise le retour au foyer des femmes travaillant dans le secteur public, dans la mesure où leur mari peut subvenir seul aux besoins financiers du couple et des éventuels enfants. Le **Commissariat général**

à l'Éducation générale et aux Sports poursuit la politique mise en place sous le Front populaire visant à valoriser l'enseignement du sport à l'école. Mais c'est le sens donné au sport qui évolue : celui-ci, en développant le corps de la jeunesse, doit participer au redressement moral du pays. Il doit aussi éloigner des loisirs futiles et de l'alcoolisme. Vichy lance alors un vaste programme, utopique et irréalisable visant à construire un terrain de sport dans chaque commune. Dans les faits, le sport à l'école engendre, chez les jeunes en pleine croissance, une dépense de calories difficile à compenser en ces temps de pénuries ; par ailleurs il accroît l'usure des semelles de chaussures devenues si rares que des mères de familles s'en indignent par des pétitions.

Affiche de Alain Saint-Ogan (octobre 1940) pour un concours scolaire, destiné à mobiliser les écoliers autour du maréchal Pétain.

Celui-ci est symbolisé par les sept étoiles tandis que les enfants sont invités à dessiner la France rêvée par le régime de Vichy. Ce type de concours est un moyen pour le régime, de se substituer aux enseignants soupçonnés d'avoir contribué à l'affaiblissement du pays.



À l'occasion de la rentrée des classes 1942, le maréchal Pétain visite l'école de la petite commune de Lalizolle, près de Gannat (Allier). Photographie de presse extraite de L'Illustration.



© Réseau Canopé - Le Musée national de l'Éducation

L'enseignement de l'histoire-géographie sous Vichy

L'idéologie du nouveau régime pèse considérablement sur le contenu des programmes d'histoire et de géographie, deux matières qui représentent pour les hommes de Vichy un enjeu important dans le cadre de la politique de « redressement » qu'ils souhaitent promouvoir. L'histoire voit revenir au premier plan un discours traditionaliste et le vieux roman national que les historiens de l'entre-deux-guerres, notamment l'École des Annales avec Lucien Febvre et Marc Bloch, avaient mis à mal. Dans les programmes du primaire et du secondaire, la période de la Révolution, qui constituait une sorte de « fin de l'Histoire » dans l'École républicaine, est désormais proscrite au profit du retour à une « France éternelle » qui serait paysanne, catholique, nationaliste et qui aurait ses héros symboliques comme Louis IX (roi sanctifié, croisé et ayant pris des mesures d'expulsion des Juifs du royaume) ou Jeanne d'Arc qui illustre le nationalisme anti-anglais. Parce que l'un de ses auteurs est juif, le manuel d'histoire qui s'était imposé au cours de l'entre-deux-guerres dans les classes de l'école primaire, le Malet et Isaac, est censuré. Pour ne pas indisposer l'occupant, l'histoire contemporaine est expurgée de toute représentation agressive du Reich à l'égard de la France. La géographie connaît une évolution plus ambiguë sous Vichy. Si l'idéologie du régime favorise une approche régionaliste permettant de mettre en valeur les coutumes et traditions dans toute leur diversité provinciale, la période marque aussi une affirmation de la discipline qui vivait jusque-là quelque peu dans l'ombre de l'histoire. **La place de la géographie se renforce** avec la refonte en 1941 des programmes dans l'enseignement primaire et secondaire. À l'université, la licence de géographie est instituée en 1941, l'agrégation en 1943.



Archives départementales de l'Indre, 1365 (IV) 272

Une propagande omniprésente dans les classes

Une dictée peut être l'occasion d'un temps de propagande : certaines reprennent des extraits de discours de Pétain. La chanson *Maréchal nous voilà* est inscrite au certificat d'études, à partir de 1942. En novembre 1941, les élèves doivent écrire une lettre au maréchal pour lui dire s'ils ont suivi ses conseils prodigués dans son *Discours aux écoliers de France* de la rentrée. La propagande passe aussi par la présence, en principe obligatoire, dans chaque école d'un exemplaire de l'affiche des *Principes de la Communauté* et dans chaque classe du portrait officiel en couleur de Pétain qui devient parfois une telle cible de boulettes en papier qu'il est décroché. De nombreuses classes sont aussi « marraines » d'un prisonnier de guerre. En revanche, la loi du 20 novembre 1940 interdit le port des insignes et les décorations de toute nature, à l'exception de celles décernées par l'État français. Mais le *nec plus ultra* de la propagande est l'organisation de voyages officiels à Vichy de délégations d'élèves reçues en audience par Pétain.

Toute cette propagande vichyste n'a toutefois bien souvent qu'un impact limité. Les élèves s'en détournent rapidement voire s'en moquent, tandis que les enseignants la répercutent rarement avec conviction, excepté chez les plus zélés soutiens du régime de Vichy et les collaborationnistes.

Une École épurée

Soucieux de s'appuyer sur des serviteurs fidèles pour mener à bien sa politique et de sanctionner des catégories que le nouveau pouvoir cherche à rendre responsables de la défaite, le régime de Vichy mène au cours de ses premiers mois d'existence une importante épuration qui touche les municipalités élues avant-guerre (avec la nomination de « délégations spéciales »), la magistrature, la fonction publique (les préfets trop liés au régime républicain sont révoqués comme ce fut le cas pour Jean Moulin en novembre 1940).

L'École n'échappe pas à cette épuration, qui s'applique à tous les niveaux, des instituteurs jusqu'aux professeurs d'université. Dans l'édition du 15 juillet 1940 du journal pétainiste, *Le Petit dauphinois*, l'École est décrite comme « le champ clos des divisions ; dans la cour, dans les classes, un air suffoquant a régné. Le communisme est venu, au surplus, pour noyer l'Éducation nationale dans une cuve d'acide :

on en avait oublié l'idée de Patrie, on n'honorait plus la famille et on déconsidérerait le travail. ». Dès juillet 1940, une première vague de purge se développe, entraînant la révocation de nombreux enseignants ayant milité dans des formations de gauche. Elle est suivie de deux autres vagues entraînant la suspension des enseignants notoirement francs-maçons (décret du 13 août 1940) puis celle des enseignants définis comme Juifs (statut du 3 octobre 1940). Le nouveau régime adopte également une législation nouvelle visant à limiter le travail féminin. De nombreuses institutrices sont concernées, du fait de la loi du 11 octobre 1940 qui stipule que toutes les femmes mariées dont le conjoint pouvait subvenir à leurs besoins doivent quitter la fonction publique.



Martial Brigouleix en décembre 1939.

Professeur de français et d'histoire-géographie à l'école militaire préparatoire technique de Tulle, Martial Brigouleix est révoqué par Vichy en 1941 du fait de son appartenance à la franc-maçonnerie.

© Musée de l'Ordre de la Libération

La fermeture des écoles normales

Dans un article publié en août 1940 dans *La Revue des Deux Mondes*, Pétain se livre à un réquisitoire contre l'École républicaine, jugée trop « individualiste ». Les instituteurs sont montrés du doigt, comme responsables de la faillite de la France, en ayant insufflé à leurs élèves des valeurs libérales, laïques et égalitaires en contradiction avec ce que le régime considère être les valeurs françaises traditionnelles. Le 18 septembre, les écoles normales d'instituteurs, que Maurras avait qualifiées « d'antiséminaires malfaisants de la démocratie » sont supprimées. À l'issue de la classe de troisième, les futurs enseignants seront désormais recrutés sur concours. Les élèves maîtres reçus au concours obtiennent une bourse pour entrer au lycée et y préparer le baccalauréat. À la suite de cela, ils passeront dix mois dans l'un des instituts de formation professionnelle (IFP) créés par le décret du 15 août 1941.

Si elle possède au départ une motivation idéologique, cette suppression des écoles normales permet donc de faire disparaître l'écart qui existait auparavant entre le « primaire supérieur » et le « secondaire ». En accédant au lycée et au baccalauréat, ceux qui se destinent à devenir instituteurs peuvent aussi désormais poursuivre leurs études à l'université et passer les concours de l'agrégation pour enseigner dans le secondaire, ce qui leur était impossible jusque-là.

— @ RESSOURCES NUMÉRIQUES —

Pour accéder à la presse officielle et à la propagande du régime, il est possible de consulter les nombreux titres de la presse nationale et régionale entre 1940 et 1944 sur le site de Gallica, la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France.

LES HOMMES DE VICHY

Sous Vichy, le ministre de l'Éducation nationale, redevenu ministre de l'Instruction publique, a en charge de participer au redressement du pays, en mettant en œuvre au sein de l'École, les principes de la Révolution nationale. Les différents détenteurs du poste, s'ils partagent certaines idées, **se distinguent pour autant par leurs personnalités et les politiques conduites.**

Georges Ripert, premier secrétaire d'État à l'Instruction publique du régime de Vichy

Ministre du 6 septembre au 13 décembre 1940

Doyen de la faculté de droit de Paris, Georges Ripert se rallie à Vichy dès l'été 1940. Nommé secrétaire d'État à l'Instruction publique et à la Jeunesse le 6 septembre, il est le principal ordonnateur de la politique d'épuration initiée par le régime du maréchal Pétain. Celle-ci vise en premier lieu les instituteurs, accusés d'avoir affaibli la France en détournant les plus jeunes de l'amour de la patrie. Dans sa circulaire aux recteurs du 15 novembre 1940, le ministre demande à ce que « ceux, qui, dans ces dernières années, ont consacré une partie de leur temps à une agitation politique contraire aux intérêts de la France » soient relevés de leurs fonctions. Il organise également le recensement des enseignants définis comme Juifs en application de la loi portant statut des Juifs du 3 octobre 1940, et procède aux premiers renvois. L'épuration prend alors une dimension raciale.

Jacques Chevalier, un philosophe partisan de la Révolution nationale

Ministre du 14 décembre 1940 au 23 février 1941

En 1940, Jacques Chevalier est professeur de philosophie à l'université de Grenoble. Ce philosophe conservateur adhère à la Révolution nationale promue par le maréchal Pétain. En décembre 1940, il remplace Georges Ripert, affaibli par les manifestations patriotiques lycéennes et étudiantes du 11 novembre. Fervent catholique, Jacques Chevalier s'attaque au principe de laïcité en inscrivant les « devoirs envers Dieu » dans les programmes scolaires de l'enseignement primaire. Il poursuit, par ailleurs, la politique d'effacement de l'héritage républicain en signant, le 3 février 1941, un arrêté ministériel, qui fixe une liste des ouvrages proscrits. Les livres scolaires doivent désormais véhiculer l'idéologie du régime. Jacques Chevalier renforce enfin la politique d'exclusion, en interdisant aux Juifs, par une circulaire du 10 février 1941, la préparation des concours de l'agrégation. Remplacé à l'Instruction publique par Jérôme Carcopino, le 23 février 1941, il est nommé secrétaire d'État à la Famille et à la Santé.



Jacques Chevalier, lors de son procès pour indignité nationale, en 1946.

Jérôme Carcopino, un historien à Vichy

Ministre du 24 février 1941 au 18 avril 1942

Jérôme Carcopino, historien renommé de la Rome antique, se met lui aussi très tôt au service du régime de Vichy. Il assume **la fonction par intérim de recteur de l'académie de Paris** après la manifestation lycéenne du 11 novembre 1940. À ce titre, Carcopino met en œuvre la politique d'épuration du monde enseignant portée par le ministre Ripert. Le recteur fait remonter des établissements scolaires des informations individuelles de non affiliation à la franc-maçonnerie, de non appartenance à la « race juive », qu'il transmet au ministère. Nommé à l'Instruction publique dans le gouvernement Darlan, le 24 février 1941, il poursuit cette politique, tout en freinant le rythme de l'épuration. Alors qu'il abroge les mesures Chevalier sur l'introduction de l'enseignement religieux, le nouveau ministre réforme l'enseignement secondaire vers davantage de sélection et d'élitisme. Il suit en cela l'hostilité du régime de Vichy envers l'idée d'une École unique, portée au cours des années 1930 par certains républicains, comme Jean Zay.



Portrait de Jérôme Carcopino publié dans la presse, au moment où il prend les fonctions de recteur de l'université de Paris en novembre 1940.

Abel Bonnard : un collaborationniste au ministère de l'Instruction publique

Ministre du 18 avril 1942 au 20 août 1944

Le positionnement politique d'Abel Bonnard est bien différent de celui de ses prédécesseurs. Partisan actif de la collaboration, il est imposé au ministère par les Allemands, au moment du retour au pouvoir de Pierre Laval en avril 1942. Il le reste jusqu'en août 1944. Cette longévité relative n'empêche pas son œuvre réformatrice d'être mince. Il s'attache essentiellement à renforcer la politique de collaboration, en imposant aux étudiants la participation au **Service du Travail Obligatoire** et en multipliant les projets de coopération culturelle avec l'Allemagne. Bonnard fonde en novembre 1942 une chaire d'ethnologie et d'histoire du judaïsme à la Sorbonne, confiée à l'antisémite Henri Labrousse. Fidèle à Vichy jusqu'au bout, il parvient après la guerre à se réfugier en Espagne auprès du général Franco.



Abel Bonnard à son bureau à Vichy en 1942.

Comment rechercher des documents-sources sur la Révolution nationale à l'École ?

Rechercher des documents d'archives

Il est possible de consulter les archives des écoles, collèges et lycées, afin de rechercher des traces de la politique scolaire conduite par le régime de Vichy entre 1940 et 1944. Ces archives, qui datent de plus de soixante-quinze ans, ne sont, le plus souvent, pas conservées dans les établissements. Elles ont été transmises aux archives municipales ou départementales. Celles-ci sont aujourd'hui dotées de sites internet sur lesquels il est possible d'effectuer une première recherche avant de se déplacer. Une simple requête par le nom de l'établissement scolaire, ou de la commune, croisé avec des dates, est souvent très efficace. Elle permet de prendre connaissance de la nature et de la variété des documents disponibles, avec parfois, un résumé de leur contenu.

■ Lien vers l'espace « recherche », des archives du Calvados

<https://archives.calvados.fr/page/que-cherchez-vous->

Il est également possible d'utiliser les sites des archives départementales pour conduire une recherche plus générale sur la manière dont la politique de Révolution nationale a été conduite à l'école. Il faut alors procéder par « mots clés » afin de faire ressortir des documents d'archives pertinents.

■ L'exposition virtuelle des archives de l'Allier

<https://archives.allier.fr/service-educatif/expositions-virtuelles/lallier-durant-la-seconde-guerre-mondiale/-la-revolution-nationale>

Dans leur exposition virtuelle sur la Révolution nationale, les Archives de l'Allier proposent plusieurs documents relatifs à l'École, dont l'une des allocutions du maréchal Pétain adressées aux enfants de France, avec le portrait du maréchal, la devise et l'emblème du régime de Vichy.

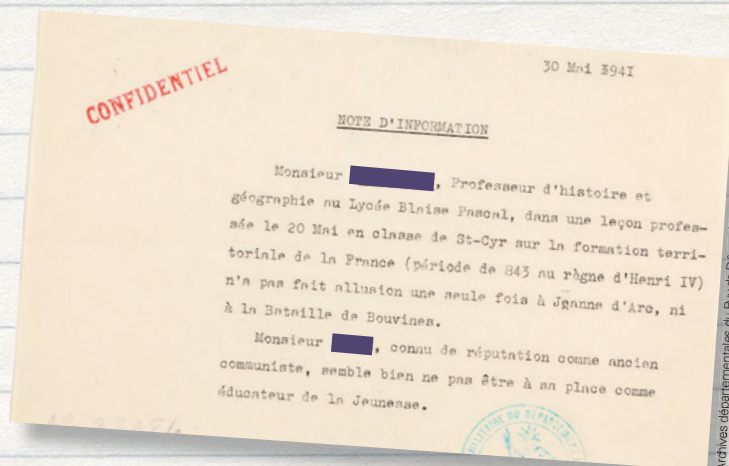
■ L'exposition des archives du Puy-de-Dôme

https://www.archivesdepartementales.puy-de-dome.fr/archive/exposition/voir/11/35669?idscroll=tv_a3node-notice-35643-notice-35666-notice-35669

Autre exemple d'exposition numérique consacrée à la Révolution nationale, celle des archives départementales du Puy-de-Dôme. Dans la partie sur « le relèvement de la France, les valeurs traditionnelles et la formation de la jeunesse », on trouve notamment une note confidentielle sur un professeur d'histoire-géographie n'ayant pas fait « allusion à Jeanne d'Arc », dans un cours sur la formation territoriale de la France.

Utiliser la presse numérisée

Le site de Gallica, la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France (BnF), contient de très nombreux journaux numérisés pour la période 1940-1944. Il est possible d'effectuer une recherche en commençant par le titre du journal pour ensuite naviguer dans la chronologie. Les archives départementales ont également souvent procédé à la numérisation des journaux, quotidiens et périodiques, de la presse locale. Ceux-ci rendent compte des cérémonies de remise de prix, des commémorations ou événements patriotiques organisés dans les établissements scolaires. Ces articles peuvent constituer des témoignages indirects, lorsque des propos sont recueillis par le journaliste.



Ce rapport de 1941 dénonçant l'enseignement trop peu patriotique d'un professeur, a probablement été rédigé à la suite d'une dénonciation. Il indique combien les enseignants sont placés sous surveillance par le régime de Vichy.

Consulter des journaux de guerre

Les journaux de guerre tenus par des enseignants ou des élèves constituent des sources précieuses. Ils rendent compte de la vie quotidienne des écoliers et étudiants français ainsi que de la politique scolaire conduite par le régime de Vichy. C'est le cas des *Années Doubles. Journal d'une lycéenne sous l'Occupation*, tenu par Micheline Bood, âgée de 14 ans en 1940, ainsi que du *Journal d'un J3*, rédigé par Raymond Ruffin, alors âgé de 11 ans. Ces ouvrages sont encore accessibles dans de nombreuses bibliothèques publiques. D'autres journaux, tenus par des témoins adultes, de la période de l'Occupation, peuvent également évoquer indirectement le monde scolaire et la manière dont les enseignants, les écoliers et les parents d'élèves, réagissent à la politique conduite par Vichy. C'est le cas par exemple du journal de Léon Werth, intellectuel juif, réfugié dans un petit village du Jura. Par ailleurs, la base de données *Écrits de Guerre et d'Occupation (EGO 1939-1945)*, créée par le Centre de recherche d'histoire quantitative (CRHQ) de l'université de Caen, rassemble plus de cinq mille notices, qui recensent des témoignages de tous types, récits, carnets, journaux intimes et mémoires, concernant la France et les Français durant la Seconde Guerre mondiale. Un système de recherche avancée permet de croiser les critères (profession, sexe, date ...). Il est ainsi possible de repérer et de regrouper les témoignages.

- Micheline Bood
Les Années Doubles. Journal d'une lycéenne sous l'Occupation, Paris, Robert Laffont, 1974.
- Raymond Ruffin
Journal d'un J3, Paris, Presses de la Cité, 1979.
- Léon Werth
Déposition. Journal de guerre 1940-1944, Viviane Hamy, 1992.

Etudiants de la classe 1944, n'allez pas en Allemagne Rejoignez le Maquis !

A l'heure où la classe 1944 est à son tour mobilisée au titre du S.T.O., le Comité National des Professeurs tient à faire connaître publiquement aux Etudiants de nos Facultés et aux Elèves de nos Ecoles son jugement sur la situation à laquelle ils ont à faire face.

Où est le devoir ?

Une pression qui s'exerce par les moyens combinés de la radio, du cinéma et de la presse, cherche à imposer à chacun l'idée que le devoir est de se rendre à l'appel du gouvernement de Vichy, loin duquel se trouve le S.T.O., le gouvernement de Vichy, loin duquel se trouve le S.T.O., le gouvernement de Vichy, loin duquel se trouve le S.T.O.

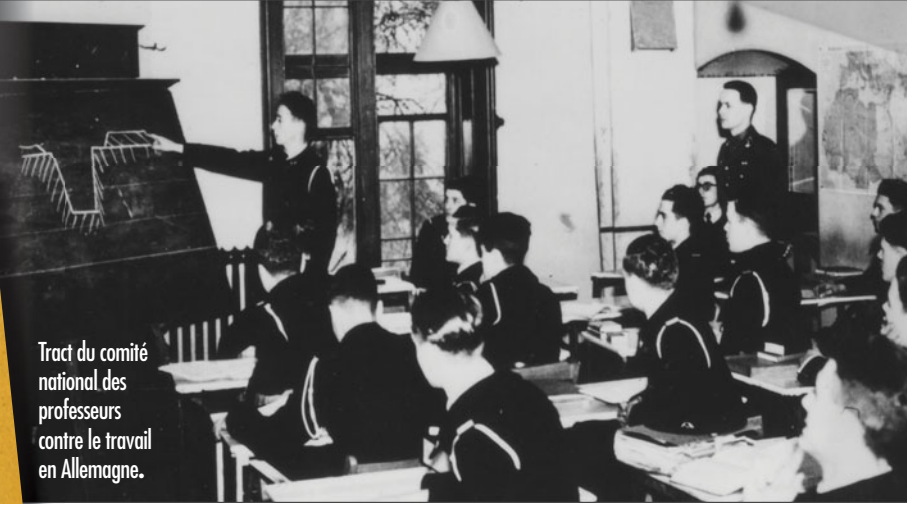
Or, en tant que professeur du S.T.O., le gouvernement de Vichy, loin duquel se trouve le S.T.O., le gouvernement de Vichy, loin duquel se trouve le S.T.O.

Si toutefois, pour les besoins de France, aucune autre solution n'était possible que celle de l'obéissance, encore pourrait-on y voir l'exécuteur d'une nécessité.

Mais il n'en est rien. L'Allemagne comme l'école antique servait son maître du servir. L'Allemagne comme l'école antique servait son maître du servir. L'Allemagne comme l'école antique servait son maître du servir.

Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne

Tract du comité national des professeurs contre le travail en Allemagne.



Cours dispensés par le sous-lieutenant Marius Taravel (debout à droite) à des cadets de la France libre à Ribbesford (Angleterre).



Amicale des cadets de la France libre

RÉSISTER À L'ÉCOLE

La volonté du régime de Vichy de faire de l'école un instrument au service de sa politique de Révolution nationale se heurte à de nombreuses formes de résilience dans un milieu marqué par une sorte de « surmoi républicain ». L'École a aussi constitué un vivier important pour la Résistance car de nombreux enseignants, lycéens et étudiants s'y sont engagés.

UNE RÉSISTANCE ENSEIGNANTE

En 1940, l'École est encore traumatisée par la Grande Guerre. Profondément remodelée par un idéalisme humaniste et pacifique, elle est restée attachée à l'idée du devoir civique. Instruits dans cette culture scolaire, des femmes et des hommes de la Résistance évoquent parfois le rôle qu'elle a joué dans le développement d'une conscience patriotique et civique qui a pu les mener à l'action. Ce fut le cas par exemple de Jeanne Barbet qui héberge de nombreux clandestins de passage à Dole (Jura). Née en 1903, écolière entre 1914 et 1918, elle se souvient : « Moi j'étais une patriote née. Avec notre institutrice, je vous assure que j'aimais mon pays, j'ai été élevée dans ce climat-là ».

La guerre, l'Occupation et l'idéologie de la Révolution nationale menacent ce socle de valeurs ancrées dans le modèle démocratique. Le contexte d'hostilité et de surveillance étroite du corps enseignant par le gouvernement de Vichy – sanctions, révocations, mises à la retraite d'office de fonctionnaires perçus comme insubordonnés au régime – constitue-t-il pour autant un terreau favorable à la désobéissance ? Le monde de l'enseignement dans son ensemble, des instituteurs aux professeurs d'université, forme-t-il un milieu plus propice aux comportements réfractaires, voire aux actions de résistance ? De fait, la culture républicaine n'entraîne pas automatiquement des attitudes contestataires, comme

le montre le conformisme de deux professeurs du lycée de Clermont-Ferrand interviewés en 1969 par Marcel Ophuis pour *Le Chagrin et la Pitié* (1971). Le sujet invite à s'intéresser aussi bien à la diversité des formes d'engagements des enseignants dans la Résistance qu'aux éventuelles spécificités d'une Résistance enseignante.

Des compétences utiles aux organisations de la Résistance

Si les motivations personnelles et les valeurs défendues structurent pour partie le choix d'engagement de nombre d'enseignants résistants, les compétences spécifiques de la profession apportent aux organisations de la Résistance les atouts essentiels à leur développement. Habitudes rédactionnelles et analyses réflexives pour la presse clandestine ; accès à des documents administratifs, fabrication et fourniture de faux papiers et de tickets de rationnement grâce aux instituteurs qui exercent souvent la fonction de secrétaires de mairie ; direction et commandement dans les maquis. Les établissements scolaires sont également souvent équipés de laboratoires ou ateliers qui fournissent un espace et un équipement précieux pour les initiatives résistantes. Enseignante au lycée Fénelon de Lille, Madeleine Gourbeillon explique avoir



Lucie Aubrac (1912-2007) photographiée en 1943 devant le lycée de jeunes filles Edgar Quinet à Lyon où elle enseigne.

Collection familiale



été chargée d'imprimer le journal clandestin *Le Nord libre* (futur *Le Fenal*) dans le grenier de l'institut de physique après son recrutement par une collègue, M^{me} Delmas.

Ces compétences logistiques et intellectuelles tout comme leur rôle social expliquent les responsabilités importantes prises par les enseignants dans les mouvements (les universitaires Marc Bloch pour Franc-Tireur, François de Menthon ou Pierre-Henri Teitgen pour Combat, la professeure de lycée Lucie Aubrac pour Libération-Sud, par exemple). De nombreux responsables militaires ou chefs de maquis sont également enseignants ou instituteurs : Georges Guingouin dans le Limousin, Jean-Jacques Chapou dans le Lot, Henri Vincent en Saône-et-Loire ou Jean-Pierre Vernant pour la région R4. D'autres s'appuient sur leur aura pour recruter, à l'image de Jules Carrez, instituteur dans le pays de Montbéliard (Doubs) et animateur du mouvement Libération-Nord en



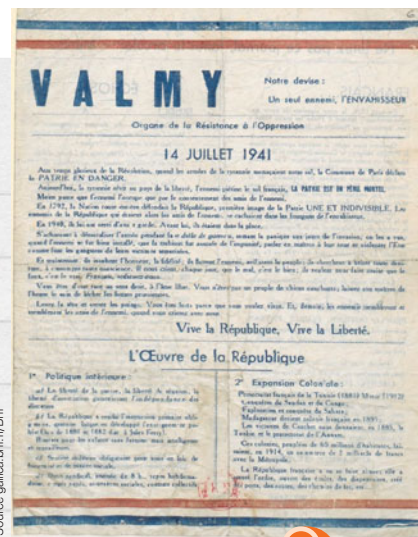
© Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon; Fonds Jules Carrez

Fausse carte d'identité de l'instituteur Jules Carrez (1903-1985), l'un des responsables du mouvement Libération-Nord en Franche-Comté.

Franche-Comté. En 1944, il encourage quelques-uns de ses anciens élèves à s'engager pour le **maquis du Lomont** (Doubs), non sans se départir d'une habitude professionnelle : il demande ainsi aux parents des jeunes gens mineurs recrutés de signer une **autorisation de départ pour le maquis**.

Raymond Burgard et la création du mouvement Valmy (ZO)

Raymond Burgard, professeur au lycée Buffon, a été l'un des pionniers de la Résistance en région parisienne. Né le 15 septembre 1892 à Troyes (Aube), il est agrégé de grammaire en 1928 et enseigne notamment en Tunisie, avant d'être nommé au lycée Buffon à Paris à la rentrée 1937. En septembre 1940, Burgard et quatre de ses amis, dont l'instituteur **André Vellay**, décident de réagir face à l'Occupation. Leur première action consiste à rédiger et diffuser des tracts et des papillons écrits en français et en allemand. En janvier 1941 paraît le premier numéro du journal *Valmy*, tiré à 50 exemplaires à l'aide d'une imprimerie d'enfant. Burgard, qui en a rédigé l'éditorial, écrit par la suite de nombreux articles pour cette feuille clandestine. Après avoir pris part à la manifestation du 11 novembre 1940 sur les Champs-Élysées – **au cours de laquelle son fils aîné est arrêté** –, il est l'un des organisateurs du rassemblement du 11 mai 1941, place des Pyramides, devant la statue de Jeanne d'Arc. La rencontre, en novembre 1941, entre Burgard et les frères **Le Tac**, agents du



Source gallica.bnf.fr/BnF

Le journal clandestin *Valmy* daté du 14 juillet 1941.

BCRA, permet d'intensifier les actions du groupe.

L'arrestation de Burgard le 2 avril 1942 provoque une importante manifestation de protestation au lycée Buffon. Un tract signé du « Comité pour la libération de Burgard » demande notamment aux enseignants du lycée de cesser leurs cours jusqu'à la libération de leur collègue.

Transféré en Allemagne, Burgard est condamné à mort par le Tribunal du Peuple le 2 octobre 1943 et guillotiné le 15 juin 1944 à Cologne.

Auguste Pinton et la naissance de France Liberté à Lyon (ZNO)

À Lyon, en zone non occupée, l'un des premiers noyaux de résistance à l'origine du futur mouvement Franc-Tireur se développe dès l'automne 1940 autour d'un professeur du lycée Ampère, Auguste Pinton.

Né en 1901, Auguste Pinton est le fils d'un artisan passementier. Après avoir été instituteur puis professeur d'école normale, il enseigne au lycée Ampère comme professeur d'histoire et géographie, agrégé, quand survient la guerre. Conseiller municipal radical, il est proche du maire de Lyon Édouard Herriot. Mobilisé dans l'armée des Alpes, il reprend après la défaite le cours normal de sa vie mais est révoqué de son mandat d'élu en septembre 1940.

Par les principes qu'il professe, Pinton ne peut souscrire à la politique du régime de Vichy. Avec une poignée



Grand réfectoire du lycée Ampère à Lyon avant la guerre.

d'amis, – l'entrepreneur de déménagement **Élie Péju**, le cadre de l'industrie Jean-Jacques Soudeille, le représentant en volets métalliques Noël Clavier, le propriétaire d'un commerce de confection **Antoine Avinin** –, ils discutent de la possibilité de « faire quelque chose ».

En novembre 1940, ils forment un noyau résistant France-Liberté et diffusent des tracts. Ils sont alors une dizaine. En mai 1941, **Jean-Pierre Levy**, venu d'Alsace et replié à Lyon, intègre l'équipe dont il devient le chef. Le petit groupe fait paraître en décembre un journal clandestin, *Franc-Tireur*. Grâce à cet outil de propagande, il devient possible de recruter à Lyon et au-delà dans la zone Sud. Ainsi naît Franc-Tireur, l'un des trois grands mouvements de la Résistance non communiste de la zone non occupée.

« C'était le professeur par excellence », témoignait Jean-Pierre Levy à propos de Pinton, « il écrivait beaucoup et, pendant deux ans, se mit sans compter au service du journal. » Auguste Pinton entreprend après la Libération une carrière politique, **devenant sénateur**, maire et secrétaire d'État.

UNE RÉSISTANCE DES ÉLÈVES

Trop jeunes pour avoir combattu en 1940 et caractérisés par une forme d'insouciance et d'esprit rebelle propres à la jeunesse, les lycéens et étudiants sont souvent les premiers à exprimer ouvertement leur rejet de l'occupation allemande.

Au cours de l'automne 1940, la première rentrée scolaire de l'Occupation s'effectue dans un contexte tendu. Des petits gestes d'opposition **sous la forme de graffitis** ou de distributions de tracts clandestins fabriqués de façon artisanale sont constatés dans de nombreux lycées de France. À Paris, les Renseignements généraux observent la progression d'un climat frondeur à la Sorbonne et dans la plupart des établissements où les cours ont repris. Les étudiants jouent avec le sens du mot allemand *Elf* (onze) et en font un message codé qui ne cesse de fleurir sur les murs du quartier latin, signifiant « *Es Liebe Frankreich* » (« Longue vie à la France »). Des accrochages dans des cafés du Quartier latin entre soldats allemands et étudiants entraînent la fermeture des établissements concernés, notamment deux hauts lieux de la vie étudiante à Paris, le Café d'Harcourt et le café Dupont et Capoulade. L'arrestation par les Allemands de **Paul Langevin**, professeur au Collège de France, fondateur en 1934 du Comité de vigilance des intellectuels antifascistes, entraîne la constitution d'un comité de défense, et l'organisation d'une manifestation le **8 novembre 1940** place de la Sorbonne regroupant une cinquantaine d'étudiants communistes. Alors que les autorités allemandes ont interdit toute manifestation à l'occasion du 11 novembre, un tract circule appelant les étudiants à braver l'interdiction.

La manifestation du 11 novembre 1940

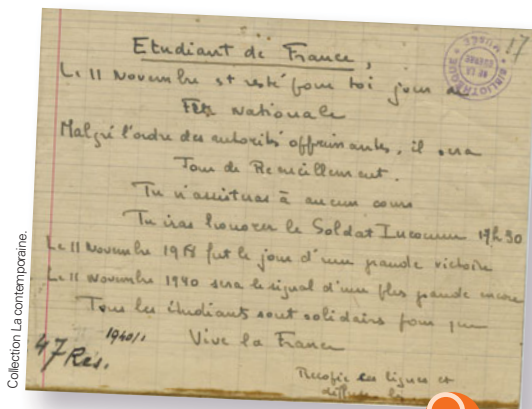
Dans l'après-midi du 11 novembre, des petits groupes de lycéens et d'étudiants se forment spontanément et se dirigent vers les Champs-Élysées. Ils sont quelques milliers au plus fort de la manifestation, entonnant *La Marseillaise*. La police française tente d'intervenir tandis que des **bagarres éclatent** avec quelques membres d'organisations pro-nazies dont les sièges sont installés aux Champs-Élysées. Vers 17 heures, les événements se précipitent avec l'intervention de la police militaire allemande, dont **les tirs font**

plusieurs blessés (mais aucun mort **contrairement à ce qui sera prétendu ensuite**). Les manifestants se dispersent alors que les arrestations se multiplient. Le bilan officiel fait état de **123 arrestations**, dont une majorité de lycéens. Ils venaient principalement des lycées Buffon, Janson de Sailly, Voltaire, Chaptal, Louis-le-Grand et Henri-IV.

Ce défilé des lycéens et étudiants parisiens le 11 novembre 1940 constitue la première manifestation collective importante contre l'occupation allemande. L'événement est très largement relayé. Les premiers numéros de la presse clandestine ou la *BBC* insistent sur le patriotisme de la jeunesse française et dénoncent la répression allemande.

L'implantation de la Résistance auprès des lycéens et des étudiants

Aux actions spontanées, succèdent progressivement à partir de 1941 de véritables organisations de Résistance qui naissent et se développent dans les lycées et à l'université. C'est le cas par exemple du mouvement **Défense de la France** créé à la toute fin 1940 à Paris par trois étudiants, **Philippe Viannay**, **Robert Salmon** et **Hélène Mordkovitch**. Un groupe d'élèves parisiens du lycée Henri-IV participe au développement du mouvement **Les Volontaires de la Liberté** créé en mai 1941 et qui **diffuse un bulletin ronéotypé**. La population lycéenne et étudiante sert également de vivier pour les Jeunesses communistes et les Francs-tireurs



Tract « Étudiant de France » appelant à manifester le 11 novembre 1940 à Paris.

Ce document est, avec un discours de René Cassin, la seule trace qui reste des appels à manifester le 11 novembre 1940. Selon plusieurs témoignages, il a été rédigé collectivement au 5 place Saint-Michel, siège de plusieurs associations d'étudiants. Il a ensuite été ronéoté en plusieurs lieux. Certains exemplaires ont été recopiés à la main avant d'être diffusés dans le Quartier latin.



Croix de Lorraine portée par les étudiants lors de la manifestation du 11 novembre 1940.

et partisans (FTP), qui sont affiliés au Parti communiste, comme le montre la trajectoire des **cinq martyrs du lycée Buffon** qui basculent dans la lutte armée. Arrêtés par les Brigades spéciales de Vichy et remis aux autorités allemandes, ils sont condamnés à mort et exécutés le 8 février 1943. De façon générale, tous les grands mouvements de zone Nord et de zone Sud se dotent progressivement de sections de jeunesse qui recrutent leurs membres dans le monde scolaire et universitaire.



Archives nationales, Fonds Défense de la France

Maquis de Défense de la France en Seine-et-Oise, août 1944.

De gauche à droite, Albert Bernier, Philippe Viannay, Françoise de Rivière, Hélène Mordkovitch-Viannay, étudiants membres du mouvement de Résistance Défense de la France.

— @ RESSOURCES NUMÉRIQUES —

Témoignages d'anciens résistants ayant participé à la manifestation du 11 novembre 1940 sur le site internet de l'association des Amis de la Fondation de la Résistance (**Pierre Letranc**,...).

Vidéo consacrée au 11 novembre 1940 sur la **chaîne YouTube** de la Fondation de la Résistance.

Exposition virtuelle sur le 11 novembre 1940 sur le Musée de la Résistance en ligne.



Fondation de la France Libre

Réception de cinq évadés de France par Winston Churchill et son épouse à Downing Street, le 22 septembre 1941.

Pierre et Jean-Paul Lavoix, Reynold Lefebvre, Guy et Christian Richard sont partis de Fort-Mahon (Somme) à bord de deux canoës pour rejoindre l'Angleterre. Les quatre plus jeunes suivent l'École des cadets de la France libre.

Les étudiants, un vivier pour la France libre

Parmi les jeunes patriotes qui refusent la défaite et l'Occupation, certains font le choix de **quitter la métropole** pour continuer le combat aux côtés des Alliés. Née au cours de l'été 1940 à Londres, la France libre recrute essentiellement dans les plus jeunes générations. 34 % des volontaires européens n'ont pas 21 ans lors de leur engagement dans les Forces françaises libres. Sur ce nombre, plusieurs centaines sont lycéens, élèves de classes préparatoires ou étudiants. Ils vont fournir à une France libre, en manque d'officiers et de sous-officiers, les éléments nécessaires à l'encadrement des bataillons coloniaux constitués après le ralliement des territoires de l'Afrique équatoriale française (26-28 août 1940).

Tous n'ayant pas effectué de préparation militaire, des pelotons sont institués pour leur apporter une formation accélérée en 1940-1941, à Camberley en Angleterre,

et à Brazzaville, au Congo ; puis en 1941-1942 à Damas ; enfin en juin et novembre 1943 à Sabratha, en Libye, et à Témara, au Maroc. De leur côté, les marins suivent, de 1940 à 1943, des cours à l'École navale sur le bâtiment-école *Président Théodore Tissier*, à Portsmouth, sauf une quinzaine de *midships* qui sont admis au **Britannia Royal Naval College de Dartmouth**. Quant aux aviateurs, ils sont formés dans les écoles de la *Royal Air Force*.

Pour les moins de 18 ans, qui n'ont pas atteint l'âge légal d'engagement, est créée le 4 février 1941, à Malvern puis à Ribbesford (Angleterre), **l'École militaire des cadets de la France libre**, commandée par André Beaudouin, professeur au lycée français de Kaboul. Deux cent-soixante-quatre cadets, répartis entre **5 promotions**, y reçoivent une formation d'aspirants, pendant une période de six à douze mois, jusqu'en 1944.

Le lycée Lalande, seul lycée décoré de la médaille de la Résistance

À Bourg-en-Bresse (Ain), le lycée Lalande voit se développer en 1941 des manifestations individuelles d'hostilité à l'égard de l'État français. Un groupe lié au mouvement Libération se met en place au sein de l'établissement, qui intègre en 1942 les Forces unies de la jeunesse (FUJ). Parmi les actions de ce groupe figure notamment la destruction, le 21 mai 1943, des fiches de recensement de

l'Office départemental du Travail, retardant ainsi les départs pour le STO.

Le 5 juin 1944, la Milice fait irruption dans le lycée durant les épreuves du baccalauréat et arrête de nombreux élèves et professeurs.

Lalande est le seul lycée civil de France à avoir obtenu **la médaille de la Résistance française** par décret du 3 octobre 1946.



Cérémonie de remise de la médaille de la Résistance française au lycée Lalande de Bourg-en-Bresse (Ain) le 12 janvier 1947.

© mequidain.org Droits réservés

Une résistance singulière : résister à l'école en Alsace et Moselle incorporées au Reich

De par son annexion de fait par l'Allemagne en juillet 1940, l'Alsace se trouve dans une situation spécifique. **Le NSDAP germanise et nazifie de force la société** : en témoigne l'obligation de parler l'allemand, et non le français, interdit. La jeunesse et l'école font l'objet d'attentions particulières. Le parti nazi impose à tous les instituteurs et professeurs de passer par l'*Umschulung*, une rééducation politique en Allemagne qui enseigne les préceptes de l'idéologie nazie. L'objectif est d'inculquer le nazisme à travers l'écrit, la parole (« *Heil Hitler* » en début de classe) et les gestes (salut nazi en classe) en lien avec la mise en place d'organisations comme la *Hitlerjugend* et la *Bund Deutscher Mädel* pour les filles.

Très rapidement, un sentiment de rejet émerge spontanément au cours de l'été et de l'automne 1940 malgré les

arrestations d'élèves. Ainsi, à Strasbourg et Mulhouse, **Marcel Weinum** et Fernand Demouge recrutent au sein de différents établissements généraux et professionnels afin d'initier de nombreuses actions (graffitis, sabotages et recherche d'armes). Requis pour travailler en Allemagne, des enseignants s'activent dans les nombreuses filières d'évasion comme les sœurs Merk, transférées à Mannheim comme institutrices. D'autres s'évadent d'Alsace comme Paul Blasy de Colmar, s'engagent dans les renseignements comme Clément Helfer de Logelbach ou participent à la résistance communiste avant d'être arrêtés, jugés et guillotins en 1943 comme Auguste Sontag et Eugène Boeglin de Wintzenheim. **L'école en Alsace**, au-delà d'être un lieu de résistance, est un lieu où le patriotisme français survit, ce malgré le quadrillage nazi omniprésent.



L'organisation clandestine de la Main Noire devant le monument aux morts de Strasbourg, sans date. Marcel Weinum, premier en partant de la gauche sur la deuxième rangée est accompagné de François Mosser, Boesch, Lucien Entzmann et Charles Augustin.

© Archives de l'Association pour des études sur la Résistance des Alsaciens (AERIA)

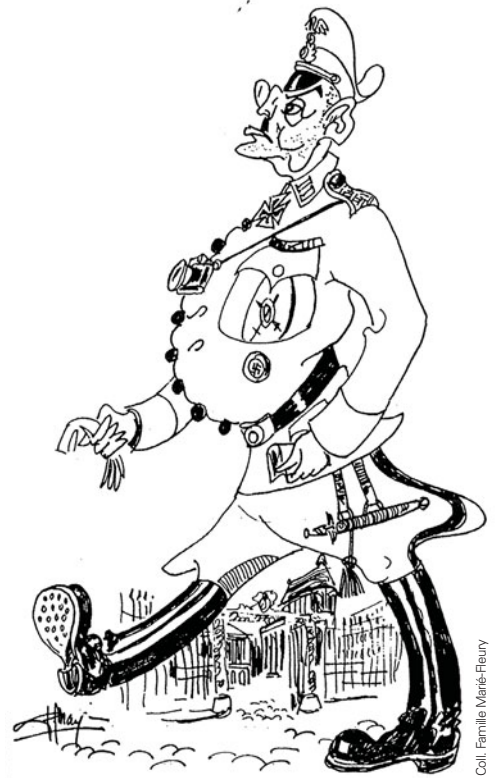
LA RÉSISTANCE DU QUOTIDIEN EN MILIEU SCOLAIRE

Les établissements scolaires sont des lieux où se manifestent au quotidien des gestes de refus qui, sans forcément relever d'un engagement au sein de la Résistance organisée, n'en démontrent pas moins une forme d'opposition contre l'Occupation et la politique de Vichy. **Pour les enseignants**, il peut s'agir, par exemple, de ne pas appliquer dans leur classe les directives du régime de Vichy et de ne pas participer au culte pratiqué à l'égard du maréchal Pétain, en refusant de faire chanter *Maréchal nous voilà*. Du côté des élèves, **les formes de refus** sont nombreuses et se manifestent par des dessins à la craie ou des graffitis **favorables au général de Gaulle** et aux Anglais, ou critiquant le régime de Vichy et l'occupant.

Une faible adhésion à la Révolution nationale et à la collaboration

En zone occupée, les établissements scolaires sont parfois des lieux de confrontation directe entre la jeunesse et l'occupant. Cette situation génère des

manifestations d'insoumission et de protestation. M. Merlat, professeur au lycée d'Amiens, révèle dans son journal avoir incité ses élèves à une désobéissance générale aux ordres de Vichy et des Allemands. Dans la zone rattachée au commandement militaire de Bruxelles, où le poids de l'occupation se fait le plus sentir, l'opposition apparaît plus précoce et plus importante que dans le reste de la France. Dès le mois d'août 1940, des établissements nordistes reçoivent la visite d'inspecteurs allemands envoyés par les *Feldkommandanturen*. Le 5 août 1940, le maire de Bondues (Nord) est informé par les autorités allemandes de l'interdiction d'exercer prononcée contre une jeune institutrice de 19 ans, « en raison de son attitude envers les autorités allemandes ». L'application des instructions de Vichy semble laisser nettement à désirer dans de nombreux établissements du Nord. Une note de l'Inspection académique au préfet Carles indique qu'en novembre 1940, la plupart des établissements n'affiche toujours pas le portrait de Pétain. Le lycée Diderot de Lille est le théâtre d'une affaire qui parvient jusqu'aux oreilles des



Coll. Famille Marié-Heury

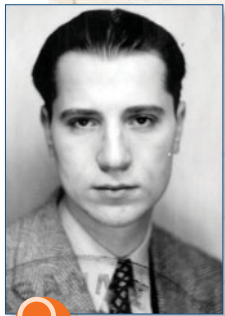
Caricature d'un officier allemand à Versailles réalisée par Pierre Marié en 1940 qui sert de base à des premiers tracts.

Étudiant en droit, en sciences politiques et en langues orientales, maîtrisant parfaitement l'allemand, **Pierre Marié** commence à faire du renseignement dès 1941 dans le secteur de Versailles où il réside avec sa famille engagée dans la Résistance.

autorités allemandes. À l'occasion de la Noël 1940, les occupants décorent un bureau avec un grand portrait de Hitler, qui est découvert lardé de coups de couteaux dès le 22 décembre. Faute de dénonciation spontanée, le directeur, le sous-directeur et cinq élèves sont arrêtés le 28. Lors de la rentrée de janvier, les « coupables », candidats aux Arts et Métiers, se dénoncent et écoperont de peines d'emprisonnement.

Une forte implication dans les opérations de sauvetage

En plus de n'adhérer que faiblement à la Révolution nationale, le milieu enseignant s'investit fortement dans les œuvres sociales d'assistance auprès des plus jeunes et des populations nécessiteuses. À partir de 1942, les mesures répressives se multiplient contre des catégories entières de la population, qui touchent particulièrement enfants, adolescents et jeunes adultes mineurs (persécutions et rafles antisémites, instauration du travail obligatoire en Allemagne).



© Musée de l'Ordre de la Libération

Q José Aboulker
en 1944.

Les formes de refus dans l'Empire

Hormis la Tunisie en 1942-1943 et l'Indochine en 1945, les territoires de l'Empire ne sont pas occupés par les forces de l'Axe. Là où Vichy maintient son autorité, la même législation qu'en métropole est appliquée. Ainsi, en juin 1941, Jérôme Carcopino

limite à 3 % le nombre d'étudiants juifs autorisés à s'inscrire à l'université. Mais, dans les départements algériens, un **numerus clausus** de 14 % est également instauré dans le primaire et le secondaire à la rentrée 1941, puis abaissé à 7 % à la rentrée 1942 avant une interdiction totale début 1943. Ces mesures discriminatoires poussent les enfants juifs vers l'enseignement privé.

Dans ce contexte, des enseignants et des élèves décident de « faire quelque

chose ». En 1940-1941, **au Liban**, René Marbot, trop jeune pour s'engager dans les Forces françaises libres, constitue un groupe qui, sous couvert d'une équipe scout, photographie des positions des forces vichystes.

À Tahiti, Robert Delage, inspecteur de l'enseignement primaire, milite en faveur du ralliement du territoire à la France libre. Après le succès du référendum du 1^{er} septembre 1940, il devient directeur du cabinet du nouveau gouverneur et chef du service de l'enseignement.

En Algérie, des groupes de résistance s'organisent à partir de fin 1940-début 1941 et nouent des contacts avec les Alliés. Dans la nuit du 7 au 8 novembre 1942, 400 jeunes emmenés par José Aboulker, étudiant en médecine, occupent des points clés d'Alger, favorisant le succès du **débarquement anglo-américain**.

Institutions scolaires et instituteurs déploient activement des actions clandestines de sauvetage. Les établissements peuvent devenir des lieux refuges. Opérant en parallèle des activités « légales » de l'organisation de secours aux enfants (OSE) en zone Sud, **Andrée Salomon et Georges Garel** se chargent de placer dans des familles sûres et de scolariser plus de 1 000 enfants juifs sous de fausses identités entre 1942 et 1944. Conscients de la judéité des enfants, la plupart des enseignants est donc complice. En Île-de-France, il faut mentionner Lucien Louis Bunel dit le Père Jacques de Jésus, membre du réseau Vélite-Thermopyles, qui héberge non seulement des réfractaires au STO mais aussi trois enfants juifs au **Petit Collège d'Avon** (Seine-et-Marne). Dans le Nord, le lycée Fénelon de Lille, dont la directrice est une collaborationniste convaincue, accueille pourtant plusieurs enfants juifs. Huguette Winischki, petite réfugiée juive allemande, et Renée Grudki, poursuivent ainsi leur éducation sous la protection d'une enseignante connue pour sa froideur et sa sévérité, Simone Caudmont. Celle-ci appartient à la filière de sauvetage organisée par le pasteur Pasche de Roubaix.

Enseigner, des camps aux colonies de sauvetage

La période de la guerre et de l'Occupation s'accompagne d'une multiplication des camps d'internement sur le sol français. Aux Espagnols républicains et aux étrangers dits indésirables internés dès la fin de la III^e République s'ajoutent ensuite à partir de 1940 les populations persécutées par le régime de Vichy, notamment les Juifs. Espace d'internement et de regroupement, ces camps deviennent les antichambres



Colonie d'Izieu, été 1943.

de la déportation et de la Shoah. Les conditions d'enfermement de familles entières y sont particulièrement dramatiques. Les associations et personnalités engagées dans le sauvetage (CIMADE, YMCA, Quakers, OSE, réseaux Garrel, Abbé Glasberg, Madeleine Barrot, **Charles Lederman**, ...) ont conscience que le **maintien de structures scolaires** constitue un enjeu considérable pour les enfants des familles internées. En septembre 1941, une enquête du Comité de Nîmes au sein du camp de Rivesaltes souligne que l'enseignement dans les camps est désorganisé et ne permet pas d'assurer l'éducation des enfants qui y sont enfermés, alors même qu'elle y est obligatoire. En outre, le mélange d'enfants espagnols et juifs étrangers de

langues maternelles diverses, rend plus complexe l'enseignement, amenant ainsi au **développement de cours** organisés par des internés eux-mêmes, en dehors de l'organisation administrative. Convaincues que l'école est essentielle pour ces enfants persécutés, les organisations de sauvetage développent des colonies éducatives pour les enfants juifs qu'elles arrachent aux camps et protègent de la Shoah. Ces structures, pérennes ou éphémères, sont nombreuses, et celle d'Izieu demeure tragiquement en mémoire. **Le 6 avril 1944, Klaus Barbie fait arrêter tôt le matin les 44 enfants juifs et leurs 7 encadrants**, avant que leur journée de classe ne puisse débuter. Seule l'éducatrice **Léa Feldblum** a survécu.

Un établissement : le lycée de La Souterraine en Creuse

Du fait de ses caractéristiques géographiques (département rural situé au cœur de la France, proximité de la ligne de démarcation) mais aussi des traditions d'accueil de sa population à l'égard des réfugiés, la Creuse a été l'un des départements où ont été cachés de nombreux enfants juifs (un millier environ) au cours de la période. À partir de l'été 1942, lorsque les rafles n'épargnent plus les enfants, les organisations de sauvetage comme l'OSE décident de dissoudre les *homes* (Maisons d'enfants) où ils étaient hébergés pour les placer dans des familles où ils seront moins exposés. Grâce à la complicité du directeur de l'établissement, J.-B. Robert, de nombreux enfants juifs sont également cachés à l'école primaire supérieure (EPS) de La Souterraine, aujourd'hui un lycée. Ces enfants y sont inscrits, sous de faux noms. Ils suivent la

même scolarité que leurs condisciples et sont hébergés à l'internat de l'EPS. Une assistante sociale rend régulièrement visite aux jeunes élèves juifs afin de leur permettre de garder quelques liens avec l'extérieur et avec leur famille lorsqu'elle n'a pas été arrêtée. La lingère de l'établissement, M^{me} Charret, apporte également une aide quotidienne et bienveillante. Les enfants juifs qui ont séjourné dans cet établissement n'ont jamais été inquiétés et ont tous survécu.

Félix Chevrier, entouré de ses élèves au *home* d'enfants de Chabannes en 1941.

La Creuse a été l'un des principaux refuges pour les enfants au cours de la période. Avec le lycée de La Souterraine qui a hébergé des enfants juifs, la Maison de Chabannes dirigée par Félix Chevrier a également servi d'abri à de nombreux enfants.



© Mémorial de la Shoah

LA RÉPRESSION ALLEMANDE CONTRE LES ENSEIGNANTS ET LES ÉLÈVES RÉSISTANTS

La répression n'épargne pas les étudiants qui expriment leur hostilité aux occupants. Le 10 novembre 1940, un élève de l'École nationale supérieure des Arts et Métiers, **Jacques Bonsergent**, est arrêté à la suite d'une bagarre avec des soldats allemands. Il devient, le 23 décembre 1940, le premier civil fusillé au fort de Vincennes. Le bilan de la manifestation du 11 novembre fait état de 123 arrestations. Cinq personnes, dont trois ont été identifiées (les professeurs Baudoin, Le Goff et Laurent), restent en détention et sont condamnées par le tribunal militaire allemand.

De nombreux lycéens et étudiants ayant rejoint la Résistance organisée tombent sous les coups de la répression. Cinq lycéens ou étudiants membres des Bataillons de la jeunesse figurent parmi les 27 accusés lors du procès dit de la maison de la Chimie en mai 1942. Ils sont condamnés à mort par le tribunal militaire allemand et fusillés, à l'exception d'André Kirschen qui n'a pas 16 ans. Les **cinq élèves du lycée Buffon** qui avaient rejoint les FTP et organisé plusieurs manifestations au sein de leur établissement sont exécutés le 8 février 1943. Le 10 juin 1944, 41 jeunes résistants parisiens, lycéens et étudiants, qui avaient rejoint le maquis de Sologne à l'annonce du Débarquement, tombent sous les balles allemandes ou sont déportés à la suite d'une opération de la *Sipo-SD* menée dans le secteur de la Ferté-Saint-Aubin. De nombreux étudiants figurent parmi les 35 jeunes résistants **massacrés à la cascade du bois de Boulogne** le 16 août 1944, quelques jours avant la **libération de Paris**.

Le monde enseignant durement touché

Le monde enseignant est également particulièrement touché. Professeur d'allemand, **Jacques Decour** (Daniel Decourmanche), qui a participé à la création du journal clandestin *L'Université libre*, est arrêté le 17 février 1942. Il est fusillé le 30 mai 1942. Professeur au lycée Victor-Hugo à Paris, **Renée Lévy** est contrainte de quitter son poste à la suite de la promulgation du statut des Juifs. Elle rejoint le réseau du musée de l'Homme puis le réseau Hector.

Dénoncée, elle est arrêtée par les Allemands le 25 octobre 1941. Transférée en Allemagne le 11 février 1942, elle est condamnée à mort le 30 avril 1943 et guillotinée le 31 août 1943. Parmi les victimes de cette féroce répression citons également les noms de l'instituteur **Georges Lapierre**, du professeur de lettres Paul Marchal, des philosophes Jean Cavaillès et **Jean Gosset** ou encore de **Pierre Kaan**.

La répression frappe enfin les établissements scolaires dirigés par des institutions religieuses qui ont caché des élèves et des enseignants menacés. Au Petit collège d'Avon, près de Fontainebleau,

le Père Jacques accueille Lucien Weil, ancien professeur révoqué à la suite de la promulgation du statut des Juifs, ainsi que trois enfants. Le 15 janvier 1944, en pleine salle de classe, **le Père Jacques**, les trois élèves et l'enseignant Lucien Weil sont arrêtés. Ce dernier et les enfants sont déportés le 3 février 1944 à Auschwitz d'où ils ne reviendront pas. Le Père Jacques est déporté le 27 mars 1944 à Sarrebruck avant d'être transféré à Mauthausen le 22 avril 1944. À la libération du camp, bien que malade, il représente les Français aux réunions du Comité international des déportés. Il meurt d'épuisement à l'hôpital de Linz le 2 juin 1945.

Un lieu de mémoire, la crypte de la Sorbonne à Paris

Le 11 novembre 1947, le président de la République Vincent Auriol, en présence de Marcel-Edmond Nagelen, ministre de l'Éducation nationale, et de Jean Sarrailh, recteur de l'académie de Paris, **inaugure à Paris la crypte de la Sorbonne** « dédiée aux dépouilles de dix maîtres et deux élèves désignés par la Fédération de l'Éducation nationale pour symboliser l'héroïsme de tous les universitaires morts au service de la France et de la liberté » (plaque inaugurale). **Joseph Rolla**, **Georges Lapierre**, **Raymond Deken**, **Marie-Louise Zimmerlin**, **Raoul François**, **Edmond Lackenbacher**, **Stéphane Piobetta**, **Jean Cavaillès**, **Fernand Holweck**, **Paul Reiss**, **Louis Boilet** et **Jean Gay** sont morts au champ d'honneur en 1940, en déportation ou sous les coups de la répression pour faits de Résistance. Une urne placée en 1952 contient des cendres des martyrs du lycée Buffon (Jean Arthus, Pierre Benoît, Pierre Grelot et Lucien Legros, excepté Jacques Baudry qui a été inhumé dans la sépulture familiale) fusillés pour faits de Résistance le 8 février 1943. En signe de fraternité, un sac contient une poignée de terre de la tombe d'une jeune Russe, Zoïa Kosmodemianskaïa, pendue par les Allemands près de Moscou en novembre 1941. Enfin, une plaque dédiée à Jean Zay a été apposée en 1948 lors d'un hommage national.



Urne placée en 1952 dans la crypte de la Sorbonne contenant les cendres de quatre élèves du lycée Buffon fusillés pour faits de Résistance le 8 février 1943.

Photo Frantz Malassis

— @ RESSOURCES NUMÉRIQUES —

Biographies sur le [Musée de la Résistance en ligne](#).

Biographies en ligne sur le [site du Maitron](#).

Les dernières lettres des cinq martyrs du lycée Buffon sur le site de l'Association des Amis de la Fondation de la Résistance, Mémoire et Espoirs de la Résistance
<https://www.memoresist.org/resistant/les-martyrs-du-lycee-buffon/>

Un documentaire : *Les lycéens, le traître et les nazis* (réalisation David André) disponible sur le site LUMNI.

Retracer le parcours d'un lycéen résistant et déporté : l'exemple de Jacques Sabine

Les dossiers individuels de jeunes résistants déposés dans différents centres d'archives permettent de retracer leur trajectoire, les actions menées dans la Résistance, leur parcours de déportés. Grâce au dossier conservé au **Mémorial de Caen** à son sujet, l'histoire du jeune lycéen caennais Jacques Sabine peut ainsi être retracée, de son engagement en Résistance jusqu'à sa mort en déportation en Allemagne à l'âge de 18 ans.

En décembre 1942, à 16 ans, Jacques Sabine, élève de seconde au lycée Malherbe de Caen, s'engage dans la Résistance, dans le groupe Kléber des Francs-tireurs et partisans (FTP). Il participe à des sabotages, dérobe de l'essence et des munitions dans plusieurs entrepôts.

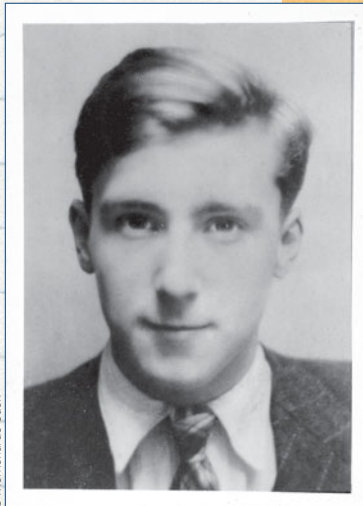
Début février 1943, avec deux camarades de son lycée, Pierre Briand et Jean Lunois (membre du Front patriotique de la jeunesse française), ils décident d'intimider un enseignant du lycée, Adolphe Villain, collaborateur notoire, membre du Parti populaire français (PPF).

Jean Lunois tire avec un revolver en direction d'une fenêtre chez Villain, sans blesser quiconque. Puis les trois garçons prennent la fuite. Imprudent, Jean Lunois retourne le lendemain sur les lieux où la police, qui enquête, l'interpelle. Pris de panique, il fuit et prévient Jacques Sabine qui se cache hors du domicile de ses parents. La police arrête Jean Lunois le 12 février. Puis, le 23, apprenant qu'il est sur le point d'être arrêté, Jacques Sabine se livre à la police pour protéger sa famille. Entre-temps, Pierre Briand a aussi été arrêté.

Alors que Jacques Sabine est enfermé à la maison d'arrêt de Caen, le proviseur du lycée Malherbe se plie aux contraintes administratives de rigueur et adresse à son père un courrier dans lequel il lui demande de fournir les motifs de l'absence de son fils, constatée dès le 25 février. Inquiet des rumeurs qui circulent suite à l'« affaire Villain », le proviseur déclare « que si les bruits qui courent sont exacts », il se verrait obligé « de le rayer des contrôles du lycée ».

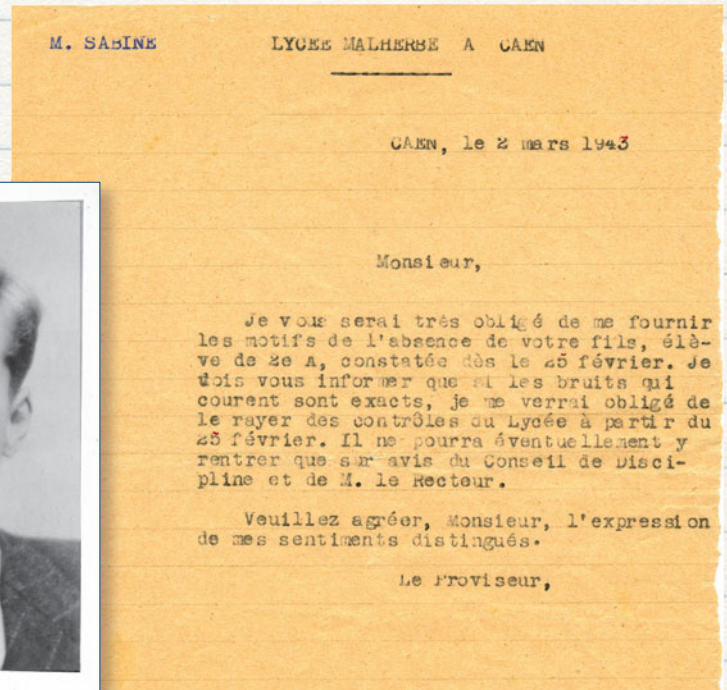
Dans sa cellule, Jacques Sabine tente de garder le moral. Pour s'occuper, il travaille ses cours grâce aux livres scolaires transmis par ses parents dans ses colis. « Voyez mon courage, écrit-il à sa famille le 3 mars, hier j'ai appris sept leçons d'anglais et seize vers de français, je me suis plongé dans *Le lac de Lamartine* ». Le 19 mars 1943, avec ses deux autres camarades, il est transféré du côté allemand de la prison. Le 1^{er} mai, il part pour la prison du Cherche-Midi, avant d'être déporté, le 13 mai, en Allemagne, au camp de concentration de Hinzerit. Reconnu coupable de délit envers les autorités d'occupation, il se voit appliquer l'ordonnance *Nacht und Nebel* du 7 décembre 1941.

Fin octobre 1943, Jacques Sabine est interné à la prison de Schendnitz, au sud de Breslau. Puis, un mois plus tard, il est affecté au *Kommando* de Weisserondau. Dans la nuit du 5 au 6 décembre 1943, avec d'autres détenus, il tente de s'évader. À la gare de Schendnitz, le petit groupe se cache dans

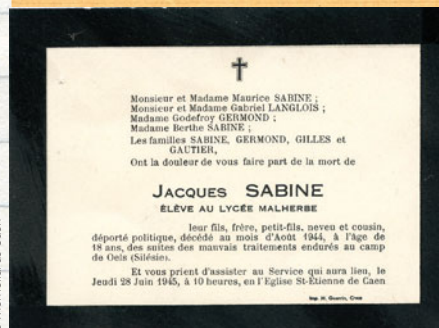


© Mémorial de Caen

Jacques Sabine (1926-1944)



Lettre du proviseur du lycée Malherbe de Caen adressée au père de Jacques Sabine le 2 mars 1943.



© Mémorial de Caen

Faire-part de décès de Jacques Sabine.

un wagon, mais l'imprudence de l'un d'eux, qui allume une cigarette, attire l'attention d'un cheminot. Jacques Sabine tentant de s'échapper à travers les marais est rattrapé par les SS. Emmené à la prison d'Oels, il est battu et mis au cachot. Atteint par la tuberculose, ses forces s'amenuisent de jour en jour. Amené sur une civière, il passe devant un tribunal qui le condamne à sept ans de travaux forcés. Seul et à bout de forces, il meurt le 30 août 1944.

En prison, il confie un message d'adieu à son ami d'évasion, R. Devos. Rescapé des camps, Devos le transmet oralement aux parents de Jacques Sabine. Le message se termine par : « Dis à mes parents qu'ils ne me plaignent pas, je suis mort courageux ». Jacques Sabine sera, à titre posthume, cité à l'ordre du corps d'armée, en tant que sergent dans la Résistance, avec attribution de la croix de guerre avec étoile de vermeil, le 8 septembre 1950 et décoré de la Médaille militaire, le 25 octobre 1950.

© Mémorial de Caen



Réunion des ministres alliés de l'Éducation en janvier 1943, au ministère de l'Instruction publique du gouvernement belge en exil, situé 78 Eaton Square à Londres. La France combattante est représentée par le professeur Paul Vaucher et René Cassin (3^e et 4^e en partant de la gauche).

Archives nationales 382 AP/230

PENSER L'ÉCOLE DE DEMAIN

Considérant qu'elle incarne à Londres, puis à Alger, le gouvernement légitime de la France, la France libre développe des structures de réflexion sur l'avenir du pays, dont certaines concernent plus spécifiquement l'École. Bien qu'engagée dans la lutte clandestine, la Résistance intérieure réfléchit également à la façon de démocratiser le système scolaire. De nombreuses propositions pensées dans le cadre de la Résistance entre 1940 et 1944 inspireront les réformes de l'après-guerre menées au sein de l'Éducation nationale.

LA PLACE DE L'ÉCOLE DANS LES DISCOURS RÉSISTANTS SUR LA DÉFAITE DE 1940

L'analyse des causes de la défaite constitue le cœur de la pensée politique de la Résistance qui, outre le fait de lutter contre l'occupation du pays et la politique réactionnaire de Vichy, se donne aussi pour mission de redresser le pays et de lui fournir de nouvelles élites.

La défaite de 1940 n'était pas qu'un simple désastre militaire mais apparaissait aussi comme la manifestation d'un déclin beaucoup plus large. Par un cheminement qui évoque celui des républicains au lendemain de la

défaite de 1870, les résistants sont persuadés que l'École a une part de responsabilité dans le désastre de 1940. Les divergences sont toutefois importantes avec les penseurs de la Révolution nationale qui peuvent eux aussi rendre l'École responsable de la défaite : l'École de la République n'est pas coupable au sens où l'entend Vichy. Ce qui est en cause, ce n'est pas « l'École sans Dieu », le pacifisme des instituteurs ou encore les ravages du syndicalisme. Pour les résistants, si l'École est coupable, c'est de n'avoir pas su suffisamment inculquer l'esprit civique ni assurer le renouvellement démocratique des élites.

L'absence d'esprit civique

Pour les résistants, l'École, qui avait si bien su développer au début du siècle la culture républicaine et patriotique indispensable pour remporter la victoire en 1918, avait davantage failli dans l'entre-deux-guerres en participant au déclin général de l'esprit civique qui avait conduit le pays au désastre en mai-juin 1940. Ce manque avait notamment éclaté au grand jour lors des événements de l'exode au cours desquels, à tous les niveaux, de nombreux responsables avaient préféré abandonner leurs fonctions plutôt que continuer à protéger leurs concitoyens. C'est ce que

soulignaient notamment **Michel Debré** et Emmanuel Mönick dans un ouvrage rédigé dans la clandestinité en 1943 intitulé *Refaire la France* : « *L'esprit civique faisait défaut à trop de citoyens. Ils ne savaient plus faire plier les intérêts privés devant les nécessités du salut public [...] En vérité, reconnaissons-le, à tous les échelons de la hiérarchie sociale, les Français ont [...] manqué de sens de l'État* ».

Une trop forte reproduction sociale

L'idée d'une grave défaillance des classes dirigeantes de la III^e République était également largement partagée par de nombreux résistants, aussi bien au sein de la France libre que de la Résistance intérieure. « *Peuple de France, tu n'es pas coupable ! Ce sont tes fausses élites, ta bourgeoisie qui ont la responsabilité de la défaite* », soulignait par exemple *Libération*, le journal du mouvement dirigé par **d'Astier de la Vigerie**, en juillet 1943. Cette responsabilité des élites bourgeoises dans la défaite était également avancée par Marc Bloch qui écrivait dans *L'Étrange Défaite* que la déroute militaire de mai-juin 1940 n'était que la partie apparente d'une faillite intellectuelle et morale plus générale.

Le système scolaire tel qu'il fonctionnait à la veille de la guerre portait



L'Étrange Défaite de Marc Bloch rédigé en 1940 et publié à titre posthume à la fin de la guerre.

sa part de responsabilité dans cette faillite en favorisant une trop forte reproduction sociale des élites, alors que les classes de lycée restaient très largement réservées aux enfants de la bourgeoisie et que l'accès aux fonctions de la haute administration relevait davantage de la cooptation que de la méritocratie. Ce constat explique le consensus qui se

développe parmi les résistants pour tenter de surmonter les différents blocages qui avaient empêché l'École d'évoluer et de se démocratiser davantage. À bien des égards, la période de la Résistance allait ainsi marquer un moment de bascule important dans l'opposition entre les « modernes », favorables à une plus grande démocratisation de l'École

et militant pour la mise en place d'une « école unique », et les « classiques » défenseurs d'une école plus élitiste. Les réformes proposées par les résistants allaient permettre en effet aux idées développées par les « modernes » tout au long de l'entre-deux-guerres de progresser désormais au détriment de celles des « classiques ».



Marc Bloch, professeur et résistant

Marc Bloch apparaît comme l'un des résistants ayant le plus réfléchi dans la clandestinité sur l'avenir de l'École et de l'enseignement jusqu'à son arrestation le 8 mars 1944 par la Gestapo. Ce célèbre historien

Marc Bloch.

médiéviste est un pur exemple de la réussite académique dans le cadre de l'École de la III^e République. Né à Lyon en 1886 d'un père professeur de faculté, entré à l'École normale supérieure, admis à l'agrégation d'histoire en 1908, il est professeur de lycée. Mobilisé comme sergent d'infanterie durant la Grande Guerre, il est blessé à plusieurs reprises et termine avec le grade de capitaine. Professeur d'histoire du Moyen Âge à Strasbourg, il est nommé à la Sorbonne à partir de 1936. Se détachant progressivement de l'histoire positiviste, Marc Bloch participe notamment à la création des *Annales* avec Lucien Febvre, en ouvrant de nouvelles voies de recherche. Il s'engage volontairement en 1939. *L'Étrange Défaite*, publié à titre posthume, est le témoignage lucide de son expérience de la « drôle de guerre ». Sous l'Occupation, résister, c'est d'abord pour Marc Bloch protester : il adresse ainsi une lettre au ministre Abel Bonnard en juillet 1942, pour s'insurger contre l'interdiction qui lui est faite d'enseigner à Paris conformément à l'application du statut des Juifs. C'est aussi, très vite, entrer dans la clandestinité. Sous le pseudonyme Narbonne il est le chef de la région de Lyon pour les Mouvements unis de Résistance et membre du Comité général d'études. Il fonde *Les Cahiers politiques*, où il n'oublie pas les préoccupations pédagogiques. Le destin tragique de Marc Bloch, comme la vie intègre qu'il a menée, révèlent une haute idée des valeurs morales de la démocratie et de la République.

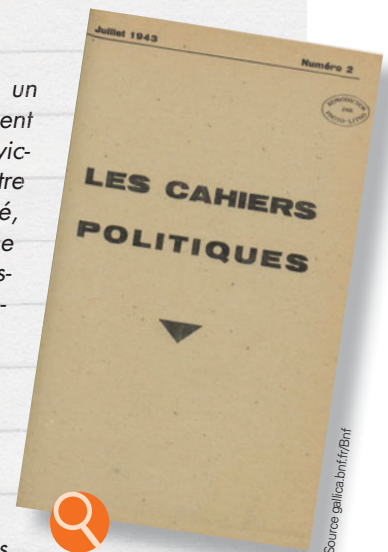
« Sur la réforme de l'enseignement »

Dans un texte publié dans les *Cahiers politiques* en juillet 1943, Marc Bloch évoque les réformes scolaires à mener au lendemain de la guerre. Il appelle à ce que des moyens supplémentaires soient investis dans l'Éducation nationale pour permettre notamment de revaloriser le salaire des enseignants et souhaite promouvoir de nouvelles méthodes pédagogiques pour mettre fin au « bachotage », trop présent à ses yeux dans l'enseignement.

Extraits

« *Tout malheur national appelle, d'abord, un examen de conscience ; puis l'établissement d'un plan de rénovation. Quand, après la victoire prochaine, nous nous retrouverons entre Français, sur une terre rendue à la liberté, le grand devoir sera de refaire une France neuve. Or, de tant de reconstructions indispensables, celle de notre système pédagogique ne sera pas la moins urgente [...]. On ne refait pas à un pays son éducation en rapetassant de vieilles routines. C'est une révolution qui s'impose [...]*

Il nous faudrait donc des ressources nouvelles. Pour nos laboratoires. Pour nos bibliothèques. [...] Pour nos entreprises de recherches. Pour nos universités, nos lycées et nos écoles, où il convient que pénètrent l'hygiène et la joie, la jeunesse a le droit de ne plus être confinée entre des murs lépreux [...]. Il nous en faudra aussi, disons-le sans fausse honte, pour assurer à nos maîtres de tous les degrés une existence non pas luxueuse certes (ce n'est pas une France de luxe que nous rêvons), mais suffisamment dégagée des menues angoisses matérielles, suffisamment protégée contre la nécessité de gagne-pain accessoires pour que ces hommes puissent apporter à leurs tâches d'enseignement ou d'enquête scientifique une âme entièrement libre et un esprit qui n'aura pas cessé de se rafraîchir aux sources vives de l'art ou de la science. Mais ces indispensables sacrifices seraient vains s'ils ne s'adressaient à un enseignement tout rajeuni. Un mot, un affreux mot, résume une des tares les plus pernicieuses de notre système actuel : celui de bachotage. C'est certainement dans l'enseignement primaire que le poison a pénétré le moins avant : sans l'avoir, je le crains, tout a fait épargné. L'enseignement secondaire, celui des universités et les grandes écoles en sont tout infectés. "Bachotage" - Autrement dit : hantise de l'examen et du classement. Pis encore : ce qui devait être simplement un réactif, destiné à éprouver la valeur de l'éducation, devient une fin en soi, vers laquelle s'oriente, dorénavant, l'éducation tout entière [...] »



Les Cahiers politiques n°2 de juillet 1943.

Les Cahiers politiques sont publiés clandestinement en France par le Comité général d'études (CGE) de la France combattante.

Source gallica.bnf.fr/Bnf

L'ÉCOLE DE LA FRANCE LIBRE

Créée à Londres sous l'autorité du général de Gaulle dans la foulée de l'appel du 18 juin 1940, la France libre se conçoit comme le seul gouvernement légitime de la France, face à Vichy. Dans ce cadre, le commissariat à la Justice et à l'Instruction publique, dirigé par René Cassin, instaure en décembre 1941 des commissions d'études chargées de réfléchir aux problèmes de l'après-guerre. Parmi elles, la commission présidée par Joseph Cathala œuvre de juillet 1942 à juillet 1943 à l'étude des problèmes intellectuels et de l'instruction.

La commission Cathala

Placée sous la présidence de Joseph Cathala, professeur de chimie à l'université de Toulouse ayant rejoint l'Angleterre à l'été 1940, la commission

est composée d'une trentaine de membres. Elle comprend 30 % d'enseignants – surtout des universitaires (dont Paul Vaucher), quelques professeurs de lycée (dont Henry Hauck, Raphaël Vangrévelinghe et le lieutenant Jacques Voisine), mais aucun représentant du premier degré –, des militaires (dont le médecin général Adolphe Sicé, co-président), des juristes, des journalistes (le lieutenant Maurice Schumann), des diplomates, des syndicalistes (Yvon Morandat) et deux parlementaires (Paul Antier et Fernand Grenier).

Réunie une vingtaine de fois dans la salle de conférences du 4 Carlton Gardens, entre le 8 juillet 1942 et le 27 juillet 1943, elle ne dresse pas un plan structuré de réformes, dont seules des prémices sont posées, mais s'attache à établir ses fondements philosophiques et politiques. Soucieuse

de résoudre la querelle scolaire, la commission recommande la fusion des écoles publique et privée dans une structure nationalisée, mais autonome par rapport à l'État, l'introduction d'un enseignement religieux facultatif et le développement d'un enseignement civique et moral respectueux à la fois des traditions chrétienne et révolutionnaire. La durée de la scolarité obligatoire, la formation des maîtres, la limitation du nombre d'élèves par classe, le renouvellement des méthodes et l'orientation des élèves dans un enseignement prolongé et démocratisé sont également esquissés.

Les réflexions de la commission et de son président subissent l'influence très nette des méthodes pédagogiques et des projets britanniques de démocratisation de l'enseignement. Cela s'observe particulièrement dans la priorité donnée au

Le Comité national français est l'instance qui tient lieu de gouvernement en exil de 1941 à 1943. Il est présidé par le général de Gaulle, au centre.

René Cassin (à sa gauche) au milieu des autres membres du Comité national français, dans la salle de l'horloge, au QG de Carlton Gardens, avec (de g. à d.) Maurice Dejean, André Diethelm, l'amiral Muselier, René Plevin et le général Valin.



développement de la personnalité de l'enfant sur la seule instruction ou en ce qui concerne l'organisation décentralisée de l'enseignement.

La commission Durry

À la suite du débarquement anglo-américain du 8 novembre 1942, l'Afrique du Nord et l'Afrique Occidentale française, vichystes, basculent dans le camp allié, sous le commandement de l'amiral Darlan, dauphin de Pétain, puis du général Giraud. Le 3 juin 1943, ce dernier s'entend avec de Gaulle pour constituer à Alger le Comité français de la Libération nationale (CFLN). Commissaire à l'Éducation nationale, René Capitant met alors en place une **commission de réforme de l'enseignement**, présidée par l'historien Marcel Durry. Composée essentiellement d'enseignants et de chercheurs, celle-ci travaille de mars à août 1944.

Allant au-delà du plan Zay de 1937, la commission Durry propose de poursuivre la démocratisation d'un enseignement secondaire désormais unifié, avec la suppression des écoles primaires supérieures et des « petites classes » primaires des lycées.

À 12 ans, l'élève doit être orienté dans une des trois sections (classique, moderne et technique), sans qu'il soit établi entre elles de distinction hiérarchique ou matérielle ; des passerelles sont même envisagées afin de permettre de passer de l'une à l'autre. L'apprentissage demeure la voie privilégiée pour la majorité des élèves, mais un enseignement post-scolaire obligatoire est prévu en leur faveur jusqu'à 18 ans. Parmi les matières enseignées, le français et les sciences sont appelés à supplanter les humanités classiques comme matières fondamentales. Les écoles normales sont rétablies, mais elles ne dispensent plus qu'une formation professionnelle, les futurs instituteurs ayant déjà suivi une formation intellectuelle dans les lycées. Concernant l'enseignement supérieur, la commission propose la mise en place d'un premier cycle commun avec pour objectif l'acquisition d'une vaste culture générale par un nombre élargi d'étudiants, et envisage de transformer les grandes écoles en écoles professionnelles de deuxième cycle.

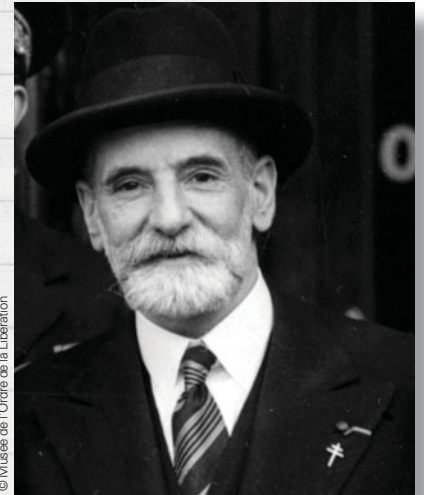
Les responsables chargés de réfléchir aux réformes scolaires

René Cassin

Issu d'une famille de la bourgeoisie juive, René Cassin (1887-1976), professeur de droit public à la faculté de Paris, est un ancien combattant de la Grande Guerre, au cours de laquelle il a été gravement blessé. Cette expérience le conduit à s'engager, après guerre, au sein de l'Union fédérale des mutilés et veuves de guerre, dont il assure la présidence à partir de 1922, mais aussi à s'impliquer dans la politique internationale ; il représente la France au Bureau international du travail (1919-1925) et aux conférences de la Société des Nations.

Profondément patriote, révolté par le régime nazi, ce républicain de gauche, membre du parti radical et de la Ligue des Droits de l'Homme, dénonce à plusieurs reprises, à la fin des années 1930, la menace que fait peser l'Allemagne nazie.

Le 28 juin 1940, refusant l'armistice, il gagne Londres et se met à la disposition du général de Gaulle qui le charge de préparer le contenu juridique de l'**accord franco-britannique du 7 août 1940**. Responsable du service juridique de la France libre, membre dès sa création en octobre 1940 du **Conseil de défense de l'Empire** dont il assure le secrétariat, il dirige le commissariat à la Justice et à l'Instruction publique de septembre 1941 à juin 1943. Celui-ci a notamment la charge d'administrer les établissements scolaires français dans les territoires rattachés et dans un certain nombre de pays étrangers, et d'organiser la politique culturelle de la France libre.



© Musée de l'Ordre de la Libération

René Cassin.

René Capitant

Fils du juriste Henri Capitant, docteur et agrégé de droit, René Capitant (1901-1970) enseigne le droit public à l'université de Strasbourg à partir de 1930. Mobilisé en septembre 1939, il sert au quartier général de la 5^e armée et fait la connaissance du colonel de Gaulle. Après l'armistice de juin 1940, il retrouve son poste à Clermont-Ferrand, où l'université est repliée. Là, il noue des contacts avec d'autres juristes et participe au développement du mouvement **Liberté**, fondé par **François de Menthon** et devenu **Combat** après sa fusion en novembre 1941 avec le Mouvement de Libération nationale d'**Henri Frenay**.

Nommé à l'université d'Alger en 1941, il organise, avec Louis Joxe, un groupe de résistance qui devient la branche nord-africaine de **Combat**. Ses activités lui valent d'être suspendu de ses fonctions en 1942. Après le débarquement anglo-américain du 8 novembre 1942, il devient un opposant du général Giraud qui finit par constituer avec le général de Gaulle le Comité français de la Libération nationale (CFLN), le 3 juin 1943. Lors du remaniement du 9 novembre 1943, qui voit l'élimination de Giraud, il fait son entrée au sein du CFLN en qualité de commissaire à l'Éducation nationale. S'inscrivant dans la continuité du Front populaire, il réorganise le commissariat afin d'en faire le centre d'impulsion de l'ensemble de la politique éducative et obtient, en février 1944, le rattachement du département de la Jeunesse, qui dépendait jusque-là de l'Intérieur.



DR

René Capitant.

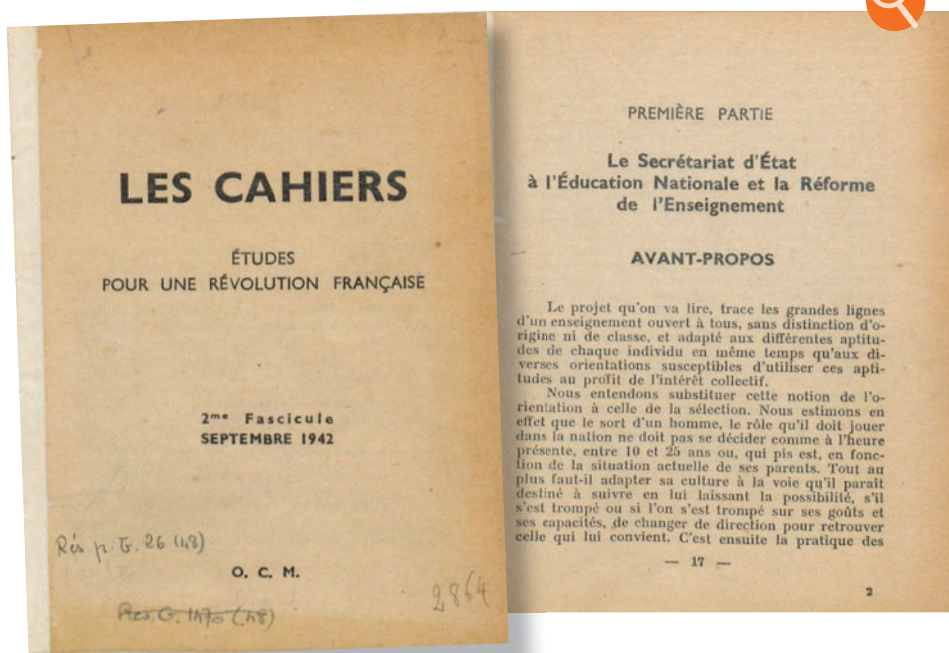
L'ÉCOLE DE LA RÉSISTANCE

Dans un pays assommé par la défaite, les pionniers de la Résistance doivent reprendre espoir avant de se regrouper dans des noyaux qui cherchent les possibilités d'agir. Organiser des filières d'évasion pour fugitifs et persécutés, fabriquer des faux papiers, confectionner des papillons, des tracts, puis des journaux clandestins, tout cela absorbe l'énergie des individualités qui tentent de « faire quelque chose ». L'immédiateté prime pendant des mois. Les questions concernant l'avenir du pays ne peuvent donc pas vraiment être posées et pensées avant 1942 au plus tôt. L'État français, que Philippe Pétain a substitué à la République, pointe avec insistance la responsabilité de l'École républicaine dans la défaite de 1940. Les résistants doivent riposter sur ce terrain.

Les Cahiers de l'OCM

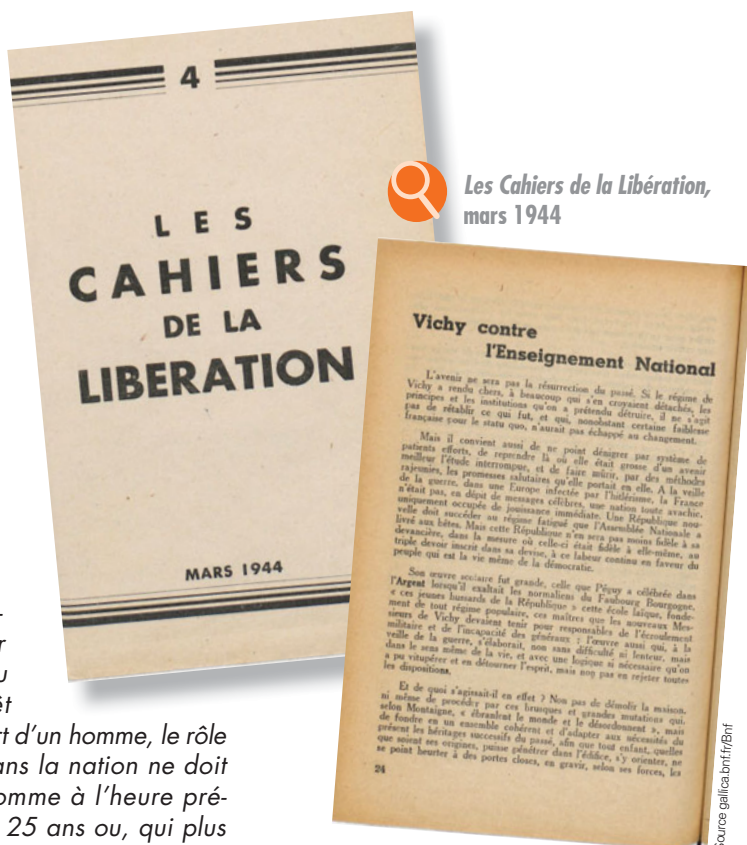
Une première salve est tirée par *Les Cahiers*. *Études pour une révolution française*. Cette revue clandestine est publiée par l'Organisation Civile et Militaire (OCM), important mouvement de zone Nord. Sur plus de cent pages, le deuxième numéro des *Cahiers* propose en septembre 1942 un dossier qui aborde tous les aspects de l'éducation, de l'école élémentaire à l'université.

Les Cahiers de l'OCM. Études pour une révolution française, 2^e fascicule, septembre 1942.



Les principes qui le guident sont clairement exposés : « *Un enseignement ouvert à tous, sans distinction d'origine ni de classe, et adapté aux différentes aptitudes de chaque individu en même temps qu'aux diverses orientations susceptibles d'utiliser ces aptitudes au profit de l'intérêt collectif. [...] Le sort d'un homme, le rôle qu'il doit jouer dans la nation ne doit pas se décider comme à l'heure présente, entre 10 et 25 ans ou, qui plus est, en fonction de la situation actuelle de ses parents.* »

Ce texte très abouti est le fruit d'un travail collectif réalisé par le groupe **Maintenir**, fondé en septembre 1940 à Paris, qui recrute surtout dans les milieux de l'Éducation nationale et qui a des liens avec l'OCM. On retrouve dans les annexes qui accompagnent le **dossier des notes transmises à la Résistance par l'entourage de Jean Zay**.



Les Cahiers de la Libération

La patte de l'ancien ministre de l'Éducation nationale, emprisonné à Riom avant d'être assassiné par la Milice en janvier 1944, est également discernable dans un article du numéro 4 des *Cahiers de la Libération* en mars 1944 intitulé « Vichy contre l'Enseignement National ». Marcel Abraham le signe sous le pseudonyme de Jacques Villefranche. Directeur de cabinet des ministres de l'Éducation nationale Anatole de Monzie (1932-1934) et Jean Zay (1936-1939), relevé de ses fonctions d'inspecteur d'académie dès le 1^{er} octobre 1940, avant d'être frappé par le premier statut des Juifs, Marcel Abraham y pourfend la politique de l'État français et rappelle le sens du travail mené jusqu'à la guerre qui visait à « *fonder en un ensemble cohérent et [à] adapter aux nécessités du présent les héritages successifs du passé, afin que tout enfant, quelles que soient ses origines, puisse pénétrer dans l'édifice, s'y orienter, ne se point heurter à des portes closes, en gravir, selon ses forces, les étapes, et n'en sortir qu'après avoir reçu l'éducation la mieux appropriée à ses aptitudes particulières, et dès lors la plus conforme à l'intérêt de la société.* »

D'autres publications clandestines – *L'Université libre* d'inspiration communiste, *La Revue libre* du mouvement Franc-Tireur, *Les Cahiers politiques* du Comité général d'études (CGE) – nourrissent la réflexion sur l'École, parallèlement poursuivie par les partis résistants et par la France combattante. Le programme du Conseil national de la Résistance, adopté le 15 mars 1944, synthétise tous ces travaux en appelant à une nécessaire démocratisation de l'École pour permettre une ouverture sociale plus large aux fonctions les plus importantes.

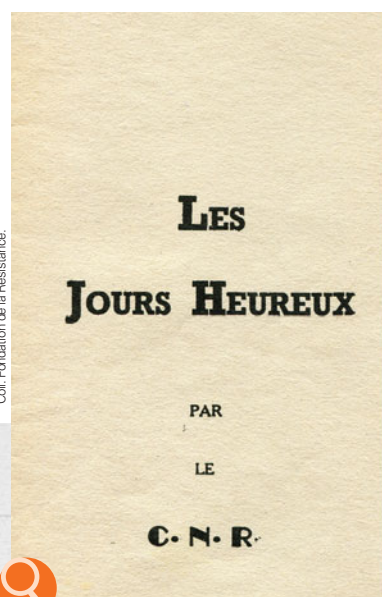
Le CGE, un organe de réflexion sur l'après-guerre

En juillet 1942, à l'initiative de Jean Moulin, un Comité d'experts est institué, composé de personnalités issues des mouvements de la Résistance intérieure. Plusieurs universitaires y jouent un rôle majeur : François de Menthon, professeur de droit et d'économie à Lyon, qui fait partie des membres fondateurs ; ou Pierre-Henri Teitgen et René Courfin respectivement professeur de droit et professeur d'économie à l'université de Montpellier, qui le rejoignent à la fin de 1942. L'objectif de ce groupe est de réaliser des études pour l'après-guerre, et d'en proposer à Londres des synthèses. Initialement installé à Lyon, il est transféré à Paris en 1943 et devient le Comité général d'études (CGE). Ses membres publient des rapports sur les réformes à mettre en œuvre après la Libération dans les domaines économique et de la presse ou sur le plan des institutions. Les questions liées à l'enseignement ne sont pas absentes des préoccupations du CGE, et de nombreux articles sont publiés sur le sujet dans la revue clandestine du comité, *Les Cahiers politiques*, dont l'historien Marc Bloch est le rédacteur en chef jusqu'à son arrestation à Lyon par la Gestapo en mars 1944. Le CGE s'impose progressivement comme l'équivalent d'un véritable Conseil d'État clandestin en donnant ses avis au Comité français de la Libération nationale (CFLN), constitué à Alger, sur l'ensemble des problèmes politiques amenés à se poser lors de la Libération et de la reconstruction. Les universitaires qui ont été membres du CGE sont appelés à la fin de la guerre à de hautes destinées. François de Menthon devient ministre de la Justice au sein du Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) de septembre 1944 au 8 mai 1945. Pierre-Henri Teitgen lui succède à ce même poste jusqu'en janvier 1946.



© Musée de l'Ordre de la Libération

François de Menthon.



Coll. Fondation de la Résistance.

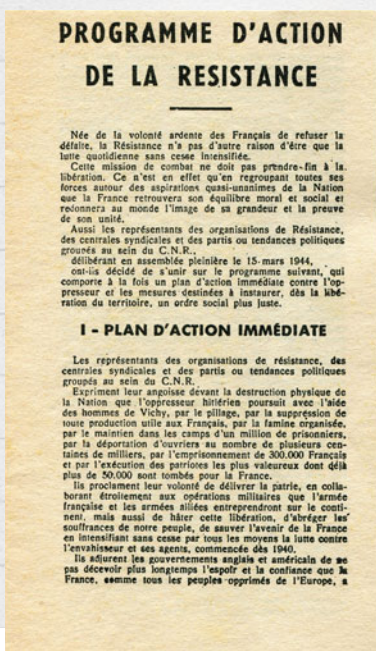
Édition clandestine du programme du Conseil national de la Résistance diffusée par Libération zone Sud sous la forme d'un opuscule *Les Jours Heureux* par le CNR.

La charte du CNR proclame une nécessaire démocratisation de l'École

Le Conseil national de la Résistance (CNR), qui se réunit pour la première fois sous la présidence de Jean Moulin à Paris le 27 mai 1943 constitue l'équivalent d'un gouvernement clandestin de la Résistance. Y siègent les représentants des principaux mouvements, mais aussi ceux des partis et syndicats engagés en résistance. L'adoption d'un programme d'action commun le 15 mars 1944, qualifié de « charte du CNR », permet de créer un accord sur les grandes réformes à mener dans le pays lorsque celui-ci sera libéré. Diffusé clandestinement sous la forme d'un opuscule intitulé *Les Jours Heureux*, ce programme comprend toute une série de mesures. Sur le plan politique, il prévoit le rétablissement de la démocratie, du suffrage universel et de la liberté de la presse. Au niveau économique, il souhaite instaurer « une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie et le retour à la nation des grands moyens de production monopolisés ». Des mesures sociales,

enfin, doivent permettre un rajustement des salaires, le rétablissement d'un syndicalisme indépendant et « un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence ». Un passage de la charte du CNR concerne plus spécifiquement les réformes à mener dans le domaine de l'École. Il appelle à une nécessaire démocratisation du système scolaire pour donner « la possibilité effective pour tous les enfants français de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée, quelle que soit la situation de fortune de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit ainsi promue une élite véritable non de naissance, mais de mérite et constamment renouvelée par les apports populaires ».

Né dans la clandestinité, le programme du CNR a servi de matrice aux principales réformes économiques et sociales mises en œuvre par le Gouvernement provisoire de la République française à la Libération.



Coll. Fondation de la Résistance.

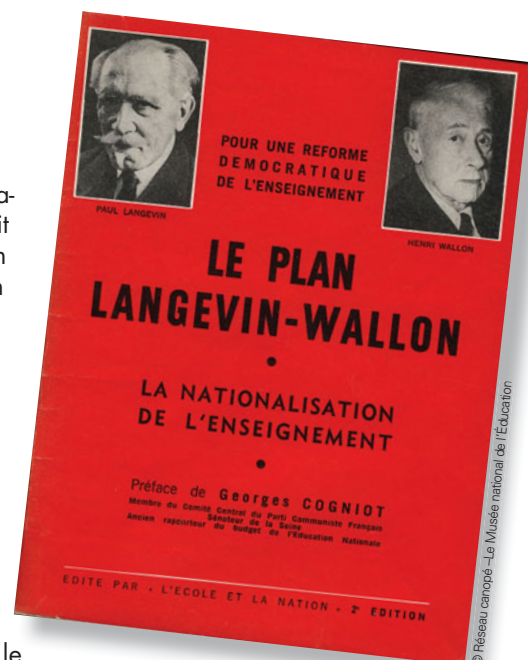
L'ÉCOLE DE LA FRANCE LIBÉRÉE

Même si elle n'accouche pas forcément de toutes les réformes qui avaient été envisagées par les résistants, la Libération ouvre une ère nouvelle dans l'histoire de l'École. En supprimant les écoles primaires supérieures (EPS), Vichy a involontairement lancé la démocratisation de l'enseignement puisque les anciennes EPS sont intégrées dans le secondaire. Ceci permet aux meilleurs élèves de poursuivre plus facilement leurs études une fois sortis de l'école primaire jusqu'au baccalauréat, voire ensuite jusqu'à l'université. La voie est ouverte pour la suppression des deux systèmes parallèles du « primaire » et du « secondaire » et la mise en place du « collège unique » qui se réalisera définitivement dans les années 1970.

Les événements de 1939-1945 ont également montré combien l'École devait aussi constituer un lieu de formation civique, ce qui amène l'introduction en 1948 de l'instruction civique dans les programmes. C'est également au sortir de la guerre que sont institués les « délégués scolaires » dans les classes afin de renforcer les droits des élèves.

La commission Langevin-Wallon

Pour mettre en œuvre les différentes propositions élaborées dans le cadre de la commission Cathala puis par le rapport Durry, René Capitant, ministre de l'Éducation nationale du

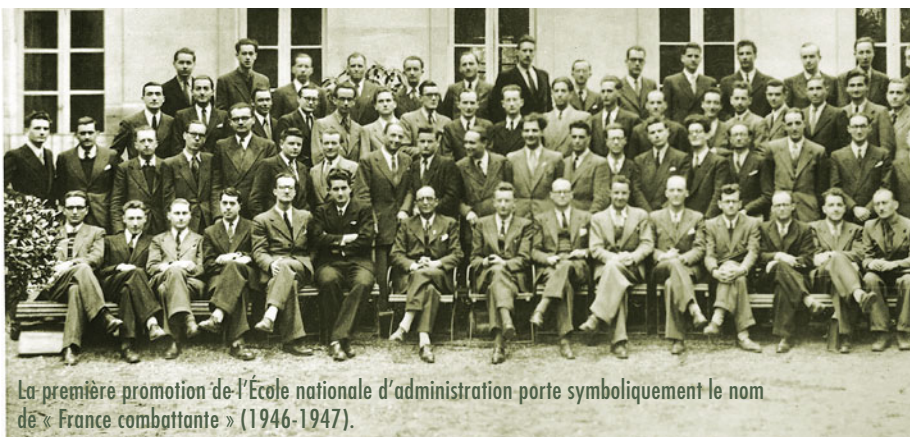


Fascicule Le plan Langevin-Wallon.
La nationalisation de l'enseignement, 80 pages.

L'École et la Nation, revue mensuelle du parti communiste français destinée aux enseignants et aux personnels de l'éducation publique en 1962 le plan Langevin-Wallon élaboré au lendemain de la guerre.

Gouvernement provisoire de la République française, nomme le 8 novembre 1944 une **Commission ministérielle d'études pour la réforme de l'enseignement**. Cette commission est successivement présidée par deux grands intellectuels, qui sont alors liés au PCF : **Paul Langevin** (physicien, professeur au Collège de France, président du Groupe français d'éducation nouvelle), puis après sa mort en 1946, **Henri Wallon** (psychologue et médecin, professeur au Collège de France, président de la Société française de pédagogie, père de la psychologie en milieu scolaire). L'objectif était, dans le contexte de la reconstruction et de la sortie de guerre, de doter la France d'un grand système éducatif démocratique pour lui permettre de rattraper son retard dans ce domaine décisif de la compétition avec les autres pays développés (États-Unis et Royaume-Uni notamment).

Le plan Langevin-Wallon envisage la création d'un enseignement gratuit, laïque et obligatoire jusqu'à l'âge de 18 ans avec un corps professoral unique de la maternelle à l'université. Entre 11 et 15 ans, les élèves intégreraient un tronc commun grâce à l'unification des programmes des cours complémentaires, des collèges et des lycées. Cette innovation témoigne de la volonté de démocratiser l'enseignement par la mise en place d'un « collège unique » tel que le réalisera la réforme Haby de 1975.



La première promotion de l'École nationale d'administration porte symboliquement le nom de « France combattante » (1946-1947).

La création de l'ENA

Dès l'été 1940, la débâcle et la défaite de la campagne de France sont analysées par certains au prisme de la faillite des élites de la III^e République. L'installation dans le régime de Vichy renforce la critique. En octobre 1942, Jean Zay affirme ainsi dans son journal : « *Le manque de caractère dont ont fait preuve tant de hauts fonctionnaires républicains depuis juin 1940, la facilité avec laquelle ils ont subi les nouveaux maîtres, assumé sans révolte de conscience toutes les besognes qu'on leur imposait, ont illustré tristement l'insuffisance de leur formation civique et professionnelle.* »

Placée sous le double sceau de la continuité (**le projet de Jean Zay**) et de la rupture (l'esprit du CNR et le contexte de la Libération), et préparée par une mission de réforme de l'administration animée par Michel Debré, la création de l'École nationale d'administration (ENA), par ordonnance du GPRF en date du 9 octobre 1945, se comprend comme une réponse à cette faillite. Il s'agit d'assurer la démocratisation de cette haute fonction publique (« *Une fois le seuil de l'École franchi, plus rien ne distinguera les élèves, quelle que soit leur origine* », affirme l'ordonnance), tout en garantissant l'unité et la rénovation de sa formation. L'ENA a donc pour vocation de doter la France d'une nouvelle élite d'administrateurs républicains et dispose de fait du monopole du recrutement des hauts fonctionnaires. « France combattante », le nom donné à la première promotion, témoigne de cette volonté.

Entre 15 et 18 ans, les élèves s'orienteraient ensuite vers trois sections différentes sanctionnées par un examen. Un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) pour les élèves de la section des études pratiques (devenues professionnelles), un brevet d'éducation professionnelle (BEP) pour ceux de la section

des études professionnelles (devenues techniques ou technologiques) et enfin un baccalauréat pour les élèves de la section des études théoriques mais avec création d'un baccalauréat technique.

Mais le projet fut remis tardivement, en juin 1947 : dans un contexte de

guerre froide naissante, la proximité de ses auteurs avec le PCF, dont ils furent des compagnons de route, explique son rejet. Il n'en reste pas moins un texte de référence qui inspirera la plupart des réformes de la grande révolution scolaire des années 1950 jusqu'aux années 1970.

Portraits de résistants devenus acteurs des évolutions scolaires après-guerre

Louis François (1904-2002)



Coll. Amicale CND - Castille

Louis François.

Agrégé d'histoire, Louis François est affecté comme officier du chiffre à l'état-major de la 4^e division cuirassée commandée par le colonel Charles de Gaulle durant la campagne de France en 1940. Démobilisé, il reprend son enseignement au lycée Henri-IV à Paris, où il est contacté fin 1941 par le **réseau Confrérie Notre-Dame (CND)**. Chargé de mission de renseignement « politique », il devient l'adjoint de

Pierre Brossolette. Arrêté en septembre 1942, il est interné avant d'être déporté en Allemagne. À son retour des camps, il décline l'offre que lui fait le général de Gaulle d'entrer en politique pour se consacrer à la réforme de l'Éducation nationale. En octobre 1945, son ami Gustave Monod, devenu directeur de l'enseignement secondaire au ministère de l'Éducation nationale, le fait nommer inspecteur général de l'Instruction publique. Profondément convaincu que l'instruction civique est une mission fondamentale de l'École républicaine qui contribue à former des citoyens éclairés et actifs, il milite inlassablement

pour son enseignement dans le secondaire. En 1948, il en rédige les programmes. Sa vision de l'éducation civique reste ouverte sur le monde et marquée par la réconciliation des jeunes de tous les pays. C'est pourquoi, en 1946, alors secrétaire général de la commission de la République française pour l'Unesco, il fonde dans les lycées les premiers clubs Unesco regroupés en 1956 au sein de la Fédération française des clubs Unesco qu'il va présider durant vingt-trois ans. Dans toutes ses fonctions, il a toujours été un tenant des méthodes actives, héritage de son engagement aux Éclaireurs de France. Il n'est donc pas étonnant qu'il s'enthousiasme pour le projet de concours de la Résistance lorsqu'il est saisi en 1959 par la Confédération nationale des combattants volontaires de la Résistance (CNCVR), alors qu'il est conseiller technique du ministre de l'Éducation nationale André Boulloche. En 1961, au moment de l'officialisation de ce concours, devenu le Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD), l'action de Louis François sera essentielle. Installé à la présidence du CNRD en 1963, Louis François s'emploie pendant trente ans à faire en sorte que ce concours s'impose peu à peu comme un outil pédagogique à part entière.

Gustave Monod (1885-1968)

Né en 1885, Gustave Monod est reçu à l'agrégation de philosophie en 1912. Après une première expérience en cabinet ministériel à partir de 1933, il intègre en 1936, sous le gouvernement du Front populaire, la direction générale de l'enseignement secondaire. Il y connaît sa première expérience réformatrice, participant avec le ministre Jean Zay à la mise en place des classes expérimentales d'orientation.

En décembre 1940, il est directeur de l'académie de Paris, avec rang et prérogatives d'inspecteur général. **Son refus d'appliquer l'épuration antisémite**, imposée par le régime de Vichy, lui vaut d'être démis de ses fonctions. Lucide quant à la logique d'exclusion et de persécution mise en œuvre, Gustave Monod est l'un des très rares hauts fonctionnaires de l'époque à dire « non ». En 1941, mis à la retraite, il s'engage en résistance au sein du mouvement Défense de la France. Son passé de haut fonctionnaire et de réformateur, son refus si singulier de 1940, sa participation à la Résistance lui valent d'être réintégré dès le mois d'août 1944, puis nommé par René Capitant, ministre de l'Éducation nationale du Gouvernement provisoire, inspecteur général et directeur de

l'enseignement du second degré. Reprenant le fil de son œuvre réformatrice, influencé par les réflexions conduites au sein de la Résistance, il initie la mise en place de la Commission pour la réforme de l'enseignement, qui rédige le plan « Langevin-Wallon ». Celui-ci pose les conditions d'une véritable démocratisation de l'École et influence pour de longues années les politiques éducatives conduites après guerre. Gustave Monod encourage particulièrement les pratiques pédagogiques innovantes, centrales à ses yeux dans cette entreprise de refondation républicaine. Il accompagne en 1945 la création des *Cahiers pédagogiques*, lance les « classes nouvelles » et crée, également en 1945, le Centre international d'études pédagogiques de Sèvres afin de comparer les différents systèmes éducatifs et de favoriser ainsi les réformes.



Gustave Monod.

Comment travailler sur des traces archivistiques et mémorielles dans les établissements scolaires ?

Les fonds des archives départementales et municipales permettent d'enrichir la réflexion et le travail menés avec les élèves qui préparent le CNRD, et de l'ancrer dans leur espace proche. Deux types principaux d'archives peuvent être utilisés pour un travail autour du thème de cette année.

Les archives publiques

Les fonds postérieurs à 1940 sont classés dans la série W. Ils contiennent les archives préfectorales et les fonds des administrations en temps de guerre. On retrouve donc des documents sur la politique de Vichy à l'égard de l'École, les rapports de police sur les manifestations lycéennes et étudiantes lors du 11 novembre 1940 ou après l'introduction de l'étoile jaune en juin 1942 par exemple. On peut faire travailler les élèves sur des parcours de jeunes qui arborent l'étoile par solidarité et sont arrêtés puis qualifiés « d'amis des Juifs », ainsi que sur les dossiers des personnels enseignants ayant été radiés sous l'Occupation. Des dossiers d'instituteurs résistants sont aussi consultables. On retrouve les archives des Comités locaux de Libération (CLL) et des Comités départementaux de Libération (CDL) qui permettent d'étudier le retour aux valeurs républicaines. Enfin, dans

les dossiers des chambres civiques et des cours de justice, il est possible de trouver trace de membres du personnel scolaire ayant été dénoncés.

Les archives privées

Classées dans la série J, les archives privées sont d'une très grande variété et contiennent des éléments souvent originaux et uniques. Par exemple, parmi les nombreux fonds hétéroclites de cette série présents aux Archives départementales de la Côte-d'Or, on trouve des caricatures et des poèmes rédigés par des lycéens, des courriers clandestins écrits par des normiens arrêtés pour faits de résistance et une brochure antisémite distribuée aux étudiants lors de l'examen du baccalauréat, le 25 juin 1942.

Il peut être aussi pertinent d'explorer les fonds issus des travaux effectués par les correspondants du Comité d'histoire



Caricature réalisée par André Harnet, élève au lycée Carnot, en 1941.

de la Deuxième Guerre mondiale. Leurs recherches et les témoignages recueillis couvrent une grande diversité de thèmes, dont parfois l'École.

L'École comme lieu de mémoire et lieu de transmission

La commémoration des 60 ans du Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD) en 2021 a été l'occasion de rappeler le rôle de Louis François, nommé inspecteur général à son retour de

déportation, pour repousser les frontières scolaires : le sujet actuel du CNRD s'inscrit dans cette continuité et rappelle le rôle de l'École comme lieu de mémoire et de transmission.

Avec le CNRD, la parole des déportés, qui peinait jusque-là à trouver une place dans le contexte de la Reconstruction et d'unité nationale, entre à l'École. Jacqueline Fleury-Marié qui initiera le CNRD dans les Yvelines en 1963, rappelle aujourd'hui dans un livre récent (*Résistante*, Calmann-Lévy, 2019) que si raconter est une souffrance, témoigner auprès de la jeunesse est nécessaire et irremplaçable. C'est donc à l'École que le lien entre histoire et mémoire se tisse, grâce au travail des enseignants pour articuler mémoire individuelle et mémoire collective, et transmettre une conscience civique et morale aux élèves.

Mais le sujet du CNRD 2022-2023 ne fait pas que souligner cette mission de l'École : il interroge sur la mémoire des lieux en plaçant l'École au cœur d'une réflexion historique et d'un travail de mémoire. École de mémoires, mémoires

d'écoles : cette articulation fait de l'élève un acteur de cette mémoire. Le travail d'enquête mené dans les établissements scolaires permet à l'élève de s'approprier les méthodes de l'historien en questionnant les archives. À l'heure où les derniers témoins disparaissent, les traces archivistiques se font plus précieuses et les méthodes pour les décrypter nécessaires, donnant au CNRD une acuité renouvelée. Le travail de mémoire mené au lycée Jean de La Fontaine à Paris témoigne de ces enjeux : après la découverte dans une armoire, au sous-sol du lycée, des dossiers de classe des élèves déportés, les lettres de Louise Piskovsky ont été données au Mémorial de la Shoah. Ce don d'un établissement scolaire, qui constitue une première, illustre la fonction de l'école en tant que médiatrice entre passé, présent et avenir (<https://webdoc.france24.com/si-je-reviens-un-jour-louise-piskovsky/>). Et quel meilleur hommage rendu à l'école que de permettre aux élèves et à leurs enseignants de prendre part à l'écriture de cette Histoire ?



Affiche de 1982 incitant à participer au CNRD.

RESSOURCES

Depuis sa création, le CNRD est porté par un ensemble de partenaires qui, aux côtés du ministère des Armées et du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, mettent à la disposition des élèves et de leurs enseignants, en fonction du thème de l'année, leurs compétences et leurs ressources.

La brochure numérique et les ressources en ligne

Sur le site de la Fondation de la Résistance www.fondationresistance.org,

- vous pourrez **télécharger** cette brochure au format PDF et **l'imprimer** ;
- vous trouverez également **la brochure numérique au contenu augmenté** qui permet :
 - de **visualiser**, d'**agrandir** et de **projeter** les documents et les articles,
 - d'avoir accès à des **ressources complémentaires**.

Vous retrouverez également cette brochure numérique sur le **Musée de la Résistance en ligne** de la Fondation de la Résistance, ainsi qu'une **exposition virtuelle** sur le thème du CNRD permettant de découvrir des documents contextualisés et analysés issus des fonds de centres d'archives, de musées et de collections privées.



Fondation de la Résistance
www.fondationresistance.org
www.museedelaresistanceenligne.org



Portail national du CNRD
www.reseau-canope.fr/cnrd



Fondation de la France Libre
www.france-libre.net



Fondation pour la Mémoire de la Déportation
www.fondationmemoiredeportation.com



Fondation Charles de Gaulle
www.charles-de-gaulle.org



Fondation pour la Mémoire de la Shoah
www.fondationshoah.org



Mémorial de Falaise-La guerre des civils
www.memorial-falaise.fr



Mémorial de la Shoah
www.memorialdelashoah.org



Musée de l'Armée
www.musee-armee.fr



Musée de la Libération de Paris
Musée du général Leclerc
Musée Jean Moulin
www.museeliberation-leclerc-moulin.paris.fr



Musée national de l'Éducation
www.reseau-canope.fr/musee



Musée de la Résistance de Bondoues
www.ville-bondoues.fr/musee



Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon
www.citadelle.com/a-voir-a-faire/musee-de-la-resistance-et-de-la-deportation



Musée de la Résistance et de la Déportation de Toulouse
<http://musee-resistance.haute-garonne.fr>



Musée de la Résistance nationale
www.musee-resistance.com



Musée de l'Ordre de la Libération
www.ordredelaliberation.fr



Établissement de Communication et de Production Audiovisuelle de la Défense
www.ecpad.fr



Institut national de l'audiovisuel
<https://enseignants.lumni.fr>



Mémorial du Mont-Valérien
www.mont-valerien.fr



Service historique de la Défense
www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr



La contemporaine.
Bibliothèque, archives,
musée des mondes contemporains
www.lacontemporaine.fr



Archives nationales
www.archives-nationales.culture.gouv.fr/seconde-guerre-mondiale



Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie
www.aphg.fr



Association pour des Études sur la Résistance intérieure des Alsaciens
<https://aeria-laresistancedesalsaciens.fr>



Le Souvenir français
<https://le-souvenir-francais.fr>

REMERCIEMENTS

Cette brochure a été élaborée par un comité présidé par Tristan Lecoq, inspecteur général de l'Éducation nationale et président du collège national des correcteurs du Concours national de la Résistance et de la Déportation. La Fondation de la Résistance en a assuré la coordination. S'y sont associés la Fondation de la France Libre, la Fondation Charles de Gaulle, la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie, de nombreux musées et centres de ressources. Cette publication est soutenue par le ministère des Armées (direction de la Mémoire, de la Culture et des Archives) et le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (direction générale de l'Enseignement scolaire).

Elle a été conçue et coordonnée par :

- **Fabrice Grenard**, directeur historique, Fondation de la Résistance
- **Frantz Malassis**, chef du département documentation et publications, Fondation de la Résistance
- **Fabrice Bourrée**, chef du département AERI, responsable du Musée de la Résistance en ligne, Fondation de la Résistance
- **Raphaëlle Bellon**, responsable des activités pédagogiques, Fondation de la Résistance
- **Yann Simon**, professeur relais, musée de la Libération de Paris – musée du général Leclerc – musée Jean Moulin, Paris

La Fondation de la Résistance remercie les membres du comité qui ont contribué à la recherche documentaire et à la rédaction :

- **Sophie Bachmann**, responsable de projet. Action culturelle et éducative, Ina
- **Frédérique Baron**, responsable de la formation et de la médiation culturelle à La contemporaine
- **Marc Charbonnier**, rédacteur en chef de la revue *Historiens & Géographes*, APHG
- **Sylvain Cornil-Ferrot**, responsable des recherches historiques, Fondation de la France Libre
- **Aurélié Cousin**, chargée des collections, musée de la Résistance et de la Déportation, Besançon
- **Émilie David**, professeur relais, Souvenir français.
- **Laurent Douzou**, professeur émérite, Institut d'études politiques de Lyon
- **Catherine Dupuy**, chargée des actions pédagogiques, ECPAD
- **Thomas Fontaine**, directeur de projets, musée de la Résistance nationale, Champigny-sur-Marne
- **Caroline François**, chargée des expositions itinérantes et temporaires, Mémorial de la Shoah
- **Patricia Gillet**, conservatrice générale aux Archives nationales, responsable du pôle Seconde Guerre mondiale, département de l'exécutif et du législatif
- **Vincent Giraudier**, chef du département Historial Charles de Gaulle, musée de l'Armée, Paris

- **Antoine Grande**, directeur, musée de la Résistance et de la Déportation de Haute-Garonne, Toulouse
- **Gabrielle Grosclaude**, responsable adjointe du service éducatif, Archives nationales
- **Lior Lalieu-Smadja**, responsable du service photothèque, Mémorial de la Shoah
- **Bertrand Lecreur**, chargé de conservation et de recherche, Musée national de l'Éducation (Munaé), Rouen
- **Éric Le Normand**, Association pour des études sur la Résistance intérieure des Alsaciens
- **Olivier Loubes**, professeur en classe préparatoire au lycée Saint-Sernin, Toulouse
- **Charles-Jacques Martinetti**, conseiller « Histoire et Mémoire », MEAC/DGESCO, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
- **Laurence Négri**, directrice pédagogique, Fondation Charles de Gaulle
- **Arnaud Papillon**, chef du pôle rayonnement de la politique mémorielle au bureau de l'action pédagogique et de l'information mémorielles à la direction de la Mémoire, de la Culture et des Archives, ministère des Armées
- **Béatrice Parrain**, documentaliste, musée de l'Ordre de la Libération
- **Stéphanie Perrin**, professeur détachée, Service historique de la Défense
- **Hélène Priego**, directrice, musée de la Résistance de Bondues
- **Claude Singer**, responsable du service pédagogie, Mémorial de la Shoah
- **Hélène Staes**, chargée d'études « Histoire et Mémoire », MEAC/DGESCO, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
- **Emmanuel Thiébot**, responsable du mémorial Falaise- la guerre des civils/ Mémorial de Caen
- **Dominique Trimbur**, chargé de mission, Fondation pour la Mémoire de la Shoah
- **Cécile Vast**, professeur relais, musée de la Résistance et de la Déportation, Besançon
- **Dimitri Vouzelle**, docteur en histoire, en charge du service éducatif des Archives départementales de la Côte d'Or

Nous remercions les ayants droit qui nous ont permis de reproduire gracieusement des documents d'archives.

Éditeur : Fondation de la Résistance – Reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 1993. Sous le Haut Patronage du Président de la République – 30, boulevard des Invalides, 75007 Paris – Téléphone : 01 47 05 73 69 Site internet: www.fondationresistance.org – Courriel : contact@fondationresistance.org

Directeur de la publication : Gilles Pierre Levy, président de la Fondation de la Résistance –
Rédacteur en chef : Frantz Malassis

Maquette, photogravure et impression : Humancom – 2 boulevard du général de Gaulle 92120 Montrouge – Revue trimestrielle – Abonnement pour un an : 20 € – N° 110 : 5,50 € – Commission paritaire : n° 1125 A 07588 – ISSN : 1263-5707 (version papier) / 2679-1595 (version numérique) – Dépôt légal : septembre 2022.

Ce numéro comporte deux encarts jetés : un courrier et une affiche invitant à participer au CNRD.

Malgré toutes les démarches entreprises, la Fondation de la Résistance n'a pas pu trouver les ayants droit de certains documents. Les personnes disposant de ces droits peuvent prendre contact avec la Fondation de la Résistance.



Direction générale de l'Enseignement scolaire
ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse



Secrétariat général pour l'Administration
Direction de la mémoire, de la culture et des archives

Direction de la Mémoire, de la Culture et des Archives
ministère des Armées



Fondation de la Résistance